# la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

## *Dans ce numéro :*



18e année. — N° 334. — Nouvelle série N° 38. DECEMBRE 1949. — Prix : 40 francs.

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

| | |
|---|---|
| Six mois | 230 fr. |
| Un an | 400 fr. |

EXTERIEUR

| | |
|---|---|
| Six mois | 300 fr. |
| Un an | 500 fr. |

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
**Révolution prolétarienne**
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 17 à 19 heures
le samedi, de 16 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux :
**Révolution prolétarienne** 734-99 Paris

# Sommaire du N° 33 - Décembre 1949



# LA LIGUE SYNDICALISTE

*La Ligue syndicaliste se propose :*

1° *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire, en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;*

2° *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1949 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à la division et à l'impuissance. La politique de la présence, sans mandat ni garanties, rend la C.G.T. dépendante du gouvernement ;*

3° *De rappeler que l'unité syndicale implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4° *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire ;*

5° *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale mondiale. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bureau international du Travail ni avec l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;*

6° *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ;*

7° *De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.*

## Une nouvelle Internationale est née à Londres :

# LA CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES

**6 octobre 1947.** — Création du Kominform.

**Novembre-décembre 1947.** — Grèves Molotov.

**18 janvier 1949 (Bureau exécutif).** — Départ de Deakin, Jim Carey et Kupers de la F.S.M.

**25 juin 1949.** — Conférence préparatoire de Genève.

**28 novembre-9 décembre 1949.** — Conférence et Congrès de l'Internationale des Syndicats libres.

Tels sont les jalons principaux qui marquent la route vers la nouvelle Internationale.

Que furent cette conférence et ce congrès ? Quels sont les points dignes d'être signalés ?

Tenus à Londres, dans le London County Council, conférence et congrès ont pu bénéficier sur le plan matériel de l'important appui des T. U. C. A souligner que la salle des délibérations était celle qui servit à la conférence préparatoire à la création de la F.S.M. ; on voudra bien reconnaître que les organisateurs ne sont pas superstitieux !

### Les participants

Le rapport présenté au nom de la commission de vérification des mandats nous apprend qu'étaient représentés : 53 pays, 13 secrétariats professionnels internationaux et la Centrale syndicale des exilés.

Dans ces 53 pays, toute la gamme : depuis l'île Maurice (ou île de France, c'est-à-dire possession anglaise, mais découverte par les Portugais) aux Etats-Unis. Aucun étonnement de ne pas trouver les pays où sont appliqués, paraît-il, les principes « stalino-lénino-marxistes ». Par contre, l'absence de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie est à souligner : les centrales de ces pays sont obligées, semble-t-il, de tenir compte d'une forte minorité d'obédience russe et ont... à faire leur propre expérience.

Bagarre sur l'organisation de la République dominicaine accusée d'être gouvernementale : une enquête sera faite par le Comité exécutif malgré les déclarations du représentant de la Confederacion dominica del Trabajo qui n'a pas hésité à déclarer que si le président du gouvernement exerçait depuis vingt ans, c'est qu'il donnait « entière satisfaction ».

Expulsion du délégué du Siam qui détenait son mandat de... l'ambassade.

Le gros morceau fut celui des organisations chrétiennes ; l'affaire vaut qu'on s'y arrête.

Chacun sait qu'il existe une Internationale des syndicats chrétiens ; celle-ci d'ailleurs avait refusé d'adhérer à la F.S.M. Or, seules la C.F.T.C. (Tessier) et la Libera Confederazione generale italiana dei Lavatori (Pastore), invitées, étaient présentes.

Par contre, les organisations belges et hollandaises étaient absentes par suite du veto opposé par les autres organisations nationales. La position des chrétiens français et italiens était pour le moins délicate ; désireux d'apporter leur adhésion et leur concours aux travaux de la nouvelle Internationale ils ne pouvaient décemment se désolidariser de leurs camarades non invités.

Après de nombreuses interventions, la Commission de vérification des mandats rapporta une proposition, adoptée par la conférence, et dont la teneur est la suivante :

*« La Conférence décide que les Centrales syndicales nationales chrétiennes, qui n'ont pas été invitées à la Conférence, mais qui sont affiliées à la Confédération internationale des syndicats chrétiens, soient invitées à participer avec droits égaux et responsabilités égales à la présente Conférence et au Congrès constitutif, étant entendu qu'avant le prochain Congrès qui doit avoir lieu d'ici deux ans, ces Centrales, de même que toutes les autres organisations affiliées, accepteront et appliqueront le principe de l'affiliation à une seule Internationale syndicale. »*

A cette invitation les Belges répondirent, les Hollandais refusèrent. A chacun maintenant de prendre ses responsabilités. L'ensemble des organisations considère avoir fait un effort très sérieux pour une union totale avec les syndicalistes chrétiens ; ceux-ci ne pourront arguer d'une hégémonie soi-disant socialiste ni prétendre avoir été traités en parents pauvres.

Si les syndicats chrétiens considéraient devoir ne pas adhérer définitivement à la nouvelle Internationale, leur position devant les syndicats allemands seraient très difficile. Autant ils auraient pu monter en épingle le sectarisme de la nouvelle Internationale et se réclamer, dans ces conditions des syndicats chrétiens allemands, autant dans la conjoncture présente ils seront obligés de prendre l'initiative de la rupture.

Nul doute que, dans ces conditions, la formation de syndicats chrétiens en Allemagne se présente sous les plus mauvais auspices : c'est la **question principale.**

### La rébellion des pays non autonomes

J'ignore si les T.U.C. ont insisté pour que se déplacent les représentants des pays sous domination britannique, mais la différence entre les deux pays colonialistes : France et Grande-Bretagne, était frappante. Alors que toutes les possessions britanniques participaient à la création de la nouvelle Internationale il était piquant de constater **l'absence totale** des camarades d'outre-mer.

Le Bureau confédéral a désigné des secrétaires d'unions départementales pour prendre l'atmosphère londonienne ; les camarades choisis ont été ceux résidant dans un centre radiophonique : fort bien ! mais pas un seul représentant **d'Afrique du Nord.**

Les délégués des pays sous domination britannique n'ont pas manqué de se servir de la magnifique occasion qui leur était offerte. Pendant près de deux jours ces délégués vinrent dire les misères des travailleurs plus exploités que les autres ; nous eûmes ainsi des exposés vivants sur les problèmes géographiques, politiques et économiques. Bien sûr que les travailleurs des colonies britanniques (et des autres certainement) n'ont aucun goût pour l'impérialisme russe. Mais ils constatent que s'ils

doivent obligatoirement faire 64 heures par semaine pour 1 dollar 50 par jour il y a un responsable qui pour eux reste le gouvernement britannique.

Et dans tous ces pays ceux qui ne sont pas contents de ce fait économique sont taxés de communisme : c'est trop facile !

Certains faits vaudraient d'être contrôlés, mais **Pissas** (Chypre) a fait ressortir la lutte sanglante que son organisation menait contre les auxiliaires russes dans son île ; n'empêche qu'il a dû aller en prison plusieurs fois et **y retournera certainement**, après le congrès, quand on saura les propos qu'il y a tenus !

Sans apporter de malice à mes propos, je dois à la vérité déclarer que les délégués américains étaient fort friands de toutes ces informations Et on a pu entendre Michael Quill (C.I.O.) venir recommander aux Anglais de donner la liberté aux pays non autonomes, et exprimer son indignation de constater qu'une partie de l'Irlande n'était pas encore libre.

## Statuts et secrétariats professionnels

Les statuts sont précédés d'un préambule qui veut être la charte de la nouvelle Internationale, on en trouvera le texte dans les pièces annexes. **Deakin,** ancien président de la F.S.M., y a pris une part prépondérante.

Les lecteurs de la **R. P.** sont assez avisés pour faire leurs propres commentaires.

Les statuts eux-mêmes ne soulèvent pas d'observations importantes. En dehors du congrès un Conseil général et un Comité exécutif dirigent la **Confédération Internationale des Syndicats libres** ; le Comité exécutif comprend 20 membres : Afrique 1, Asie et Moyen-Orient 3, Australie et Nouvelle-Zélande 1, Grande-Bretagne 2, Europe 5, Amérique latine 2, Amérique du Nord 4, Antilles 1. (1)

C'est sur la demande de **Pastore** que le nombre des représentants de l'Europe a été porté à 5. (Les Américains ont voté pour, les Français se sont abstenus.)

Le Comité exécutif élit le président et les secrétaires généraux adjoints.

Une particularité qui doit être soulignée : le Comité exécutif constitue en son sein une « sous-commission de sept membres qui sera consultée chaque fois que des questions importantes ou urgentes se poseront entre les réunions du Comité exécutif ». En fait il s'agit d'un véritable Conseil de régence auprès du secrétaire général ; bien que la personnalité d'**Oldenbroeck,** premier secrétaire général, soit hors de question, on a voulu éviter que le responsable direct de l'Internationale puisse tout faire à sa guise : Anglais et Américains ayant été désarmés à la F.S.M. devant les activités du parfait domestique que reste L. Saillant.

Le principe **d'organisations régionales est admis ;** mais sujet à étudier et qui fera l'objet du prochain conseil général ou congrès.

Par contre, la question des **Secrétariats professionnels** reste entière ; l'article IX prévoit que « des dispositions doivent être prises pour assurer la coopération la plus efficace possible entre la Confédération et les Secrétariats professionnels internationaux dans l'exercice de leurs fonctions » (voir « résolution » page 8.

A aucun moment n'a été soutenue la thèse de l'intégration des S.P.I. dans l'Internationale ; **l'articulation** reste à trouver.

Il semble que le problème doive être réglé par la méthode empirique chère aux Anglais ; la nomination d'**Oldenbroeck** comme secrétaire général, dirigeant du plus important des S.P.I. (celui des Transports), doit aplanir bien des difficultés.

L'état d'esprit pour une collaboration totale paraît fort bon ; c'est certes le principal mais personne ne semble avoir d'idées très claires sur les formes précises dans lesquelles cette collaboration va s'exercer.

## Les interventions les plus caractéristiques

Les interventions ont été fort nombreuses. Il ne faut pas oublier qu'un discours de dix minutes dure en réalité une demi-heure, compte tenu des traductions.

Comme dans toutes les assemblées de bonnes choses ont été dites et aussi de beaucoup moins bonnes. Pour les lecteurs de la **R.P.** je crois qu'il convient de parler pour des raisons fort différentes des interventions de William Green, Walter Reuther, Irwing Brown, Léon Jouhaux et Miss Kara.

**William Green.** — Le président de l'A.F.L. s'attacha à montrer les conditions avantageuses de vie de l'ouvrier américain par rapport aux autres salariés.

Il estime que le pouvoir d'achat de la classe ouvrière américaine est de 37 % supérieur à celui de 1939.

Un dollar de l'heure doit être le salaire minimum. Certes, il y a quatre millions de chômeurs, mais depuis ces derniers temps on en compte un demi-million de moins.

Certains ont peur de la crise ; William Green, fait ressortir la différence qui existe entre la situation actuelle et l'après-guerre 1914-1918.

Le mouvement syndical est beaucoup plus fort et par conséquent peut imposer sa volonté.

On a parlé de miracle américain ; ce miracle est dû au travail accru des ouvriers. L'avantage de l'Amérique est marqué par ses **prix de production** : il faut, en moyenne, de **quatre à sept fois** plus de temps en Russie qu'aux U.S.A. pour la fabrication des objets de première nécessité. Il n'a pas manqué de faire ressortir que ce serait une erreur de voir dans le plan Marshall une application uniquement capitaliste. Il considère que l'action syndicale doit porter sur les points suivants :

— Les droits des syndicats doivent être augmentés.

— Le salarié doit être toujours en mesure de choisir son travail.

— Les limitations au droit de grève doivent être supprimées.

— La sécurité sociale doit être instituée ou développée.

— Il doit y avoir participation accrue des ouvriers pour l'augmentation de la productivité (contrepartie de la diminution des heures de travail).

— Les organisations professionnelles doivent s'élever avec vigueur contre tout travail forcé.

On reconnaîtra là le programme général qui a été maintes fois exprimé par l'A.F.L.

**Walter Reuther.** — C'est incontestablement W. Reuther qui a dominé la Conférence de Londres.

Interviewé par **Force Ouvrière** et ayant fait un discours à Paris les idées qu'il a exprimées sont maintenant connues.

Son slogan reste :

**Ni Staline ni la Standard Oil.**

Il est aussi farouchement opposé au « communisme » qu'il l'était au fascisme.

Il aime faire remarquer que ce sont les communistes et les nazis ensemble qui ont provoqué la chute de la République de Weimar ; il pense

(1) Le secrétaire général est d'office membre du Conseil exécutif, avec voix délibérative.

que la même chose pourrait se produire dans le futur si nous ne prenions garde.

En tant que président de syndicat de l'Automobile, il a dû dénoncer des alliances entre les communistes et Wall Street ; il s'est appuyé sur de tels faits pour chasser les staliniens des postes de direction des syndicats.

Dans la dernière grève qui intéressa 548.000 ouvriers américains, il affirme que celle-ci a pu réussir contre les efforts conjugués de Wall Street et des communistes aux U.S.A., et de la radio soviétique ; il prouve par là que les agents russes se moquent éperdument de l'intérêt des travailleurs.

Il rejette la formule des syndicats russes. Il a travaillé pendant deux ans en Russie et a pu constater que les syndicats ne sont là-bas que des **agences de l'Etat.**

Il recherche les possibilités de lutte contre l'impérialisme communiste. A son avis, il faut lutter pour obtenir des choses meilleures ; car on reste désarmé pour lutter contre les slogans de propagande. La lutte pour le pain et la liberté doit aller de pair. Il signale le moteur que constitue le mouvement ouvrier américain : 50 % de la production mondiale dépendent des Etats-Unis pour seulement 8 % de la main-d'œuvre totale ; le problème reste la mobilisation pour la **répartition et la distribution.** En attendant le C.I.O. donne son approbation totale au plan Marshall, et au point 4 du programme Truman (aide aux pays déshérités) ; mais le C.I.O. combat énergiquement le gouvernement sur sa politique en Italie, dans la Ruhr et en Chine.

La carence gouvernementale ressort plus précisément dans ce dernier pays. On a oublié que les luttes politiques sont mal engagées avec des gens qui ont faim ; ce n'est pas sur les champs de bataille que cette lutte pouvait être gagnée mais **dans les champs de riz.**

On reparle de surproduction. Certains veulent revenir aux anciennes conditions des marchés ; on sait où cela peut mener : **à la guerre et au chômage.**

A l'abondance de production doit correspondre une meilleure répartition.

Il faut chercher un nouveau mécanisme ; W. Reuther le voit dans la formation de groupes régionaux et dans une péréquation entre ces différents groupes. C'est dans ce sens qu'il faut œuvrer car les phrases des diplomates ne font avancer aucun problème.

Il faut que les Européens se rendent compte qu'ils doivent absolument s'unifier ; s'il y avait 48 régions indépendantes aux Etats-Unis, l'orateur **pense que le standard de vie américain serait très sérieusement diminué.**

Ce qui doit compter dans notre action ce sont les améliorations à apporter aux hommes et non les profits capitalistes.

Par suite de l'action syndicale, l'Etat intervient de plus en plus pour le bien des hommes ; ce qui ne veut pas dire que l'on doit tout attendre de l'Etat providentiel : mais les syndicats doivent par leurs luttes sur le plan économique obtenir les transformations que l'Etat peut imposer.

Il faut combattre les conservateurs et les agents financiers.

Il n'y a pas si longtemps, quand un homme voulait manger trois fois par jour, il était traité de **socialiste** ; maintenant, parce qu'il demande la sécurité sociale on le traite de communiste ! **Il ne faut pas se laisser prendre à ces ruses.** Il ne s'agit pas pour nous de mettre Wall Street dans Washington mais d'essayer de faire le contraire. Augmenter le progrès dans un cadre humain : tel doit être le vœu du syndicalisme libre.

Plus la production sera accrue et meilleure sera la répartition, et plus grands seront les espoirs **de paix.**

**Irwing Brown.** — Le représentant de l'A.F.L. en Europe avait été chargé de faire une déclaration sur les revendications économiques et sociales. On trouvera le compte rendu de son intervention page 9.

**Mis Kara.** — Représentait l'Hind Mazdoor Sabha, organisation qui groupe 670.000 adhérents, et qui s'oppose à l'Indian national Trades Union Congress (1.300.000 adhérents) — accusée par l'intéressée d'avoir les faveurs gouvernementales.

Je pense qu'il faut signaler les prises de position de Miss Kara. Elle est intervenue à deux ou trois reprises.

D'abord sur l'adhésion éventuelle des syndicats chrétiens.

Certes elle donne aux syndicats portant l'étiquette « chrétien » un sens qui n'est pas tout à fait celui que nous connaissons en France ; mais elle a formellement déclaré que les syndicats devaient à tout prix se garder de toute appartenance religieuse. Elle estime que des organisations prenant des qualificatifs religieux ne sont ni libres ni indépendants, puisqu'elles suivent les mots d'ordre de leurs Eglises.

Miss Kara pense que ceux qui obéissent à autre chose qu'à leur raison et leur conscience n'ont pas leur place dans la nouvelle Internationale. Si les syndicats « chrétiens » sont admis. il faut craindre la constitution de syndicats religieux.

Elle a, d'autre part, dressé un tableau assez sombre de la situation économique de l'Inde ; la misère a empiré depuis le départ de la tutelle anglaise.

Rien d'étonnant à cela, ministres et gouvernement appartenant uniquement à la classe possédante. La mortalité dans l'Inde est de plus en plus forte ; le niveau de vie baisse régulièrement. Le problème important reste la reconstruction économique et sociale car, l'Inde en a la preuve, **l'indépendance politique n'est pas du tout synonyme d'indépendance économique.** Elle estime que c'est par la lutte contre les profiteurs, la constitution d'un front uni, et l'élaboration d'un programme constructif que le sort des salariés pourra être amélioré plutôt que par l'asservissement aux politiciens de l'un ou de l'autre bloc.

**Léon Jouhaux.** — On pourrait certes ne pas parler de l'intervention de Léon Jouhaux. Son discours n'a été ni pire ni meilleur que ceux qu'il fait d'habitude. Je fais partie de ceux qui pensent que Jouhaux ne peut tromper personne : il suit depuis quelque 35 ans une ligne fort bien définie.

Mais son discours de Londres, devant une assemblée de militants internationaux, est fort caractéristique par... les questions qui n'ont pas été évoquées.

Le président de Force Ouvrière a pu parler pendant une demi-heure sans qu'à aucun moment, sous aucune forme, l'impérialisme russe soit dénoncé. Pas une fois sa voix ne s'est élevée pour stigmatiser l'attitude de ceux qui, glorifiant le vénéré Dieu tsar de toutes les Russies, trahissent honteusement le socialisme. Le porte-parole français n'a pas eu un seul mot pour qualifier cette économie monstrueuse qui fait du camp du travail forcé une pièce maîtresse de l'application des plans.

Pas une phrase sur les conditions dans lesquelles le mouvement syndical français s'était arraché à la gangue totalitaire qui l'étouffait.

Ses silences — certainement volontaires — n'ont pas échappé à plusieurs délégations étrangères ; ils ont été diversement commentés.

Pour nous la chose est non seulement grave : elle est inquiétante (1). Certes ce n'est pas la première fois que l'attitude de Jouhaux prête à cette critique.

Au congrès constitutif les adjurations de Mathé étaient venues rappeler que les militants attendaient des déclarations sur le sort de nos camarades bénéficiant des régimes de la « démocratie populaire » ; dans les divers C.C.N. les délégués ont pu remarquer que leur président était au-dessus de toutes les injures et qu'il ne pouvait être antistalinien, puisqu'il ignore l'existence de « la doctrine » devenue fléau.

Mais Jouhaux doit savoir ce que beaucoup disent tout bas ; il doit savoir combien son attitude suppose d'équivoque.

Les meilleurs des militants des U.D., des fédérations et des syndicats ont très bien déterminé la lutte à mener : contre le patronat d'une part, mais aussi contre le parti totalitaire, l'organe d'exécution de la diplomatie de la Russie expansionniste. Cette dernière lutte est d'autant plus difficile (mais indispensable) que trop de travailleurs se laissent encore duper par le clinquant des revendications, simple miroir aux alouettes.

Ces militants accrochés obscurément à leur tâche ne se crèvent pas la paillasse pour que leur président, se faisant leur porte-parole, ignore systématiquement toute une partie de leur activité et prête le flanc à toutes les critiques et suppositions.

Il ne s'agit plus de se contenter de hausser les épaules ; ceux qui pensent cela sont ceux qui donnent au mouvement Force Ouvrière le caractère quelque peu dynamique et original qu'il peut encore avoir.

Les supporters de Jouhaux veulent bien nous dire que de tels silences sont fort explicables. Du moment qu'on est à Force Ouvrière et qu'on participe à la création d'une Internationale face à la F.S.M. des explications supplémentaires sont-elles nécessaires ?

Je voudrais bien partager une telle quiétude, car si être participant à la création de l'Internationale dispense de telle prise de position, on n'aperçoit pas l'intérêt de parler pendant une demi-heure sur la liberté, la justice, la démocratie combattante et son aile marchante, etc.

Qu'apportent de telles phrases valant péroraison et recueillies par les journalistes officiels dans le journal non moins officiel « **Force Ouvrière** » :

**Nous ne vaincrons, et la démocratie et la liberté ne seront sauvées dans le monde, qu'autant que dans l'indépendance et la solidarité complète nous lutterons pour le mieux être et la liberté, afin que reculent les dictatures et se réalise la démocratie sociale.**

D'autant plus qu'à deux reprises différentes, Léon Jouhaux a tonné contre Franco. On peut croire que je n'ai aucune sympathie particulière pour le général Franco. Son régime ne sera jamais assez condamné ; mais il y a des hiérarchies dans le danger. Et la balance n'est pas tenue égale quand on étrangle Franco à coups de discours à la tribune et qu'on veut ignorer que M. Staline, bien qu'il coure allégrement sur ses 70 ans, est un fasciste russe « au moins » aussi dangereux que le fasciste espagnol.

**Le Secrétaire général.** — Je pense qu'il convient de réserver un paragraphe particulier pour celui qui a la charge de diriger pratiquement une si importante organisation. Le secrétaire général élu est notre camarade Oldenbroeck, secrétaire général de la Fédération internationale des Ouvriers des Transports (I.T.F.)

Alors que la lutte pour les postes est généralement le lot de ces assemblées, il est intéressant de signaler qu'Oldenbroeck a été tout naturellement porté à ce secrétariat.

L'affaire paraît en bonnes mains. Oldenbroeck dirige en effet l'Internationale des Transports qui reste sans contestation possible le Secrétariat professionnel le plus important et le plus efficace.

Nul doute que les qualités qu'Oldenbroeck a mises en application dans ce S.P.I. ne lui servent dans sa nouvelle fonction. L'homme est solide, et s'il ne s'agissait que d'une question d'hommes on pourrait affirmer que la F.S.M. ne pèserait pas lourd devant la C.I.S.L.

## Le siège de l'Internationale

Il a fait l'objet de nombreuses discussions (dans les coulisses). Les organisations américaines donnaient leur accord pour la capitale d'un pays européen ; mais par contre, elles étaient opposées à Londres, voulant éviter l'influence possible et fort probable des T.U.C. sur la nouvelle Internationale.

Il semble donc que Paris aurait pu être choisi comme siège. Il n'en a pas été ainsi pour des raisons qui malheureusement ne sont pas en l'honneur du mouvement syndical français.

Des divers arguments, ou prétextes, qui ont été avancés, il faut citer : la nouvelle Internationale ne disposerait pas d'une centrale assez forte sur laquelle elle pourrait s'appuyer ;

2° L'influence stalinienne est telle dans le réseau de communications que la France ne peut être considérée comme un pays sûr ;

3° La neutralité des gouvernements français est fort sujette à caution. De nombreux dirigeants ont craint que des changements dans la contexture gouvernementale ne soient tels que l'Internationale ne soit plus en sécurité ;

4° Le choix de Paris impliquait une attitude de combat contre la Fédération des Syndicats Molotov ; ça pouvait avoir de l'allure ! Quelque dur n'avait-il pas lancé Berlin ! Mais on a finalement préféré éviter le conflit trop spectaculaire.

Est-ce une preuve de courage ?

Quant à cela, je puis ajouter qu'il était assez curieux d'apprendre que le président de la Centrale Force Ouvrière affichait son désaccord pour Paris (les délégués français, eux-mêmes, ne paraissant pas connaître les raisons de cet ostracisme), le lecteur comprendra, que dans ces condi-

---

(1) Que penser de cet extrait du livre de Paul Reynaud : « La France a sauvé l'Europe » (Tome I. Pages 129-130) ?

« **Staline se plaint à Jouhaux.**

« L'amertume fort légitime du gouvernement des Soviets s'accroissait à mesure que le temps passait sans que rien fût fait pour donner vie au pacte de Laval. Léon Jouhaux m'a raconté, au cours de notre captivité, en Allemagne, qu'en novembre 1937 il se rendit à Moscou où il fut reçu par Staline, Molotov et Vorochilov. Ceux-ci se plaignirent à lui que, malgré le pacte franco-soviétique, les attaques de la presse française contre le gouvernement russe continuassent et qu'aucun des instruments prévus pour l'exécution du Pacte, en particulier la convention militaire, n'eût fonctionné. Ils lui firent observer que ce pacte était défensif et non offensif, qu'il ne s'agissait donc pas de préparer une agression mais de se défendre contre une agression possible. Le gouvernement français devait dire si, oui ou non, il devait appliquer ce pacte. Il pouvait se rendre compte de l'état de l'armée russe en constituant la commission militaire prévue. Il serait alors en mesure de prendre sa décision en connaissance de cause. Mais il devait la prendre. Rentré à Paris, continua Jouhaux, j'allai rendre compte de cette conversation à Chautemps, président du Conseil, qui me répondit :

— Vous l'avez vue, vous, l'armée russe ? »

tions, Bruxelles ne pouvait manquer de recueillir l'unanimité des suffrages.

Malgré les charges supplémentaires (le franc belge est une monnaie lourde) il est facile de comprendre que la Belgique présentait toutes les qualités qui manquaient à la France.

### Que faut-il penser de la nouvelle Internationale ?

La Confédération Internationale des Syndicats libres est créée : ce n'est déjà pas si mal. Je suis de ceux qui estiment que sa constitution peut avoir un effet stimulateur sur de nombreuses organisations : les chocs psychologiques ne sont pas à dédaigner d'autant plus que nous ne sommes guère gâtés en France.

Du côté positif je pense qu'il faut inscrire l'élection d'**Oldenbroeck**, qui a la lourde charge de donner forme à cette assemblage hétéroclite. Pourra-t-il mettre en pratique ses idées ?

Nul plus que lui ne possède, en tout cas, l'esprit internationaliste.

Sera-t-il assez heureux, comme il l'a dit, pour l'Occident et au dynamisme du Nouveau-Monde » ? allier « la sagesse de l'Orient à la culture de Mais si les organismes directeurs sont nommés ils restent à désigner ceux qui vont travailler, car si le Comité exécutif comprend de nombreux noms fort célèbres, il est douteux que des militants ayant les responsabilités de P. Murray (C.I.O.), William Green (A.F.L.) ou A. Deakin (T.U.C.), apportent un concours actif à la C.I.S.L.

En outre par les idées qu'ils représentent les dirigeants font très « Internationale d'avant guerre ».

Il appartiendra aux organisations adhérentes de forcer l'Internationale au maximum de combativité, car il paraît évident que de nombreux délégués sont friands de toutes les représentations au sein des organismes à caractère gouvernemental ; or la discussion en commission ne remplace jamais l'action propre des travailleurs.

Certes les délégués américains ont mis le maximum de bonne volonté à démontrer qu'ils n'entendaient pas abuser et même user de leur situation privilégiée.

Qui peut douter pourtant qu'ils soient les plus forts et les plus agissants : on ne peut qu'être frappé par le ton et la valeur que nos camarades mettent dans les mots « Strike » (grève) et « trade-union movement » (mouvement syndical).

Quel est le contre-poids qui peut leur être opposé ? Certes pas les T.U.C., car le caractère dominant des organisations anglaises n'est pas l'internationalisme.

Et les mouvements européens sont divisés par pays et à l'intérieur même des pays. S'il faut unifier l'Europe, il faut aussi sur le plan syndical former un mouvement syndical européen susceptible de tenir sa place au sein de l'Internationale : il n'est pas bon que les forts soient trop forts.

La C.I.S.L. reste un grand espoir ; mais il faut trouver les moyens et les formules susceptibles d'intéresser les travailleurs à cette vie internationale ; c'est par l'interpénétration des travailleurs de la même profession ou par les contacts de militants sur le plan de l'entreprise ou de l'U.D. qu'il sera possible de faire toucher du doigt à nos camarades l'importance du facteur international.

La C.I.S.L. serait vite réduite à la sclérose si elle ne devait consister qu'en la réunion des Green, Murray, Jouhaux, Deakin, etc...

A nous d'œuvrer pour que la C.I.S.L. soit la grande maison des travailleurs.

**R. LAPEYRE.**

# Le vertige de la pensée des forts

M. Cassou n'avait et n'a ni les mêmes motifs ni les mêmes mobiles d'agir que les communistes. Le voici convaincu du caractère totalitaire de l'Eglise stalinienne. Ne sait-on pas :

**« qu'il est interdit, sous peine d'excommunication majeure, de se rendre en Yougoslavie voir ce qui s'y passe et si ce qu'on nous en rapporte est vrai : c'est aller chez le diable. »** (1)

Mais il s'indigne aussi que cette Eglise :

**« Par ses associations, ses patronages, ses bulles et bulletins, par toute une mécanique de formules et de cérémonies, elle se répand dans tous les milieux, influence les comportements privés et publics et forme de chaque individu qui tombe sous sa coupe un homme nouveau, d'un seul tenant, d'une seule pièce, « perinde ac cadaver », et dont chaque réaction deviendra calculée et attendue. »** (1)

***

M. Vercors, lui, ne se désole pas de cette soi-disant conformité du « communiste sincère » avec le prototype prévu dans le plan quinquennal (et sans doute réalisé en quatre ans grâce à Lyssenko). Il ne s'en désole pas, mais l'utilise dans son « raisonnement ». Il ne retient pas, en effet, l'hypothèse d'aveux obtenus de Rajk « **par la menace, la torture ou le chantage (même sur la vie des siens). Car ici encore de deux choses l'une : ou bien Rajk était l'homme, le communiste sincère, que prétendent ses amis et ses défenseurs : ce genre d'hommes-là, nous le savons, jamais n'ont cédé à la torture ou au chantage d'aucune Gestapo en vue de leur faire renier leur vie et leurs convictions. Ou bien il n'était pas cet homme, il n'était pas ce communiste et alors ses accusateurs n'avaient pas besoin de le torturer pour lui faire renier une foi qu'il n'avait pas.** » (1)

M. Vercors comme on voit aime les situations simples et nettes !

***

**M. Labeyrie**, du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, a dit :

**« Tout ce qu'on sait pour le moment c'est que Rajk a été condamné pour des actes formels de trahison qu'il a avoués. La presse a suivi le procès et il pourrait être utile d'entendre les journalistes français qui ont assisté aux débats. La Ligue ne doit pas se prononcer sans connaître l'affaire à fond. Elle doit attendre que la commission de juristes qui se constitue ait terminé ses travaux. Au contraire nous pouvons nous prononcer sur le procès de Madagascar et sur le procès des communistes américains car sur ceux-là nous sommes renseignés. »** (2)

Passons sur ce dernier et subtil hommage aux possibilités d'information dans les pays d'en deça le rideau de fer. Insistons plutôt sur la préférence marquée par le Comité central de la Ligue (à la seule exception déclarée de M. Pinto) pour la formule célèbre du pâté d'alouettes. Mettre sur le même pied le procès de Budapest et le procès de New-York est paraît-il très habile.

Ruse un peu fatiguée pourtant ; Mme Viollis et même M. Hadamard la refusent et s'abstiennent au vote. M. Labeyrie, logique, vote contre. Une habileté, en fin de compte, qui n'a même pas les profits de l'habileté. Qu'est-ce qu'il reste ?

**G. WALUSINSKI.**

(1) « Esprits ». Décembre 1949.

(2) « Les Cahiers des droits de l'homme ». Oct.-nov. 1949.

# Documents sur la C. I. S. L.

## DECLARATION DE LA C.I.S.L.

Rassemblés dans la C.I.S.L., représentant les travailleurs manuels et intellectuels, donc les forces productives, nous affirmons notre confiance dans l'avenir de l'humanité.

Le développement de la science et de la technique, convenablement ordonné, doit accorder aux peuples du monde un standard de vie décent et en constante progression.

Tous nos efforts tendront vers une paix durable, vers la collaboration et l'union harmonieuse du travail et des hommes et des femmes, dans une société libre, pour accroitre l'abondance. Nous devons non seulement assurer le développement maximum en biens et services, mais nous attaquer résolument à leur distribution entre les nations.

Cinq ans après la plus grande guerre de l'Histoire, des résultats considérables sont acquis dans la réparation des ravages et la remise en ordre de l'économie. Nous devons nous associer à toutes les mesures pour parvenir au terme de cette tâche. Nous accordons donc notre total appui au programme de relèvement européen et aux mesures de même ordre de par le monde.

Des tâches plus grandes, requérant notre responsabilité, nous attendent, tant dans nos pays respectifs que dans le domaine de la coopération internationale sur la base d'une confiance réciproque.

Nous devons, dans les nations libres et industrialisées, utiliser la démocratie politique pour conquérir la démocratie économique. La misère et l'insécurité demeurent, car l'organisation équitable de l'économie reste en arrière du formidable développement de la technique.

Nous devons réaliser le plein emploi, organiser la production, opérer une distribution équitable.

Nous nous dressons contre la limitation arbitraire du droit des peuples à un standard de vie de plus en plus élevé. L'intérêt public prime l'intérêt privé, il condamne la recherche de profits particuliers contraires au bien général. C'est pourquoi nous réclamons la création d'organismes démocratiques mettant les industries de base au service des besoins nationaux.

Nous dénonçons le nationalisme qui protège les marchés intérieurs par les barrières douanières et les entraves au commerce. Les restrictions aux échanges internationaux de biens et services, à l'accession aux sources de matières premières rendent impossible la juste distribution du travail entre les nations, il faut donc organiser des régions économiques de plus en plus larges.

### PREMIERES TACHES : CONSTRUCTION, UNIFICATION

En première mesure s'imposent d'urgence la construction et l'unification de l'Europe occidentale, en comprenant l'Allemagne dans cette communauté européenne.

La conclusion des traités de paix avec l'Autriche, l'Allemagne et le Japon doit les ranger parmi les nations libres où le renforcement de la démocratie permettra d'assister les travailleurs dans leur lutte d'émancipation.

Les nations les plus industrialisées ont pour devoir d'aider les millions d'habitants des régions qui n'ont pas bénéficié de la révolution industrielle. Il y a, dans ces régions, des travailleurs qui n'ont pas de liberté politique ; d'autres vivent sous le joug des dictatures militaires ou du totalitarisme ; d'autres, enfin, plus avancés, n'ont pu réaliser leur aspiration à une complète indépendance. C'est là une question d'indépendance économique aussi bien que politique et il est, par exemple, d'une importance essentielle qu'il ne soit pas imposé de restrictions aux industriels des pays de ces régions, quant aux articles fabriqués. Nous nous engageons à assister les millions de travailleurs des pays en cause à obtenir le statut d'hommes libres.

Le progrès économique est à la base de cette conquête. Nous saluons comme progressives toutes propositions d'assistance technique et mesures concourant au même but faites dans un esprit de collaboration réciproque et non par calcul impérialiste. L'indispensable investissement des capitaux doit, dans ces régions, obligatoirement s'accompagner de la protection des intérêts des peuples et particulièrement des droits de la main-d'œuvre. De telles mesures complètent mais ne doivent pas remplacer l'effort des peuples pour résoudre leurs problèmes politiques et économiques.

Nous déclarons que les multiples formes de la coopération internationale ne doivent pas être attentatoires à la liberté des peuples de déterminer démocratiquement leurs institutions politiques, économiques et sociales. L'expansion du commerce mondial ne peut mettre en cause les défenses construites par les travailleurs et par leurs organisations syndicales pour la protection de leur sécurité et de leur niveau de vie.

Pour les pays où l'urgence et l'ampleur des besoins de la population rendent insuffisant l'effort national et international pour assurer un niveau de vie acceptable, nous préconisons le recours à la migration volontaire. Il faudra assurer aux travailleurs émigrants des droits interchangeables de sécurité sociale et la garantie de conditions de salaire et de travail équivalentes à celles en vigueur dans leur pays d'adoption.

Pour réaliser ces buts, le monde démocratique doit vivre dans la paix et la sécurité. Pour l'heure, les menaces de guerre émanent des régimes totalitaires que nous condamnons, car ils détruisent les valeurs morales et spirituelles des peuples. Seule, la démocratie véritable conserve ces valeurs. Par tous les moyens, nous apporterons notre aide aux peuples prisonniers du totalitarisme et aux travailleurs des pays démocratiques dont la liberté est menacée par les régimes de tyrannie.

Notre objectif ultime est l'établissement d'un système mondial de sécurité collective. En attendant, contre les dangers d'agression des dictateurs, nous acceptons des accords régionaux défensifs dans le cadre de la Charte des Nations Unies.

Pour nous, travailleurs, la solidarité internationale est le rempart de la protection de la paix. Nous sommes toujours les premières victimes des destructions et des brutalités engendrées par la guerre. Nous nous opposons aux convoitises de territoires d'autres pays. Nous voulons renforcer l'organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées pour la solution pacifique des problèmes internationaux. Plus de droit de veto. Nous demandons un système universel de contrôle atomique, prévoyant un régime efficace d'inspection internationale, ainsi qu'une application aussi large que possible de l'énergie et de la science atomiques, pour le bien de l'humanité et non pour sa destruction. Nous réclamons instamment que des mesures immédiates soient prises pour réaliser un programme progressif de désarmement universel et la création d'une force de police internationale pour le maintien de la paix.

Nous demandons de participer à tous les organismes s'occupant de collaboration internationale, économique et sociale, tels que l'Organisation Internationale du Travail, le Conseil Economique et Social, l'Organisation mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture des Nations Unies, l'Organisation Européenne de Coopération Economique, la Banque Mondiale, le Fonds monétaire International, l'O.M.S., etc.

Les travailleurs des nations évoluées ont réussi, grâce à leurs organisations syndicales et par la législation, à arracher à leurs employeurs de nombreux droits et avantages indispensables à la dignité et au bonheur. Ensemble, nous marquerons de nouveaux progrès. Par notre organisation internationale, nous aiderons les travailleurs d'autres pays à s'émanciper.

### NOTRE CHARTE EST CELLE DES TRAVAILLEURS LIBRES

Notre Charte est celle des droits des travailleurs libres dans une société libre. Le premier droit est celui à la justice économique et sociale. C'est pourquoi nous nous engageons solennellement à défendre par-

tout les intérêts des travailleurs et à rehausser la dignité du travail.

C'est pourquoi nous éliminons toute discrimination de race, de religion, de couleur et de sexe. Nous nous prononçons pour le principe : « A travail égal, salaire égal » et proclamons le droit de tous les êtres humains de poursuivre leur bien-être moral et matériel, dans la liberté et la dignité.

Nous voulons ensuite pour tous le droit inviolable au travail et le droit au libre choix de l'emploi, compte tenu de la capacité, car le travail n'est pas une marchandise. Pour conserver la liberté du travail, nous dénonçons et nous combattons le travail forcé.

En conséquence, le droit des travailleurs de s'organiser dans des syndicats libres, recevant leur autorité de leurs seuls membres, pour protéger leurs intérêts et négocier en leur nom, doit être universellement reconnu par gouvernements et employeurs.

Les groupements qui se disent syndicaux, dans les pays de dictature, ne sont pas des organisations libres et démocratiques qui défendent les intérêts des travailleurs, mais des instruments gouvernementaux créés en vue de l'exploitation méthodique des travailleurs au bénéfice de l'Etat. Nous exprimons notre solidarité aux travailleurs opprimés de ces pays et formulons l'espoir que le moment n'est pas éloigné où ils pourront constituer des organisations syndicales libres qui collaboreront au sein de notre Confédération avec les autres syndicats libres du monde.

Nous entendons apporter la justice économique et sociale, le bien-être aux travailleurs agricoles, intellectuels, et de toutes professions comme aux travailleurs de l'industrie.

Nous affirmons le droit à un niveau de vie aussi élevé que possible. Les standards existants sont à relever graduellement. Dès maintenant, tous les travailleurs devraient recevoir un salaire suffisant pour couvrir les besoins de nourriture, de logement, de distraction, de culture. Les organisations syndicales devront agir pour compléter leur action propre en pesant sur les gouvernements.

Nous proclamons le droit aux loisirs pour le développement des facultés intellectuelles et physiques. La durée du travail est à régler dans les négociations collectives, mais il est des standards au-dessous desquels il ne faut pas descendre. C'est pourquoi il faut tendre à la conclusion d'accords internationaux sur la durée maximum des heures de travail.

A plus longue échéance, nous œuvrerons pour l'obtention d'un salaire annuel garanti et pour l'établissement d'un salaire hebdomadaire garanti, en première étape. Cette notion répond à la fois à la justice économique pour le salarié et à une nécessité d'économie pour maintenir le plein emploi et développer la production.

La sécurité de l'emploi doit être garantie dans le cadre d'une politique économique générale et nous agirons pour obtenir les mesures assurant à des conditions équitables du travail à ceux qui en ont besoin.

L'introduction de nouveaux procédés ne pourra être génératrice de chômage. Rendus indispensables pour obtenir une production accrue, afin de relever le niveau de vie, ils doivent s'accompagner de garanties contre la mise en cause des conquêtes sociales et contre le chômage.

Les organisations syndicales devront être consultées sur l'introduction de perfectionnements techniques, afin de prévoir et organiser les reconversions de main-d'œuvre vers d'autres secteurs.

Le travail organisé tend à la réalisation des objectifs ci-dessus, pour autant qu'il s'agisse de questions réalisables, au moyen de négociations collectives et de discussions. Si, toutefois, les employeurs entravent l'aboutissement de ces objectifs, les organisations syndicales libres se réservent le droit, pour leurs membres, d'arrêter le travail s'ils le jugent opportun, attendu que le droit de grève découle logiquement du droit au travail.

Nous confirmons le droit des travailleurs à l'instruction gratuite et à l'enseignement supérieur, indépendamment de facteurs économiques et sociaux. Des mesures spéciales s'imposent pour la formation et l'orientation professionnelles et pour l'instruction des adultes suivant leurs capacités et leur volonté.

Nous dénonçons l'exploitation du travail des enfants comme antihumain et antisocial, et nous en poursuivrons l'abolition.

Ainsi sont esquissées nos revendications économiques et sociales. Leur mise en pratique pourra largement contribuer à apporter la liberté, la justice, la paix et le bien-être dans le monde entier. Les droits ne vont cependant pas sans responsabilités ; lorsqu'ils s'étendent, nos responsabilités augmentent. Nous abordons une époque où le travailleur organisé n'a pas seulement à revendiquer pour les salaires, les heures et les conditions de travail, mais doit exiger de plus en plus d'avoir voix au chapitre dans la détermination de la politique économique. C'est pourquoi les travailleurs doivent se préparer sans cesse pour assumer des responsabilités accrues. Les travailleurs doivent aussi reconnaître que leurs organisations syndicales, en servant, en tout premier lieu, les intérêts de leurs membres, doivent tenir compte du bien-être général de la communauté. Ainsi, les forces du travail constitueront une arme puissante dans la lutte pour les grands idéaux qui ont toujours guidé l'humanité sur le chemin d'une vie plus élevée et plus noble.

Lorsque nous nous souvenons des dures années de chômage, de désillusion et de frustration, traversées par toute une génération d'hommes et de femmes entre les deux guerres, nous déclarons que les torts faits à cette génération, les misères subies par elle et les précédentes, nous lèguent un héritage de problèmes à résoudre avec la volonté d'action. C'est pourquoi nous lançons notre appel à tous les travailleurs épris de liberté et les incitons à se consacrer à la réalisation de ce programme.

Unissons-nous pour vaincre la misère et l'exploitation, détruire la tyrannie et l'oppression et abattre partout les forces d'agression et de guerre. Etablissons les droits des travailleurs libres de tous les pays et donnons tout leur sens à ces impératifs : le PAIN, la LIBERTE, la PAIX ! Si nous restons unis, il n'y a pas de force au monde qui pourra enrayer notre marche triomphale.

## MANIFESTE

Pour le pain : dans la sécurité économique et la justice sociale !

Pour la liberté : dans la démocratie économique et politique !

Pour la paix : dans la liberté, la dignité et le bien-être !

Travailleurs de tous pays, de toutes races et de toutes croyances ; travailleurs des usines, de la terre et des bureaux ; travailleurs manuels et intellectuels, unissez-vous dans les rangs de la Confédération Internationale des Syndicats libres !

Pour créer un monde où les hommes vivront libres dans la sécurité, où la paix régnera entre les peuples, joignez vos efforts aux nôtres !

Avec vous, nous voulons ce monde et nous gagnerons !

**LE PAIN**

En assurant la mobilisation, au service de tous les peuples, des outils d'abondance possédés par les nations les plus industrialisées :

— Nous combattrons la misère par un régime de sécurité sociale, d'assurance-vieillesse et maladie, et par le plein emploi de la main-d'œuvre ;

— Nous accroîtrons le bien-être et donnerons à tous une vie belle et plus heureuse.

Nous apporterons toute notre aide aux peuples des colonies et d'autres régions économiquement peu évoluées pour qu'ils développent leurs ressources et recueillent les fruits de la science et de la technique moderne.

La démocratie économique et la démocratie politique sont inséparables.

Nous voulons la participation des organisations syndicales aux décisions de principe en matière économique, de planification, de production et de distribution.

Nous déclarons que, partout où le progrès humain est entravé par des droits acquis, le bénéfice privé devra céder le pas à la gestion collective dans l'intérêt général.

**LA LIBERTE**

Travailleurs, il faut créer un monde où les peuples échapperont à la tyrannie des régimes totalitaires de toutes formes : communiste, fasciste, phalangiste, à

l'exploitation et à la domination de la puissance économique des cartels et monopoles.

Avec nous, rejetez la doctrine qui condamne les travailleurs au sacrifice de la liberté politique et spirituelle pour obtenir une sécurité économique aléatoire, un semblant de justice sociale.

Il n'existe pas de dignité humaine :

— Sans liberté de pensée, de parole et de réunion ;

— Sans liberté d'association en des organisations syndicales, négociant des conventions collectives avec les employeurs, quelle que soit la forme de gestion de l'entreprise ;

— Sans le droit de recourir à la grève quand il le faut.

Il n'existe pas de dignité humaine :

— Sans liberté pour les peuples, y compris ceux des territoires dépendants ou semi-dépendants, de déterminer ou de changer, par des moyens démocratiques, la forme de leurs institutions politiques, économiques et sociales.

Les organisations syndicales libres du monde doivent aider, dans la mesure de leurs moyens, à se libérer de l'oppression totalitaire, les peuples opprimés par un régime policier — comme ceux de l'U.R.S.S., des « démocraties populaires », et de l'Espagne franquiste — et par toutes formes de dictature militaire, en Amérique latine et à travers le monde.

### LA PAIX

Travailleurs, le rassemblement des peuples libres et démocratiques — unis dans un commun effort pour réaliser la sécurité économique, la justice sociale et la liberté politique — est et demeure le seul moyen d'établir une paix durable.

Travaileurs de tous pays, de toutes races, de toutes croyances, ralliez-vous au puissant mouvement des travailleurs libres et démocratiques !

Ensemble, nous vaincrons la misère, nous mettrons fin à l'exploitation et nous créerons un monde où régneront l'abondance et la sécurité ;

Ensemble, nous abolirons la tyrannie et l'oppression et nous créerons un monde de liberté et de fraternité humaine ;

Ensemble, nous abattrons les forces de guerre et d'agression et nous créerons un monde de paix et de justice sociale.

## RESOLUTIONS

### S.P.I.

Estimant que la Confédération Internationale des Syndicats libres ne pourra remporter un succès complet qu'en entretenant des rapports aussi étroits que possible avec toutes les organisations syndicales libres qui ont pour but de réaliser pour leurs membres la liberté, la justice sociale et économique, et la paix universelle ;

Réaffirme le désir exprimé à Genève par la Conférence syndicale internationale préparatoire, d'assurer des consultations et une collaboration aussi étroites que possible entre la Confédération Internationale des Syndicats libres et les Secrétariats professionnels internationaux et, à ce sujet, le Congrès se réjouit des sentiments exprimés par les Secrétariats professionnels internationaux lors de la Conférence, tenue à Paris les 8 et 9 novembre dernier :

Autorise le Comité exécutif à se mettre aussitôt que possible en rapport avec les Secrétariats professionnels internationaux afin de prendre toutes dispositions pouvant assurer une collaboration efficace et la représentation réciproque, sur une base consultative, de la Confédération Internationale des Syndicats libres, d'une part, et des Secrétariats professionnels internationaux, d'autre part, et de convenir de mesures pour l'entraide dans le domaine de l'organisation syndicale.

### ESPAGNE

Le Congrès d'inauguration de la C.I.S.L., qui inscrit comme un des points principaux à son programme la lutte contre le totalitarisme sous toutes ses formes, se déclare solidaire de tous les travailleurs qui se voient privés de leurs droits par des régimes d'oppression et prend l'engagement de les assister

En conséquence, et en considération du fait que le régime totalitaire phalangiste fut établi en Espagne de manière violente en 1939, avec l'assistance militaire et pécuniaire du fascisme italien et du nazisme allemand, entraînant de déplorables conséquences économiques et sociales pour le pays en général et pour la classe laborieuse en particulier, et en vue des tentatives faites actuellement par Franco pour maintenir son régime au moyen de secours économiques et financiers de la part des pays démocratiques pour lesquels il n'a que du mépris ;

Le Congrès se prononce résolument contre toute assistance à l'Espagne, aussi longtemps que la démocratie et les droits syndicaux n'auront pas été rétablis dans ce pays et que les travailleurs n'auront pas été admis à apporter leur contribution à sa reconstruction.

Le régime franquiste cherche aussi à obtenir l'admission de l'Espagne parmi les nations participant au Plan Marshall et au Pacte de l'Atlantique. Le Congrès s'y oppose avec force : les phalangistes, pas plus que d'autres fascistes, ne sauraient être considérés par les démocraties comme des partenaires sérieux et ne doivent pas, par conséquent, être admis à participer à un pacte d'assistance réciproque.

Le Congrès adresse à l'U.G.T. et à la démocratie espagnole l'expression de toute sa sympathie dans leurs difficultés actuelles. Il félicite les travailleurs espagnols de la résistance qu'ils continuent à opposer au régime de Franco, malgré l'oppression inhumaine qu'ils ont à subir, et s'engage à leur accorder toute l'aide possible dans leur lutte. Le Congrès sait que l'U.G.T. et d'autres forces démocratiques et antitotalitaires d'Espagne sont prêtes à coopérer pour arriver à une solution commune du problème espagnol et il invite toutes les organisations affiliées à seconder ces efforts pour mettre fin promptement au régime de Franco.

Le Congrès s'engage en outre à chercher à influencer l'opinion publique mondiale par la publication de renseignements sûrs concernant la situation en Espagne et il donne mission au Comité exécutif de s'occuper de la chose sans délai, comme une des premières tâches à entreprendre par la nouvelle Confédération Internationale.

## PREAMBULE AUX STATUTS

La Confédération Internationale des Syndicats libres a pour objet d'unir les travailleurs des organisations syndicales libres et démocratiques du monde et de fournir à ces organisations le moyen de se consulter et de collaborer entre elles pour la réalisation des buts exposés ci-dessous.

La Confédération Internationale des Syndicats libres, convaincue que la liberté de pensée, la liberté d'expression et la liberté d'association doivent se traduire dans les conditions régissant la vie des travailleurs et leurs relations avec leurs employeurs, publics ou privés, et avec l'Etat, proclame le droit des individus :

à la justice sociale ;

au travail et au libre choix de l'emploi ;

à la sécurité de l'emploi et à la sécurité des personnes ;

de former des organisations syndicales qui protègent leurs intérêts mutuels, qui détiennent leur autorité de leurs membres et qui sont des instruments de libre négociation ;

à disposer de moyens démocratiques pour changer leur gouvernement.

La Confédération proclame le droit de tous les peuples à l'indépendance nationale complète et à l'autonomie gouvernementale, et soutiendra les efforts tendant à créer les conditions nécessaires à la réalisation de ce droit dans le plus bref délai possible.

La Confédération affirme que le bien-être universel, basé sur le travail libre et la démocratie économique, constitue avec la justice et la sécurité sociales l'un des fondements pour l'édification d'une paix durable, et que tout déni ou toute restriction de ces droits constitue un défi à la dignité humaine et une menace pour la paix.

Fermement attachée aux principes démocratiques, la Confédération se fait le champion de la liberté humaine, et dénonce et combat toutes les formes de totalitarisme et d'agression. Elle se déclare solidaire de tous les travaileurs privés par les régimes d'oppression de leurs droits de travailleurs et d'êtres humains, et s'engage à leur accorder son appui.

## OBJECTIFS

La Confédération Internationale des Syndicats libres déclare qu'elle a pour buts :

1. d'édifier une organisation internationale puissante et efficace de syndicats libres, démocratiques et indépendants de toute domination extérieure, se consacrant à défendre les intérêts des travailleurs de par le monde et à rehausser la dignité du travail ;
2. de faire reconnaître et appliquer universellement les droits d'organisation syndicale ;
3. d'aider à l'établissement, au maintien et au développement d'organisations syndicales, en particulier dans les pays peu développés du point de vue économique et social ;
4. de stimuler les activités visant à l'organisation de l'aide mutuelle entre les Centrales nationales ;
5. de coordonner la défense des organisations syndicales libres contre toute campagne visant à l'anéantissement des syndicats libres et à la restriction de leurs droits ou à l'infiltration et l'assujettissement des organisations de travailleurs par des forces totalitaires ou d'autres forces anti-ouvrières ;
6. de promouvoir les intérêts économiques, sociaux et culturels des populations de pays souffrant des ravages et des répercussions de la guerre, en contribuant par tous les moyens utiles au relèvement de leur économie et en œuvrant à la réalisation de mesures d'assistance économique mutuelle s'étendant à des régions aussi vastes que possible ;
7. de contribuer à la réalisation du plein emploi, à l'amélioration des conditions de travail et au relèvement du niveau de vie des peuples de tous les pays du monde ;
8. de stimuler le développement des ressources de tous les pays afin de contribuer au progrès économique, social et culturel des peuples du monde entier, et en particulier des populations des pays peu développés et des territoires non autonomes ;
9. de propager, pour l'élévation du niveau général de prospérité, l'idée d'une coopération économique accrue entre les nations, conforme à un plan bien conçu, de manière à stimuler la planification de la production et de la distribution et à développer des unités économiques plus vastes et l'échange plus libre des marchandises, et de chercher à obtenir la pleine participation des représentants ouvriers aux organismes officiels traitant de ces questions ;
10. de protéger, de maintenir et d'étendre le système du travail libre et d'éliminer partout le travail forcé ;
11. de représenter le mouvement syndical libre dans tous les organismes internationaux existants ou pouvant être créés, dont les fonctions peuvent influer sur les conditions sociales et économiques des travailleurs, et d'œuvrer, partout où la nécessité s'en fait sentir, à l'application des décisions de ces organismes ;
12. d'établir et de multiplier les liens avec les organisations internationales, tant gouvernementales que non gouvernementales, afin de contribuer à l'action de la Confédération Internationale des Syndicats libres, pour la défense et le développement des intérêts des masses populaires et pour la protection des droits de l'Homme ;
13. de soutenir l'établissement d'un système mondial de sécurité collective mais, en attendant la réalisation de pareil système, d'appuyer tous accords régionaux compatibles avec la Charte des Nations Unies et nécessaires à la défense de la démocratie et de la liberté des nations contre toute agression totalitaire ;
14. d'entreprendre et d'encourager une œuvre d'éducation et de propagande dans le but d'augmenter les connaissances et le degré de compréhension des travailleurs à l'égard des problèmes nationaux et internationaux qui se posent à eux, leur permettant ainsi de lutter de manière plus efficace, de promouvoir les objectifs de la Confédération et de réaliser l'unité ouvrière la plus large possible au sein de la Confédération Internationale des Syndicats libres, foyer du syndicalisme libre ;
15. de fournir aux organisations affiliées des informations au sujet des conditions d'organisation et de développement du mouvement syndical dans les pays membres, ainsi qu'au sujet de la réglementation des salaires et conditions de travail, de la législation ouvrière et d'autres questions s'y rattachant, dans ces pays.

# DECLARATION SUR LES REVENDICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

## PAR IRVING BROWN

1. — En ouvrant la discussion sur la question des revendications économiques et sociales, je n'entends présumer ni de l'issue des débats ni du programme d'action que la Conférence adoptera finalement. En tant que rapporteur, chargé de cette question par la Commission préparatoire, je m'attacherai uniquement à faire un tour d'horizon économique et les diverses délégations ici présentes entreront vraisemblablement dans le détail des problèmes économiques nationaux ou régionaux qui les concernent.

2. — L'économie mondiale révèle, à l'analyse, que la situation économique dans les divers pays du monde pose les problèmes suivants :

1) reconstruire les économies après les dévastations des années de guerre ;

2) accroître la production et dépasser les niveaux d'avant guerre ;

3) élargir le marché mondial et trouver de nouveaux débouchés dans les diverses parties du monde, afin d'équilibrer l'économie internationale ;

4) atteindre et maintenir de hauts standards de vie, et dépasser ceux-ci afin d'accroître le bien-être général de l'humanité et contribuer de façon importante à l'établissement de hauts niveaux de production ;

5) éliminer le chômage et l'insécurité économique et sociale, tout en préservant les institutions du syndicalisme libre ;

6) triompher des forces conscientes et délibérées qui tendent vers le bouleversement de l'économie mondiale.

3. — Ces tâches générales, et même mondiales, assument toutefois des aspects nationaux, régionaux ou continentaux, et c'est dans ce cadre uniquement que les problèmes que je viens d'énumérer peuvent être saisis et définis de façon satisfaisante et finalement résolus.

### EUROPE

4. — La politique étrangère de l'Union Soviétique a déterminé la formation d'une véritable dualité européenne, de deux Europes. L'Europe orientale s'intègre à l'économie de l'U.R.S.S. Les crises économiques, le chômage, les problèmes du redressement économique et des niveaux de vie sont tous résolus dans le cadre d'un système économique qui comporte comme éléments organiques le travail forcé, la prison et le camp de concentration. Les objectifs du totalitarisme soviétique déterminent la nature et orientent les solutions de tous les programmes économiques en Europe orientale et en U.R.S.S.

5. — L'Europe occidentale déplore cette scission du continent. Elle espère que l'unité de l'Europe finira par se réaliser et poursuivra son œuvre de redressement industriel, d'accroissement de la production et de relèvement graduel du niveau de vie des travailleurs, sans que soient sacrifiés les principes de la démocratie et du syndicalisme libre.

En passant en revue les éléments essentiels de la situation économique, nous pouvons énumérer les points suivants :

a) La production a dépassé les niveaux d'avant guerre, mais elle est cependant insuffisante pour permettre une réparation intégrale des pertes de guerre, ainsi qu'une amélioration sensible des standards de vie généraux. A ce point de vue, la situation diffère de pays à pays, mais ce sont en général la France, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest qui constituent les sièges principaux des difficultés économiques et du mécontentement populaire.

b) Jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'arriver à une stabilisation de l'économie, mais des progrès ont cependant été réalisés dans ce sens. Le Plan Marshall et l'O.E.C.E. ont non seulement apporté une assistance économique essentielle au relèvement de l'Europe occidentale, mais ont également contribué à

l'intensification de la coopération économique entre les pays de l'Europe occidentale. L'unification économique demeure encore l'instrument principal de la stabilisation économique ainsi que d'une amélioration des salaires et du niveau de vie des travailleurs.

c) La réintégration de l'Allemagne occidentale dans l'économie de l'Europe occidentale a fait des progrès et est indispensable, dans la situation économique présente. L'accroissement de la production allemande et son intégration dans l'économie et le marché européens contribueraient à une stabilisation plus poussée en Europe.

d) Le problème du chômage se pose de nouveau dans certains pays, particulièrement en Italie, en raison surtout du surpeuplement et du manque de ressources naturelles de ce pays qui compte près de deux millions de chômeurs, sur une population ouvrière se montant à 12 millions.

Une assistance plus intense et plus large sera nécessaire pour écarter cette menace à la stabilité sociale et économique du monde démocratique.

6. — La suppression des frontières, des barrières douanières et des autres restrictions à la libre circulation des hommes et des produits constitue toujours la solution de ce problème. Nous devons souligner que nous sommes résolus à éliminer le chômage et à réaliser le plein emploi, **mais uniquement dans le cadre d'un système garantissant la liberté du travail.** Nous voulons la sécurité et non pas l'esclavage économique.

## REGIONS INSUFFISAMMENT DEVELOPPEES

7. — Passons, dans notre analyse, de l'Europe, qui est l'une des régions les plus industrialisées du monde, aux régions où l'industrialisation n'en est qu'à ses débuts et qui ont connu une exploitation très intense des travailleurs. Les problèmes y revêtent un aspect tout à fait différent.

a) A la différence de l'Europe et de l'Amérique, le problème ne consiste plus ici à raccommoder et à remettre en état la vieille machine industrielle. Il s'agit plutôt de créer un nouvel appareil économique.

b) Les masses de l'Asie, de l'Afrique et même de l'Amérique du Sud doivent pouvoir bénéficier d'une assistance comportant un programme d'investissement de capitaux, une aide technique et d'autres mesures qui contribueront à un accroissement des ressources matérielles de la population, leur permettant de mieux se nourrir, se vêtir et se loger et seront l'instrument de l'élimination de la pauvreté et de la misère que les masses de ces régions ont dû supporter si longtemps.

c) Le quatrième point du programme des Etats-Unis et du Conseil économique et social des Nations Unies doit être établi sur une base suffisamment large et doit être orienté de telle sorte que les masses puissent bénéficier du processus de l'industrialisation.

d) L'industrialisation des régions peu développées doit être poursuivie de manière à contribuer à une humanisation des relations sociales. Les organisations syndicales devront veiller à ce qu'il soit tenu compte de l'Homme, au cours du processus d'industrialisation et que ce processus ne prenne pas uniquement l'aspect d'une domination extérieure, au profit de quelques-uns.

e) Le développement des régions du globe que je viens d'énumérer donnera la réplique, sur le plan économique, à ceux qui tentent d'exploiter d'anciens griefs économiques, afin d'imposer un système de domination étrangère et d'esclavage incomparablement plus nocif.

## LE CONTINENT AMERICAIN

8. — Dans cette partie du monde les régions les plus industrialisées voisinent avec celles qui sont parmi les plus arriérées.

9. — A la fin de la guerre, les Etats-Unis possédaient à eux seuls la moitié du potentiel industriel mondial. Cette situation pose une série de problèmes et exige que les Etats-Unis prennent des responsabilités quelque peu différentes de celles d'autres régions industrielles telles que l'Europe. Sans vouloir anticiper sur l'analyse plus poussée que nous donnera, je pense, la délégation américaine, je voudrais toutefois mentionner qu'il ne s'est pas produit jusqu'à présent de crise économique sérieuse aux Etats-Unis dans la période d'après guerre. Mais il a cependant été nécessaire de procéder à certains rajustements, et il y eut une période de chômage peu grave, qui a pu être résorbée sans donner lieu à de sérieuses perturbations économiques, et, à l'heure actuelle, le chômage est en déclin tandis que la production s'accroît. Les engagements relatifs à l'aide économique extérieure pris par les Etats-Unis ont pu être maintenus. Ainsi a pu être assurée l'assistance économique à l'Europe occidentale ainsi qu'à d'autres régions.

10. — Il apparaît clairement, à la lumière des besoins économiques mondiaux, que le maintien et, dans la mesure du possible, l'extension de cette assistance se révèlent indispensables, surtout si l'on veut que le programme d'industrialisation des régions insuffisamment développées devienne une réalité.

11. — L'Amérique du Sud doit faire face à des problèmes qui sont, sur bien des points, similaires à ceux de l'Extrême-Orient, et il y a lieu de souligner une fois de plus, à ce sujet, la nécessité de mesures de protection des travailleurs au cours de la phase d'industrialisation et d'investissement de capitaux étrangers dans ces régions.

12. — J'ai simplement voulu mettre en lumière, dans ce court aperçu, quelques-uns seulement des problèmes économiques qui se posent à nous dans diverses parties du globe. Les différentes délégations pourront, nous le pensons, analyser plus en détail les problèmes qui se posent dans leurs régions respectives et présenter leurs solutions à ces problèmes. Notre programme de revendications sociales et économiques devra, lorsqu'il aura été élaboré de façon définitive, refléter la volonté de nos organisations affiliées aussi bien que les besoins des classes laborieuses.

13. — Je voudrais souligner que, si certains problèmes et certains objectifs sont communs à nous tous, il en est d'autres particuliers à certaines régions. Ces différences résultent d'évolutions historiques ou de traditions diverses et de l'inégalité du développement économique. Elles conditionnent à leur tour les méthodes, les moyens et la tactique qui doit être suivie ou rejetée, dans tel ou tel pays ou région du globe. Mais en dépit de ces particularités, nous devons nous attacher à réaliser les objectifs qui nous sont communs, dans la lutte pour la sécurité économique et sociale et pour les droits de l'Homme.

14. — Nous pourrons formuler, dans cet esprit, un programme commun qui comprendrait les points suivants et qui s'attacherait à :

1) Stimuler l'accroissement de la production et de l'investissement des capitaux, afin d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, dans toutes les parties du globe.

2) Réaliser la sécurité sociale des travailleurs, dans le cadre d'un système démocratique où le syndicalisme libre peut s'organiser en vue de la défense et de la protection des droits sociaux et économiques et des droits de l'Homme.

3) Dénoncer et éliminer le travail forcé, le système des camps de concentration et la militarisation de la main-d'œuvre tels qu'ils se pratiquent en U.R.S.S. et en Europe orientale.

4) Intensifier la collaboration économique et l'unification des économies nationales sur des bases régionales ou continentales, en vue de la réalisation d'une véritable coopération économique mondiale.

5) Accroître l'influence des organisations syndicales dans la sphère de l'économie et participer, dans la mesure la plus large, aux organisations internationales gouvernementales et intergouvernementales, telles que les Nations Unies, l'Organisation Internationale du Travail et les organismes et commissions qui y sont rattachés. Cette tâche doit être une des fonctions majeures de la nouvelle Internationale.

---

**Malgré les économistes et les socialistes, malgré les manuels et les utopies, les coalitions ouvrières n'ont pas cessé un instant de marcher et de grandir avec le développement et l'agrandissement de l'industrie moderne. C'est à un tel point, maintenant, que le degré auquel est arrivée la coalition dans un pays marque nettement le degré qu'il occupe dans la hiérarchie du marché de l'univers.**

« Misère de la philosophie », Karl MARX.

# Parmi nos LETTRES

## Après l'appel de David Rousset

Nous avons reproduit, dans le numéro de novembre, l'appel adressé par David Rousset aux anciens déportés des camps nazis en vue de constituer une commission d'enquête sur les camps de concentration en U.R.S.S. L'un de nous pense que notre ami Paul Rassinier, ancien déporté, pourrait à ce titre participer à cette commission d'enquête. Mais Paul Rassinier nous a répondu qu'il n'avait pas apporté son adhésion au mouvement de David Rousset. Et il nous a donné les raisons de son abstention dans une longue lettre dont voici l'essentiel :

*...Pour ce qui est plus spécialement de l'appel de David Rousset, je pense qu'il n'a de valeur particulière ni par son origine, ni par son contenu, ni par le but qu'il poursuit, ni surtout par ce qu'on en peut espérer, ou redouter, selon l'angle sous lequel on se place.*

*D'abord, il vient un peu tard, et il surprend. Pendant quatre années, soit dans* l'Univers concentrationnaire, *soit dans* les Jours de notre mort, *de nombreux autres écrits et de non moins nombreuses conférences, David Rousset a mis en évidence et loué le comportement communiste dans les camps de concentration, articulant de faits et d'arguments pour la plupart non contrôlés, et qui n'ont pu trouver dans le public cet immense crédit qu'en raison du trouble et de la confusion nés de la guerre. S'il s'est risqué dans le document pur, c'est au moyen de son recueil,* le Pitre ne rit pas, *où seule l'Allemagne hitlérienne est en cause. Une fois, dans* l'Univers concentrationnaire, *et en manière de conclusion, il fit des camps un problème de régime, mais il n'insista pas et c'est seulement depuis quelques temps qu'il a découvert pratiquement les camps russes, mais sans se croire obligé de faire allusion, ni aux camps espagnols, ni, comme le remarque judicieusement Lecoin dans le dernier numéro de* Défense de l'Homme, *à « la chiourme française ». Dans le passé et quels que soient par ailleurs les mérites de son témoignage romancé, il a surtout contribué à creuser un peu plus le fossé entre la France et l'Allemagne et, sur le plan intérieur, permis aux communistes dont les méfaits en Russie ou ailleurs se trouvaient estompés ou passés sous silence, de s'abriter derrière le courant qu'il créait, de l'utiliser même, pour se hisser au gouvernement. Son attitude d'aujourd'hui est la suite logique de celle d'hier à cette différence près que, cette fois, c'est entre la Russie et l'Occident qu'il creuse le fossé. Je ne pousserai pas la malignité jusqu'à remarquer qu'elle se calque exactement sur l'évolution de la politique gouvernementale et qu'ayant fourni un argument au tripartisme communisant, il était normal et naturel qu'il fournisse aux Anglo-Américains la base idéologique indispensable à une bonne préparation à la guerre. Cette translation latérale et à peine sensible d'une action superficielle peut être un excellent moyen de rester « à succès » pour un littérateur qui a peine à se renouveler, mais elle ne fait pas avancer d'un pas le problème quant au fond. Si j'ajoute qu'au surplus les camps russes sont de notoriété publique depuis* Ma Vie de Trotsky, *à Margaret Neuman en passant par Victor Serge, les Espagnols de Karaganda et Kravchenko, l'intérêt qui s'attache à l'appel de David Rousset se trouve singulièrement diminué, et cela d'autant plus que ces derniers, dans leurs écrits ou leur comportement, montraient qu'ils ne témoignaient du cas particulier que dans le cadre du cas général. En tout cas, il n'apporte rien de neuf, ni verse rien au débat qu'une fois de plus, un témoignage sur des événements non vécus, et ne fait qu'enregistrer la faillite d'une politique au profit d'une autre qui fera immanquablement faillite, sinon à nos yeux, du moins devant l'Histoire.*

*Maintenant, croyez-vous sincèrement qu'un mouvement d'opinion si grand et si puissant soit-il, en France, dans le monde occidental et même dans tout le bloc Atlantique, soit susceptible d'obtenir, pour une commission de déportés, le libre accès du territoire soviétique, aux fins d'inspection des camps de travail ? Nous avons jadis lancé des campagnes en faveur de Francisco Ferrer, de Sacco et Vanzetti, des nègres de Harlem, etc. Certaines furent retentissantes et, dans certains cas, notamment dans celui de Sacco et Vanzetti, nous avions réussi à soulever la conscience française, sinon universelle. Nous n'en avons pas moins échoué dans notre entreprise, dans la mesure où elle visait à sauver les accusés. Et nous n'avions, en face de nous, que la monarchie espagnole ou la démocratie américaine, régimes très doux et très accessibles en comparaison de celui de Staline ! Envisageant au départ de notre action l'éventualité dans laquelle nous pourrions nous trouver de ne pas réussir à arracher les victimes aux bourreaux, il nous restait en manière de consolation, au moins la certitude de créer des courants d'opinion susceptibles de développements ultérieurs, en Espagne ou aux Etats-Unis. De fait, c'est ce qui s'est produit et, par là, nos efforts ne furent pas totalement vains. De la Russie, on ne peut même pas espérer cela : le rideau de fer est impénétrable et la corde qui vient de se serrer autour du cou de Petkow et de Rajk, la lourde porte qui vient de se refermer sur le cardinal Mindzsenty comme un certain nombre de coups de revolver dans la nuque, disent assez le cas que fait le Kremlin des courants de l'opinion qui lui sont extérieurs. Demander l'accès du territoire soviétique ou chercher à l'imposer est une puérilité qui prend, dans son sens et dans son caractère, tout le ridicule possible quand on sait que les Russes refusent à l'O.N.U. de laisser contrôler leurs armements : il saute aux yeux qu'ils n'accorderont pas pour les camps de travail ce dont ils ne veulent pas entendre parler pour la bombe atomique ! Dès lors, entretenir le public dans une espérance illusoire reste spectaculaire et rejoint dans l'arsenal des vieilles dentelles les gestes de bateleurs comme nous en avons hélas ! trop connu. Sans la moindre chance d'établir la moindre preuve au bénéfice d'une dérobade, d'ailleurs.*

*Il reste les résultats qu'on peut espérer ou redouter de l'entreprise : ils se déduisent d'eux-mêmes de ce qui précède. De même que jadis, David Rousset contribua essentiellement à cristalliser l'opinion dans une atmosphère « Embrassons-nous, Folleville », de même il risque de la cristalliser aujourd'hui dans une atmosphère rigoureusement et exclusivement anticommuniste ou antisoviétique et de faire oublier le problème posé par la pratique, extensible à l'infini, du camp de concentration comme moyen de gouvernement. En 1939, et dans les années qui précédèrent, la mise en évidence des exactions hitlériennes, et exclusivement hitlériennes, fit oublier tout le reste et servit de préparation idéologique à la guerre pour laquelle on se croyait prêt sur le plan matériel et idéologique. Effectivement, on fit la guerre. J'ai peur que, si on emboîte le pas, on ne finisse par oublier les Espagnols, les Allemands, les Italiens, les Français qui croupissent dans des camps identiques en tous points à ceux que j'ai connus, en compagnie de David Rousset, dans l'Allemagne hitlérienne, et par se trouver un beau jour, dans une guerre qu'on déclarera inévitable, indispensable et salutaire, comme on le fit de la dernière : déjà certains journaux parlent de la « délivrance » de 30 millions d'esclaves ! Très peu pour moi : une expérience m'a suffi !*

*Tout ceci pour vous dire que la question est une fois de plus mal posée. Le cas des camps de concentration ne se pose pas sur le plan des nationalités, mais sur le plan humain qui s'identifie avec celui de classe. Dans tous les pays, les camps sont là, qui changent de clientèle au hasard des circonstances et au gré des événements. Tous les hommes en sont menacés partout, et pour ceux qui y sont présentement enfermés, il n'y a de chance d'en sortir que dans la mesure où ceux qui n'y sont pas sont destinés à y entrer. C'est cette menace qu'il faut faire disparaître de nos horizons. Et c'est le camp lui-même, en soi, en tant que procédé, en tant qu'insti-*

*tution ou instrument, qui est blâmable. C'est donc contre lui, indépendamment de l'endroit où il se trouve, des fins auxquelles il est utilisé, des motifs qui le justifient soi-disant, et des régimes qui l'emploient, qu'il faut lutter. De la même façon que contre la prison ou la peine de mort. Tout particularisme, toute action qui désigne à la vindicte une nation plutôt qu'une autre, qui tolère le camp dans certains cas, explicitement ou par omission, calculée ou non, affaiblit la lutte individuelle ou collective pour la liberté, la détourne de son sens et nous éloigne du but au lieu de nous en rapprocher. Sous cet angle, on mesure un jour le tort qui fut fait à la cause des droits de l'homme en admettant que les collaborateurs fussent parqués dans des camps comme le furent les non-conformistes de* 1939 *et les résistants de l'occupation...*

Rassinier me permettra quelques mots de réponse, en toute amitié.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ce n'est pas parce que l'appel de David Rousset vient tard qu'il faut le rejeter. Il aurait pu venir plus tôt (bien des choses, depuis 1944, auraient pu venir plus tôt), c'est vrai. Malheureusement, il vient encore à temps, puisque les camps de l'U.R.S.S. n'ont pas disparu.

Ne comparons que ce qui est comparable. Les camps nazis ne pouvaient point se comparer avec la répression capitaliste classique (si nous osons ainsi nous exprimer). Ils étaient d'une bien autre taille, et d'un tout autre caractère. Existe-t-il aujourd'hui une commune mesure entre les camps de l'U.R.S.S., où se trouvent des millions d'hommes, et la répression capitaliste dans les autres pays du monde ? Il ne semble pas.

Pourquoi se préoccuper d'abord et exclusivement des camps de l'U.R.S.S. ? D'abord parce qu'ils sont, et de loin, les plus importants. Mais aussi, comme l'a écrit Louis Martin-Chauffier, parce que l'U.R.S.S. se présente encore comme l'Etat soviétique, comme un Etat socialiste, et que c'est une contradiction hurlante et insupportable.

Nous ne sommes pas antisoviétiques. C'est Staline qui est antisoviétique. Lui et ses serviteurs ont anéanti le soviétisme, le socialisme en U.R.S.S. pour y substituer leur dictature. Les crimes de cette dictature sur le peuple russe permettent, c'est bien évident, aux défenseurs du régime capitaliste d'exploiter la situation à des fins qui ne sont pas les nôtres. Mais pouvons-nous, devons-nous refuser une possibilité de venir en aide à ceux qui meurent dans les camps staliniens ?

Enregistrons un premier résultat d'importance. Le G.L.I., la *Révolution prolétarienne*, quelques petits organes d'opposition auraient pu encore pendant des années mener campagne contre les camps de l'U.R.S.S. Les staliniens français n'auraient jamais pris la peine de leur répondre. Ils auraient continué : nier l'existence des camps. L'appel de David Rousset, lancé de la tribune retentissante du *Figaro littéraire*, les a contraints à en reconnaître l'existence. Maintenant, ils ne nient plus, ils ne peuvent plus nier qu'il existe des camps de concentration en U.R.S.S.

Reste à savoir qui peuple ces camps. Comment on y vit. Comment on y meurt. Ce devrait être la tâche de la commission d'enquête. Mais, dites-vous, on lui refusera l'entrée en U.R.S.S. et le droit d'enquêter librement ? Eh bien ! ce deuxième aveu ne formera-t-il pas un autre résultat important ? Qu'ont donc à cacher les dirigeants staliniens ?

Serait-ce vraiment participer à la « préparation à la guerre contre l'U.R.S.S. » ? Soyons sérieux ! Vouloir obtenir de celle-ci la suppression d'un régime qui déshonore le socialisme semble, tout au contraire, de nature à ranimer la sympathie des travailleurs à son égard. S'il n'y avait plus de camps de concentration en U.R.S.S., si le vrai régime des Soviets venait à y renaître, combien les ouvriers de tous les pays du monde seraient plus nombreux et plus forts pour défendre le peuple russe contre toute agression impérialiste! Les événements nous forcent malheureusement à limiter nos espoirs. Généraliser un objectif masque souvent l'impuissance. Les camps de l'U.R.S.S. représentent un cas énorme et concret — que la conscience révolutionnaire devrait réussir à faire disparaître. — M. Ch.

## Réformes et réformisme

A propos de l'article « Confession » publié dans notre avant-dernier numéro, nous avons reçu d'un camarade belge, Lambert Derive, la lettre suivante :

*Louzon est un bien singulier camarade. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il nous surprend par la défense d'une position des plus inattendues. Tiendrait-il à se singulariser pour entendre dire de lui ce que Veuillot disait de Proudhon, accusant ce dernier de toujours dire* non, *quand tout le monde disait* oui *et vice versa ?*

*Je ne pense pas que nous pouvons accuser l'ami Louzon de cette manie. Ce qu'il écrit est toujours sérieusement et profondément pensé.*

*Donc Louzon pense sérieusement ne pas se tromper quand désespérant de l'actuelle classe ouvrière, il pousse nettement vers le réformisme. Car il n'y a pas à se tromper, c'est bien vers le réformisme que Louzon voudrait nous voir aller, et il nous le prouve d'autant mieux qu'il nous cite l'exemple du prolétariat américain.*

*Si la nouvelle position qu'il défend est juste, elle ne l'est que du point de vue matériel, plus exactement au point de vue de la politique du ventre. Mais elle ne représente en tout cas rien de social ni rien de moral. Si la classe ouvrière est trop avachie, trop ignorante, pour tenter quelque chose de vraiment prolétarien, quelque chose qui lui fasse réellement faire un progrès vers sa libération politique et économique, comment Louzon conçoit-il que cette même classe ouvrière qui ne lutte plus que pour des intérêts immédiats en arrive un jour à comprendre son rôle ?*

*Si cette classe ouvrière — donc celle qui nous occupe présentement — parvient par suite de la position satisfaisante de l'industrie à une situation matérielle assez enviable, il y a beaucoup de chance qu'elle refusera de descendre dans la rue pour quoi que ce soit, serait-ce même pour soutenir la lutte d'une partie de sa classe moins privilégiée. N'oublions pas que l'ouvrier gagnant un « bon » salaire trouve déjà difficile de se mettre dans la peau d'un autre ouvrier moins « privilégié ».*

*Dans le cas contraire : que l'industrie éprouve des difficultés, et la classe ouvrière ne pourra améliorer son sort, elle en subira même l'aggravation. Or dans cette situation malheureuse, la classe ouvrière sera encore plus incapable de faire quelque chose de sérieux, puisqu'elle ne serait toujours pas à même de découvrir les causes véritables de sa misère. Il lui manquerait toujours l'éducation et la formation que Louzon et nous lui souhaiterions. Nous nous trouverions donc toujours devant les mêmes problèmes et toujours devant la même impossibilité de les résoudre.*

*Alors que faire ?*

*A mon avis, Louzon aurait dû garder son pessimisme pour lui. Il a voulu être sincère, il refuse de bluffer. Il refuse de crier à l'approche de la révolution sociale quand tout nous en éloigne. Sur ce point nous ne pouvons être que d'accord avec lui. Mais si nous voulons comprendre son pessimisme nous ne pouvons uniquement par désespoir nous jeter dans le réformisme, si même ce réformisme a une valeur immédiate pour la classe ouvrière. Et,*

*surtout, nous ne pouvons uniquement rester dans ce réformisme, en attendant, pour reprendre notre travail révolutionnaire que la situation psychologique soit meilleure. Louzon ne croit-il pas qu'il serait préférable de pousser à une lutte à outrance pour l'amélioration de nos conditions de vie ? Mais en même temps et surtout de mettre l'accent sur l'aspect* secondaire *de cette lutte.*

*Nous avons tous, certes, des raisons de désespérer, mais dès que nous refusons de quitter la lutte,* **soyons logiques avec nous-mêmes,** *maintenons-la sur le terrain révolutionnaire.*

Inutile de dire que je suis complètement d'accord avec notre camarade sur la nécessité d'une révolution si le prolétariat veut améliorer son sort d'une façon définitive. L' « émancipation » ne consiste pas à demeurer salarié, même en touchant de bons salaires, mais à supprimer le salariat. Ce sont là des vérités élémentaires et indiscutables et je ne vois aucun inconvénient — loin de là — à ce qu'on les souligne, à chaque occasion, dans la *propagande.*

Mais ce n'est pas au point de vue de la propagande que je m'étais placé dans mon article ; c'était à celui, bien autrement important, de l'*action.*

Doit-on pousser aujourd'hui à une révolution, c'est-à-dire au renversement violent du régime actuel par une action de la classe ouvrière ?

C'est à cette question que je réponds : non ! Au moins, pour la France. Car, à moins de fermer délibérément les yeux devant les plus criardes évidences, à moins de vouloir absolument substituer à ce qui est ce que l'on voudrait qui soit, il est bien certain que, dans les conditions actuelles, le renversement du régime aboutirait à l'institution en France de la dictature russe, c'est-à-dire du remplacement du salariat par l'esclavage, régression effroyable à la fois pour toute l'humanité et pour le prolétariat.

Dès lors, que faire ?

Ne rien faire, ou se contenter d' « éducation » et de propagande ? Je ne le pense pas. A défaut de la révolution, il reste ce que l'on appelle dédaigneusement des « réformes », tout au moins les véritables réformes et non les pseudo-réformes, celles qui comportent des avantages concrets et bien définis, susceptibles d'améliorer le sort de la classe ouvrière, telles que les augmentations de salaires, les réductions de la longueur de la journée de travail, la diminution de l'intensité du travail. Réformes que nous avons toujours considérées comme possédant une valeur révolutionnaire parce que, ainsi que le disait le père Peinard dans cet article de *la Révolution* que Chambelland rappelait ici-même le mois dernier, « chaque conquête sur le pouvoir et sur le patronat est besogne de révolution ».

Mais, du fait que nous prônons la conquête de réformes, sommes-nous des « réformistes » ? Les mots semblent dire que oui, mais l'histoire dit que non, car les mots, particulièrement en matière sociale, ne disent généralement pas ce qu'ils paraissent vouloir dire, étant souvent employés par ceux qui les utilisent ou les créent beaucoup plus pour masquer leur pensée que pour l'éclaircir.

Rappelons encore une fois que le syndicalisme révolutionnaire non seulement n'a jamais été l'adversaire des réformes, mais qu'il en a toujours été le principal protagoniste. En fait, depuis la fondation de la C.G.T. jusqu'à la guerre de 1914, toute son action a été axée sur la conquête de la journée de huit heures, réforme s'il en est. Ce qui le distinguait du syndicalisme réformiste ce n'était donc pas qu'il ne luttait point pour les réformes, tout au contraire, mais c'était, d'une part, qu'il luttait pour des réformes plus audacieuses et par des moyens plus vigoureux que celles et ceux auxquels les réformistes entendaient se limiter, d'autre part, et surtout, parce que les réformes ou prétendues réformes que le réformisme prônait consistaient en des mesures qui tendaient simplement à *intégrer la classe ouvrière dans l'Etat.* Or, le syndicalisme révolutionnaire voulait maintenir l'action ouvrière dans un état de complète indépendance à l'égard de l'Etat, et, plus généralement, de toutes les institutions de la société actuelle. Le réformisme voulait « collaborer » avec les classes dirigeantes : le syndicalisme révolutionnaire ne voulait avoir avec elles que des rapports de force.

Si l'on en doute, qu'on se rappelle à propos de quoi est née l'opposition entre réformistes et révolutionnaires au sein de la C.G.T. à peine constituée. Etait-ce à propos d'une « réforme » que les uns désiraient et pour laquelle les autres refusaient de lutter ? Nullement ! il ne s'agissait point d'une réforme, j'entends par là une de ces réformes concrètes améliorant directement le sort du travailleur et qui sont les seules que j'aie envisagées, il s'agissait... du Conseil supérieur du Travail ! Millerand, alors ministre pour la première fois et qui avait été mis là dans le dessein d' « assagir » la classe ouvrière, avait imaginé d'embrigader les principaux militants syndicaux dans un organisme d'Etat qui venait d'être tout exprès réorganisé, et qui se dénommait le Conseil supérieur du Travail, sorte de préfiguration du Conseil national économique actuel. Les réformistes acceptèrent, les révolutionnaires refusèrent. D'où la cassure.

Et ce fut toujours sur cette même ligne : collaboration ou opposition à la société bourgeoise et non sur celle de l'amélioration des conditions de vie du travailleur au sein de sa condition de salarié, que l'opposition des deux tendances fondamentales du syndicalisme français n'a cessé de se manifester.

Aujourd'hui, l'intégration du syndicalisme réformiste dans l'Etat et la « nation » est devenue telle que les réformistes ne se contentent plus de prétendre que les révolutionnaires vont trop vite ou trop fort sur la voie des réformes, ils *s'opposent à toute réforme ;* ils demandent même l'abandon de celles précédemment acquises. Regardez l'Angleterre ! Non seulement le Conseil général des trade-unions s'oppose à toute demande d'augmentation de salaires, mais il préconise, en sa dernière résolution, l'augmentation des heures supplémentaires et la généralisation du travail à la tâche ! Tournant ainsi très exactement le dos aux deux réformes pour lesquelles avaient lutté jusqu'ici, et souvent victorieusement, tous les syndicalistes, réformistes et révolutionnaires : la réduction de la journée de travail et la suppression du travail à la tâche. De sorte qu'aujourd'hui, la position la plus contraire au « réformisme » qui soit, c'est de réclamer des réformes !

La lutte pour les réformes est le meilleur et, pour le moment, à peu près le seul moyen de maintenir la scission du prolétariat d'avec la bourgeoisie, base de toute action révolutionnaire ultérieure. — R. L.

# JUSTICE COLONIALE

## ALGÉRIE

Sous le titre « L'expédition punitive des gendarmes sur un village algérien » *Franc-Tireur* du 19 novembre a relaté les représailles exercées le 28 septembre dernier contre les habitants du douar de Sidi-Ali-Bounab (en Kabylie), qui n'ont pas voulu se faire les auxiliaires de la force publique dans sa recherche d'un déserteur nommé Cherchar.

« Pendant deux semaines, écrit *Franc-Tireur*, les forces de police se livrèrent à une véritable mise à sac : bétail, chiens, volailles tués, portes défoncées à coups de hache, toitures détruites, jarres brisées ; blé, orge, figues, fèves, huile, pétrole, répandus sur le sol et pétris avec de la terre ; poterie et vaisselle brisées. »

« ...Des dégâts évalués, paraît-il. à plusieurs millions ont été causés dans les demeures de Guennache Mohammed ben Ali, Guireche Mohammed ben Ali, Kebaïli, Bouhadjar, Bourefis, Djeballi, Mezaguev, Tassibi, Ouachi, Arezki, Douadj Mohammed, Lakhal Aboud. »

« ...Plus de six cents maisons, disent les uns, quatre cents, disent les autres, ont été littéralement saccagées. Plus rien n'y subsiste. Pris de peur et de panique, les femmes et les enfants fuyaient vers Alger et la plaine. Sept mille environ, d'après certains enquêteurs privés, ont pris le chemin de l'exode dans des conditions lamentables. Les hommes consternés ne savaient que faire. Désemparés, ils suivaient, en désordre, les leurs. Les gendarmes les arrêtaient, les fouillaient sous la menace de leurs armes, leur soutiraient de l'argent, les rouaient de coups de crosse.

» Des hommes étaient déshabillés, attachés au cou à l'aide d'une corde, traînés de force et contraints de marcher ainsi en public.

» Des femmes et des jeunes filles étaient violées devant les maris et les parents attachés...

« ...La mosquée de Sidi Ismaïl aurait été profanée. »

### Le démenti du ministre de l'Intérieur

Le lendemain paraissait dans la presse un démenti de M. Jules Moch :

« Un quotidien de la presse parisienne du matin a cru pouvoir établir un parallèle entre les incidents qui se sont produits en Algérie, au douar Sidi-Ali-Bounab, et les actes qui se dérouleraient dans certains pays de l'Europe orientale.

En ce qui concerne les incidents de Sidi-Ali-Bounab, les informations de ce quotidin sont tirées d'un journal métropolitain, « Algérie Libre », organe du P.P.A., qui n'a fait, lui-même, que s'inspirer d'articles déjà parus dans deux organes algériens : « Alger Républicain », organe du parti communiste, et la « République Algérienne », organe de l'U.D.M.A. Le premier a été condamné pour propagation de fausses nouvelles, diffamation et propagande antifrançaise. Le second est l'objet de nombreuses plaintes en diffamation qui n'ont pu aboutir du fait de l'immunité parlementaire qui couvre son directeur, M. Ferhat Abbas, conseiller de l'Union française.

Dès la parution des articles d' « Alger Républicain » et de la « République Algérienne », M. le gouverneur général de l'Algérie avait demandé à M. le procureur général de faire procéder à une enquête judiciaire et avait lui-même diligenté une enquête administrative.

D'après les conclusions concordantes de ces deux enquêtes, les faits avérés se résument à ce qui suit :

Le 27 septembre dernier, un dangereux malfaiteur, Cherchar, convaincu de plusieurs crimes et meurtres, sur le point d'être arrêté en vertu de 7 mandats d'arrêt, tenta de tirer une rafale de mitraillette sur les gendarmes qui ne durent leur salut qu'à l'enrayage de l'arme du bandit.

Malgré le feu ouvert contre lui, Cherchar réussit à s'échapper et à disparaître dans le maquis.

Les recherches entreprises au douar Sidi Ali Bounab les 27, 28 et 29 septembre par la gendarmerie afin de le retrouver aboutirent à la découverte sous les toits de plusieurs maisons d'armes et de munitions.

L'exode d'un certain nombre d'habitants de ce douar — 250 au maximum — fut uniquement causé par les propos d'agents du P.P.A. et du parti communiste, lesquels avaient propagé le faux bruit d'une expédition punitive organisée par des éléments militaires.

A l'heure actuele, les indigènes en exode, rassurés par les autorités, ont regagné leur douar et des poursuites sont engagées contre les calomniateurs.

Les preuves indiscutables administrées par les deux enquêtes font éclater le caractère odieux d'informations qui tentent à discréditer la politique du gouvernement de la Réupblique française dans les départements algériens. »

Le quotidien visé, on s'en doute, c'est *Franc-Tireur*. Quant au parallèle entre les incidents de Sidi-Ali-Bounab et les actes de l'Europe orientale; il s'agit de témoignages de Polonais déportés à partir de 1940 en Sibérie et relatant la vie infernale menée par ces hommes avant d'être relâchés à la suite de l'accord russo-polonais.

Le sort des déportés en Sibérie n'est peut-être pas comparable à celui des Arabes de Sidi-Ali-Bounab, mais il participe du même mépris de l'humain. Les Naegelen et autres Moch ne se conduiraient pas autrement que les hommes du N.K.V.D. s'ils étaient assurés de la même impunité. Les méthodes employées lors des élections à l'Assemblée algérienne suffiraient pour en faire la preuve. Sans parler des massacres du Constantinois...

En ce qui concerne l'origine des informations, si elle était viciée à la base, le principal responsable ne pourrait être que le gouvernement général de l'Algérie qui par la pression inouïe exercée sur les populations par ses caïds et ses administrateurs rend difficile la tâche de l'informateur.

Mais si difficile que soit cette tâche, elle n'est pas impossible.

La preuve que les informations puisées dans les « République algérienne », qui sont à la base de notre étude sur les élections scandaleuses à l'Assemblée algérienne, n'ont jamais été démenties.

La preuve également, c'est que malgré les menaces et les deux saisies dont elle a été l'objet, la « République algérienne » persiste dans ses accusations et les précise.

Voici, entre autres, les « violences, viols et actes contre nature » qu'elle dénonce dans son numéro du 2 décembre :

#### AUX OULED SAADA

Fellah Amar : Accusé d'avoir donné des soins à Cherchar.

Moustaches coupées à l'aide d'un couteau de cuisine.

Frappé et emprisonné pendant 3 jours à Bordj-Menaiel.

Chien tué à coups de revolver par le commissaire (?) de Bordj-Menaiel. Bijoux en argent volés. Plusieurs jarres brisées. Amphore contenant de l'huile jetée à terre. Plus de vingt doubles décalitres de céréales — provisions d'hiver — mêlés au fumier et à la bouse de vaches.

Son jeune frère : Fellah Ahmed complètement déshabillé en présence de ses beaux-parents, traîné pendant toute une journée à Ouled Saada, à 5 km. de son domicile puis ramené après avoir été battu à la tombée de la nuit.

Toiture d'une maison en grande partie démolie. Pas d'armes découvertes.

A tenté de se plaindre. Un écrivain public, rencontré à Tizi-Ouzou après avoir commencé à rédiger la plainte s'est ravisé, toujours par peur des représailles.

Le caïd Dahmoun et le parent (frère peut-être) d'un autre caïd, un nommé Chebah Mohamed, ont annoncé aux femmes la prochaine arrivée des Sénégalais. Résultat : fuite de toute la famille — une dizaine de personnes — qui ont dépensé une quinzaine de mille francs pendant l'exode.

**MAISON FELLAH MOHAMED**

Dégâts : 12 litres d'huile, 13 litres de miel, 5 décalitres de pois chiches, plusieurs jarres brisées, 5 décalitres de fèves mélangés à 3 litres de pétrole, pour les rendre inutilisables.

Entendu à Tizi-Ouzou, a demandé à être confronté avec les gendarmes de Bordj Menaiel. On s'est obstiné à lui présenter les gendarmes de Tizi-Ouzou.

**HUILERIE BOUZOURINE ET KIAS**

Vide de tous occupants au moment où les gendarmes ont opéré, le samedi 1er octobre. L'huilerie n'a pas été incendiée, mais un feu de paille a été allumé à l'intérieur. Un chef de fraction et son frère attachés par une corde et menacés de se voir grillés s'ils ne « parlaient » pas !

Toitures arrachées, portes brisées, actuellement réparées.

**MAISONS KIAS AMAR ET KIAS AHMED**

150 litres d'huile versés. Tous les ustensiles de cuisine ainsi que de nombreuses jarres brisées. L'huile répandue à terre sur une surface de plus de 25 mètres carrés.

Pendant ce temps les gendarmes tiraient en l'air, au milieu de la population affolée.

**MAISON DE L'AMINE BOUZOURINE AMAR**

Une dizaine de jarres brisées. Trois toitures complètement démolies et hors d'usage. Les gendarmes montaient sur les toits, piétinaient les tuiles ou obligeaient, sous la menace des armes, les intéressés eux-mêmes à en faire autant.

Aucune arme n'a été trouvée.

Trois veuves vivant seules : (dont il est facile de découvrir les noms) ont eu leurs maisons dévastées. L'une d'elles a son fils en France.

**VIOLS**

Il s'agit d'affaires extrêmement graves. Nous sommes obligés de taire les noms que nous tenons cependant à la disposition de la justice.

Les victimes ? Nous avons acquis, sur les lieux, la certitude qu'il est facile de les retrouver. Et d'abord :

Des viols collectifs opérés par une escouade de gendarmes — ceux de Bordj Menaiel — dans la maison d'un conseiller municipal MTLD du Camp-du-Maréchal, qui habite aux Ouled-Saada.

Des femmes, une dizaine environ, voisines de ce dernier, s'étaient réfugiées dans sa demeure, avec l'espoir que son autorité de magistrat municipal devait suffire à leur éviter les pires outrages.

Reçus sur le pas de la porte par le conseiller municipal en question, les gendarmes le battirent, pénétrèrent dans un lieu grouillant de femmes et purent ainsi, en toute quiétude, satisfaire leurs plus bas instincts. Ceci se passait à la nuit tombante.

**ACTES CONTRE NATURE**

Trois parents de Cherchar, trois frères, après avoir été mis à nu, ont été frappés, fouettés, victimes de tentatives de strangulation et de pendaison. Ils furent en plein village de Ouled-Saada soumis à de longues séances de pas gymnastique avec saut à la corde et saut d'abstacles (caisses).

Deux d'entre eux furent obligés, complètement nus, sur la place du village, de se livrer à des actes contre nature, après avoir fait prendre à chacun la position idoine.

Le caïd Bentchalghen (?) menait, plus ou moins dissimulé, les opérations.

**AVORTEMENT**

Au village des Ouled Bouzid, la femme du nommé Benâdoche a avorté par suite des violences dont elle a été l'objet.

M. le ministre de l'Intérieur apporte-t-il un autre démenti ? Voyez plutôt :

Après avoir déclaré le 20 novembre que « deux enquêtes font éclater le caractère odieux d'informations qui tentent à discréditer la politique du gouvernement de la République française dans les départements algériens », M. Moch reconnaît, le 13 décembre, « que la perquisition avait été trop brutale et que certaines exactions avaient été commises. Une sanction d'arrêt de rigueur a été prise : contre un commandant de gendarmerie pour défaut d'encadrement d'un détachement, un sous-officier pour défaut d'autorité et huit gendarmes pour mauvaise tenue (!) »

Ces mesures ont suffi pour calmer la conscience de nos députés. Par 360 voix contre 197 ils ont rejeté, le 13 décembre, une résolution réclamant l'envoi en Algérie d'une commission parlementaire d'enquête.

Pourtant la commission de l'Intérieur avait désigné le 7 décembre une sous-commission à cette fin. L'Assemblée nationale a passé outre...

L'O.N.U. s'est émue du sort des populations coloniales. Elle exige que les Etats impérialistes lui rendent des comptes. Bientôt, sans doute, faudra-t-il aux Français des gouverneurs américains pour leur faire entendre raison !

J.-P. FINIDORI.

# MADAGASCAR

Les journaux ont annoncé que les avocats des parlementaires malgaches, condamnés à Tananarice en octobre 1948, ont présenté le 9 de ce mois une requête au ministre de la Justice demandant la révision du jugement pour les raisons suivantes :

« Quatre faits nouveaux, d'une importance capitale, se sont produits depuis le prononcé de l'arrêt, affirment les avocats :

» 1° Le témoin Ravelonamina a donné des faits, à son propre procès, une version différente de celle qu'il avait donnée au procès des parlementaires. Il assistait, dit-il maintenant, à la réunion préparatoire de la rébellion à laquelle aurait pris part, à Moramanga, le député Ravoahangy ; il avait affirmé le contraire ;

» 2° Raparivo, qui n'avait pas été entendu au procès des parlementaires, a fait au procès Ravelonahina des déclarations qui infirment totalement les principales dépositions à charge retenues contre le député Ravoahangy. Il affirme en effet avoir assisté à la réunion de Moramanga, et n'y avoir pas vu Ravoahangy ;

3° » Au cours d'un de ses procès, le témoin Randrianarison a entièrement rétracté sa déposition faite au procès des parlementaires, et a confirmé par écrit ses rétractations. Il assure avoir signé son premier témoignage à la suite de coups ;

» 4° Rakotomalala, secrétaire du député Raseta, peut désormais établir, à la suite d'une révélation, que le code secret, qui n'avait jamais servi, mais dont la rédaction lui était imputée, ne pouvait avoir été confectionné par lui. Le prénom André qui y figure est celui d'un de ses jeunes neveux, né fin mars 1947, donc postérieurement à son départ pour la France et à celui de Raseta. Cela démontre que ce code, placé chez Raseta à Tulear, a été fabriqué soit par la sûreté, soit par des adversaires politiques décidés à le compromettre en le faisant passer pour détenteur d'un code secret qui, en raison des termes qu'il comportait, n'aurait pu avoir pour auteur que son secrétaire.

» La Cour de cassation a maintes fois décidé poursuivent les avocats, que constitue le fait nouveau de nature à établir l'innocence du condamné « la rétractation de certains témoins dont la déposition avait exercé une grande influence au point de vue de la déclaration de culpabilité ». De même la Cour de cassation a jugé que la révision d'un jugement pouvait être ordonnée « lorsque la preuve contraire des dépositions et du document qui ont déterminé la condamnation résulte de déclarations nouvelles de témoins non précédemment entendus. »

On se rend compte, par ces faits, que « le procès de Tananarive n'a rien à voir avec la justice », comme l'écrivait « un témoin » dans la *R.P.* d'octobre 1948. Cependant, pour montrer à quel point les procédés employés par la police sont analogues à ceux de la Gestapo, nous reproduisons, d'après *Franc-Tireur* du 2-12-49, la confession de Randrianarison :

## La confession d'un témoin

Je soussigné, Randrianarison, cultivateur, demeurant à Ambodinifody, canton et gouvernement de Sabotsy-Anjiro, district de Moramanga, déclare ce qui suit concernant les événements qui se sont déroulés dans cette région, au mois de mars 1947, et au sujet des interrogatoires que j'ai subis et de mes procès.

Dimanche 30 mars 1947. En apprenant que des troubles avaient eu lieu à Moramanga, nous fûmes pris de peur, et, dès le lendemain lundi j'expédiai ma femme et mes enfants à Tananarive, restant moi-même sur place pour m'occuper de nos biens.

Le mardi 1er avril 1947, les soldats français arrivèrent à Ambodinifody. Aussitôt, ils se mirent à fusiller les gens et à mettre le feu au village. La population s'enfuit sous le coup de l'effroi et de la terreur. Moi aussi, je m'enfuis. Pas une seule personne ne résista, et cependant les soldats en fusillèrent en masse.

J'ai vu de mes yeux les soldats français mettre le feu au temple et à l'école protestante, bien que pas une seule personne n'y fût cachée.

Durant ma fuite errante à travers la forêt, je n'ai pu avoir de contact avec personne. Je n'osais aborder les militaires de peur d'être tué par eux. A la longue, cependant, je résolus de me rendre et, le 5 août 1948, je me présentai au poste de la gare d'Ambodinifody.

Le jour même, la voiture militaire me prit et me conduisit à Anjiro. Là, on me mena devant l'inspecteur Ravahatra pour être interrogé. Celui-ci me reçut à grands coups de nerf de bœuf et ne commença mon interrogatoire que lorsque je n'en pouvais plus.

Je lui déclarai que j'étais président de la sous-section du M.D.R.M. d'Ambodinifody et que je m'étais enfui dans la forêt pour les raisons ci-dessus indiquées. Quel ne fut pas mon étonnement lorsqu'il m'apprit que j'étais un rebelle et que j'avais reçu une nombreuse correspondance relative à la préparation de cette rébellion.

Je protestai véhémentement contre ces accusations ; de nouveau, il m'abreuva de coups. Et voici encore autre chose :

— Que vous a dit Ravoahangy, lors de la réunion que vous eûtes à Moramanga pour préparer la rébellion ?

— Pardon, monsieur, répondis-je, je n'ai jamais assisté à une réunion où on ait préparé une rébellion. Je n'ai pas vu M. Ravoahangy. Du reste, je ne le connais que de nom, en sa qualité de député, mais je ne l'ai jamais vu une seule fois de mes propres yeux.

### « POURQUOI J'AI SIGNE »

Ravahatra fut vraiment furieux de mes dénégations, et je fus de nouveau roué de coups sans pitié, et il me menaça de me faire fusiller si je ne voulais pas reconnaître toutes ces inventions.

Epuisé par les coups que je ne pouvais plus supporter, j'acceptai de signer le papier, tout rempli d'avance à la machine à écrire, qu'il me présenta. Et il me dit que je devais reconnaître :

1. D'avoir vu le député Ravoahangy, à Moramanga, dans la nuit du 24 au 25 mars 1947 :

2. D'avoir reçu de la main de Ratsima Wilfrid, chef de gare à Ambodinifody, une lettre — que cette lettre provenait de Razafintsalama Gabriel et du docteur Rasamœly Lala, journalistes à Tananarive — que cette lettre annonçait la rébellion et que j'avais mis au courant le centre M.D.R.M. de Moramanga — que la lettre ne portait pas de signature.

Cet interrogatoire terminé, je fus ramené en voiture militaire à Moramanga, au bureau du commissaire de police. Dès notre arrivée, je fus, une fois de plus, roué de coups avant d'être interrogé. C'est Ravahatra qui était à la machine à écrire, tandis que le commissaire m'interrogeait. Ravahatra put donc écrire tout ce qu'il voulait, d'autant plus que je me contentais de dire ce qu'il m'avait enjoint de dire ; quand il s'arrêta de taper, il me dit de signer. Je ne sais ce qui était écrit, car il ne me le lut ni ne me le traduisit.

Ensuite, je fus rendu aux militaires d'Anjiro. Le lendemain je fus expédié à Tananarive et conduit à la Sûreté générale. Là, deux commissaires français m'avertirent qu'il me fallait maintenir mes déclarations d'Anjiro et de Moramanga si je tenais à ma vie.

A 14 heures, je fus conduit chez le juge d'instruction aux fins d'interrogatoire ; me souvenant des coups et des menaces dont j'avais été l'objet, je n'osai me rétracter. De là, je fus envoyé à la prison militaire d'Ambohimitsimbina et isolé en cellule.

Le 27 août 1948 je parus au tribunal pour témoigner au procès des parlementaires. Toujours sous l'empire de la peur, je n'osai pas encore me rétracter et je maintins de nouveau les déclarations inventées par Ravahatra.

Mais lorsqu'on me dit de désigner le député Ravohangy, je fus très embarrassé, car je ne le connaissais pas et je craignais de me tromper. Je me rappelais cependant, d'après le signalement que m'avait donné Ravahatra, que Ravohangy était un homme mûr, fort clair de peau et chauve. Suivant des yeux le doigt du président du tribunal, je vis une personne qui répondait exactement au signalement et je la désignai.

Lors de mon procès au tribunal militaire spécial, du 27 décembre 1948 au 29 janvier 1949, à propos des événements de Moramanga, je n'ai pas encore osé me rétracter, malgré les cuisants remords dont ma conscience était assailie. Aussi ai-je dit reconnaître même des personnes qui m'étaient totalement inconnues. Je fus condamné à 5 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

### JE RESOLUS DE DIRE LA VERITE...

Le 18 juillet 1948, je fus de nouveau traduit devant la cour criminelle de Tananarive, à propos de l'affaire Razafintsalama Gabriel et consorts. Les mêmes accusations que la première fois furent reprises contre moi. C'est alors que je résolus, quelles qu'en pussent être les conséquences pour moi, de dire l'exacte vérité, car ma conscience ne me laissait plus de répit. J'ai donc déclaré que rien n'était vrai de tout ce que l'on m'avait forcé à dire auparavant ; que c'était l'inspecteur Ravahatra qui m'y avait obligé, et que j'avais obéi, vaincu par les sévices terribles dont j'avais été l'objet.

Je tiens à signaler qu'à ce second procès figurait également comme accusée mon épouse, nommée Rasoatompoina, qui était restée à Tananarive pour garder nos huit enfants. Au tribunal, elle raconta les coups et les horribles sévices dont elle avait été victime, elle aussi, de la part de l'inspecteur Ravahatra qui voulait l'obliger à reconnaître ses inventions. Elle avait même été incarcérée et, par la suite, faible femme, et aussi soucieuse de nos huit enfants laissés sans garde, elle finit par accepter : aussitôt, satisfaction obtenue, elle fut mise en liberté provisoire.

Ainsi donc ces gens n'avaient aucune pitié et n'hésitaient pas à frapper même une pauvre femme pour obtenir ce qu'ils voulaient ; à plus forte raison ne s'en privaient-ils pas quand il s'agissait de nous, les hommes. A ce procès, mon épouse fut condamnée à 18 mois de prison avec sursis. Pour ma part, je me suis vu confirmer ma précédente condamnation à 5 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Et lorsque je m'enquis auprès du greffier de mes possibilités de me pourvoir en cassation, il me répondit que je ne pouvais plus le faire.

J'écris cette déclaration afin de faire éclater la vérité que la volonté de l'inspecteur Ravahatra m'avait obligé à trahir, et pour réparer et rendre justice à toutes les personnes qui ont pu pâtir de mes déclarations forcées.

Fait en ce jour, 9 août 1949.

Signé : **RANDRIANARISON.**

Nous avons vu comment on obtient des rapports qui permettent à une Cour criminelle de distribuer : six condamnations à la peine de mort, douze aux travaux forcés ou à la réclusion !

La Confédération Internationale des Syndicats libres a du pain sur la planche. — J.-P. F.

---

### LES GREVES ET LE PROGRES

**En Angleterre, les grèves ont régulièrement donné lieu à l'invention et à l'application de quelques machines nouvelles. Les machines étaient, on peut le dire, l'arme qu'employaient les capitalistes pour abattre le travail qualifié en révolte. Le SELF-ACTING MULE (1), la plus grande invention de l'industrie moderne, mit hors de combat les fileurs révoltés. Quand les coalitions et les grèves n'auraient d'autre effet que de faire réagir contre elles les efforts du génie mécanique, toujours excerceraient-elles une influence immense sur le développement de l'industrie.**

« Misère de la philosophie », Karl MARX.

(1) Le métier à filer automatique. (N.D.L.R.)

# *La renaissance du syndicalisme*

## 1934 - 1938 - 1949

# Trois expériences de grève générale de 24 heures !

Certains se torturent l'esprit pour « repenser » le syndicalisme. Ils se livrent depuis longtemps à cette opération intellectuelle, et l'on pourrait leur trouver des ascendants chez les « penseurs sociaux » qui méditèrent sur le paupérisme et le salariat... avant le syndicalisme... avant même que le prolétariat fût organisé en classe sociale. Ces hardis novateurs, dont la raison bout dans un encrier, retardent souvent plus que nous, fidèles, à des formules ...« quinquagénaires ». Ce qui est plus grave, c'est qu'en ces dernières décades on a vu leurs « pensées » se matérialiser en des lois et institutions... inspirer des hommes d'Etat... d'ordre et d'autorité ! Avant de « repenser » le syndicalisme... ne pourraient-ils... « repenser » leur propre pensée... à la lueur des expériences vécues... et exciter notre appétit par un autre spectacle que celui de conserves corrompues...

C'est l'observation qui oriente notre pensée... observation portant sur l'évolution économique... sans doute... mais aussi sur l'action syndicale... dont la spontanéité demeure la première condition de succès. Personne ne l'a mieux exprimé que Simone Weil, à propos des occupations d'usines de 1936, lorsqu'elle parle des « souvenirs qui laisseront un peu de chaleur humaine sur tout le métal des lourdes machines » (article publié dans la **R. P.** du 10 juin 1936 sous la signature de S. Gallois). Il en est des « machines » intellectuelles ou politiques... comme des machines métalliques. Il y manque — qu'il s'agisse du « planisme » ou du « dirigisme » — cette chaleur humaine qui se dégage toujours de la formule de « **grève générale** ».

Vieille ! ?... dites-vous ! Plus que vous ne le pensez. Portée dans le bouillonnement du chartisme anglais, apparue dans les premières convulsions du prolétariat russe, arme utilisée par les ouvriers belges pour conquérir le droit de suffrage... ce n'était déjà plus un simple mythe « sorélien » lorsqu'elle fut lancée en France lors du 1er mai 1906, lorsqu'elle s'inscrivit dans la « Charte d'Amiens » comme moyen d'émancipation intégrale.

Dans les vingt années d'entre deux guerres, la grève générale fut utilisée comme arme de défense, comme réaction et comme avertissement. En Allemagne, en 1920, réalisée pleinement et unanimement, elle brisa en vingt-quatre heures le putsch réactionnaire militariste de von Kapp. En France, nous avons vécu deux expériences de grève générale de vingt-quatre heures. Il n'est pas inutile de les évoquer sommairement, en guise de préface à l'examen de la journée du 25 novembre 1949.

### LE 12 FEVRIER 1934

A la fin de 1933 et dans les premières semaines de 1934, une sordide affaire d'escroquerie massive — assez banale en ses causes — servit de prétexte à une agitation menée sous le signe de l'honnêteté offensée par des politiciens corrompus et des apprentis fascistes qui ne brillaient guère par l'intelligence et qui prouvèrent par la suite un caractère méprisable. C'est dire qu'il s'agissait d'une monumentale duperie. Qu'un haut fonctionnaire corrompu et corrupteur comme le préfet Chiappe ait servi de porte-drapeau à une foule de petits-bourgeois dont la brutalité cachait mal la peur suffit pour juger cette « révolution nationale » avant la lettre. En fait, la haute finance, alarmée par la résistance syndicaliste à la politique de déflation, entendait chasser du pouvoir les restes du Cartel des gauches et imposer son équipe d'Union nationale tout en gardant en réserve, comme panoplie historique : le bâton de Pétain et le sabre de Weygand... que l'on plaça en vitrine six ans plus tard, lors de la débâcle.

L'agitation atteignit son point culminant le 6 février 1934. Une organisation d'un machiavélisme qui puait la provocation policière lança une cohue confuse — où les communistes jouaient naturellement leur partie — contre les barrages du Palais-Bourbon qui faillit bien être emporté d'assaut. Une vingtaine de cadavres, offerts à la réaction, jetèrent bas le gouvernement de Daladier qui s'enfuit, après une velléité de résistance. Lorsqu'on a vécu les écroulements de 1940, on réalise quelle espèce d'ordre moral aurait pu sortir de cette confusion, de cette débandade des « partis de gauche », de l'affolement de la haute administration républicaine. Que des policiens avisés — tel Pierre Laval — aient été chercher dans sa retraite l'ex-président de la République : Gaston Doumergue — un des plus médiocres produits du régime — pour former un gouvernement d'union nationale, ne diminuait pas le péril. Au contraire ! On a vu des entreprises liberticides s'accomplir dans le respect des formes légales et parlementaires. Et les inspirateurs de l'opération préféraient cette solution aux risques d'une aventure purement fasciste.

Il fallait une réplique. D'autant plus urgente que le parti communiste, suivant l'exemple de son homologue d'outre-Rhin, achevait de fournir une sorte de justification au coup de force en lançant, le 9 février, dans une bagarre sans issue, des troupes qui laissèrent sur le pavé quelques cadavres..., des « morts pour le communiqué ». La C.G.T. arrêta la panique, elle appela autour d'elle — préfiguration du rassemblement populaire triomphant deux années plus tard — tous les groupements de gauche et d'extrême-gauche, à l'exclusion des communistes. Elle lança, pour le 12 février, le mot d'ordre de grève générale, qui fut suivi presque unanimement à Paris et dans les grands centres. Grève tolérée... a-t-on dit ? Par qui ? Par le gouvernement Daladier démissionnaire ou le gouvernement Doumergue, pas encore formé ? Seuls les vainqueurs du 6 février auraient pu s'opposer à la classe ouvrière. S'ils ne le firent pas, c'est qu'il n'y avait pas de fascisme organisé... et si on ne put l'organiser le lendemain, c'est parce qu'on avait senti la puissance de la réaction ouvrière... qui se prolongea en province

par la mobilisation spontanée des « fourches républicaines ». Journée historique dont on n'a pas suffisamment mesuré l'importance.

Le syndicalisme n'en fut sans doute pas le moteur, ni le bénéficiaire. Débarrassée des « rhéteurs » et des « idéologues » de gauche, libérée de l'hypothèque fasciste, la grande bourgeoisie conservatrice put parachever la politique de déflation. Mais en sauvant la démocratie, le syndicalisme évita le pire, et conserva sa liberté de mouvement. Juin 1936 n'aurait pas été possible sans le 12 février 1934. Certains l'oublièrent en 1940 et crurent — avec plus ou moins de bonne foi — que l'âme du syndicalisme pouvait vivre sous la casaque du paternalisme maréchalien. Certains l'oublièrent en 1945... certains l'oublient encore aujourd'hui (n'est-ce pas Lavergne ?), en s'imaginant que le syndicalisme peut cohabiter avec le totalitarisme stalinien. Ce qui reste essentiel, à nos yeux, c'est qu'en France comme dans l'Allemagne de 1920, seule la grève générale — arme spécifique du syndicalisme — se révéla capable de sauver la démocratie.

**LE 30 NOVEMBRE 1938**

Nous sommes maintenant en 1938... Et c'est encore Daladier qui est au pouvoir. Un Daladier... négociateur de Munich... qui fut acclamé à son retour... alors qu'il s'attendait à être lapidé. Un Daladier soutenu par ceux qui voulaient, quatre ans auparavant, le traîner en Haute Cour. Un Daladier fonçant contre les communistes dont les cris scandés l'envoyaient au poteau en février 1934 et au pouvoir en juillet 1935. Un Daladier qui supportera en 1939 la responsabilité du déclenchement de la guerre, contre laquelle se révoltera sa sensibilité d'ancien combattant... Un Daladier qui ne retrouvera santé et vigueur que sur le banc des accusés du procès de Riom ou après la guerre dans l'opposition...

La classe ouvrière et le mouvement syndical connaissent une crise intérieure des plus profondes. Communistes et partisans de la politique dite de fermeté... « antimunichois » se sont violemment opposés au congrès confédéral de Nantes aux syndicalistes modérés ou révolutionnaires défenseurs de la paix et de l'indépendance du syndicalisme. Au gouvernement, en face de Daladier, de Bonnet et de De Monzie, qui ont voulu ou accepté Munich, se dressent Paul Reynaud et Mandel, que leurs tendances russophiles et germanophobes placent du côté stalinien. Mais les uns et les autres semblent d'accord pour liquider la politique sociale de 1936 sous le prétexte — car c'en fut un — d'augmenter la production par souci de défense nationale. Préparés par Reynaud, ministre des Finances, approuvés par tout le gouvernement, des décrets-lois suppriment en fait la semaine de quarante heures, augmentent l'impôt sur les salaires et taxes de consommation, suspendent les grands travaux, préparent le licenciement de 40.000 cheminots.

Le 14 novembre 1938, le congrès confédéral s'était prononcé à l'unanimité pour mener l'action contre « les décrets-lois »... jusqu'à la cessation collective du travail. Mais cette unanimité de façade cachait mal des déchirements irréparables. Si l'on était demeuré sur le plan syndical, une action confédérale s'imposait contre une politique gouvernementale qui minait l'effort mené par la C.G.T. depuis 1936. Nous subissions déjà un régime dirigiste... plus incertain en ses effets que celui dont nous « jouissons » depuis 1939... mais caractérisé par l'intervention de l'Etat aussi bien dans les conflits du travail, que dans la fixation des prix et la répartition du profit. La bataille ne pouvait donc se tenir sur le seul plan corporatif. Comme en 1936, il fallait une intervention de l'organisation ouvrière s'exerçant dans toutes les industries, tous les services publics, tout le pays. Il convient de rappeler que la première proposition de grève générale fut déposée à l'ouverture du congrès par notre ami Chambelland, au nom du Livre parisien... Les communistes, cependant, usèrent de leur tactique habituelle de pressions « spontanées »... soigneusement dirigées de l'extérieur. Des télégrammes exigeant une grève immédiate tombaient sur le bureau du congrès. Sans doute la protestation ouvrière était-elle sincère. Mais ceux qui l'alimentaient avaient su la briser lorsqu'ils avaient cru que la guerre, voulue par Staline, était imminente. Quelques semaines auparavant ils avaient donné aux ouvriers de l'aviation l'ordre d'accepter la violation de la loi fixant à 40 heures la durée hebdomadaire de travail.

Cette fois, ils entendaient renverser le Daladier de Munich. Ahurissante contradiction. Car c'était l'homme de « leur politique » qui avait rédigé les « décrets-lois »... et lui au moins paraissait logique... tellement logique même que nous fûmes quelques-uns à justifier par le pacifisme l'opposition aux décrets-lois. D'autres en jugèrent autrement, bafouèrent la discipline confédérale, rompirent avec la solidarité ouvrière, par intransigeance « munichoise ». Nous avons déjà marqué, ici même, la gravité de cette scission entre les syndicats et les pacifistes purs... qui prolongea ses effets jusqu'en 1939 et 1940 et explique l'avortement d'un mouvement contre la guerre, comme certains ralliements déconcertants au régime de Pétain.

Cependant il s'écoula quinze jours entre le congrès et la grève générale de vingt-quatre heures fixée au 30 novembre 1938. On avait consulté les fédérations. Celles que les staliniens animaient — telles les cheminots et les transports — promirent une participation totale. Mais le gouvernement jeta toutes ses forces dans la bataille, exerça abusivement son droit de réquisition des agents des services publics, menaça de sanctions les grévistes, mobilisa un impressionnant appareil policier et militaire. Sans doute la grève ne fut-elle pas un échec total. Le mot d'ordre fut ordinairement suivi dans les fédérations d'industrie, qu'une solide armature avait garanti contre la colonisation stalinienne : les mineurs, les dockers, les marins, le livre, les P.T.T. — comme dans la métallurgie et le bâtiment qui, quoique colonisés, réagirent spontanément contre des mesures dont les ouvriers étaient les premières victimes. Chez les fonctionnaires, à l'échec total dans les syndicats dirigés par des communistes ou des « conciliateurs » sympathisants, correspondit un succès relatif (certes beaucoup plus réduit qu'au 12 février 1934) chez les instituteurs, qui avaient figuré à la pointe de la minorité de Nantes. Mais, malgré les engagements formels de leurs directions fédérales, les agents de la S.N.C.F. et des transports obéirent quasi unanimement aux ordres de réquisition. Aussi la grève fut-elle « invisible » à Paris, ce qui permit au gouvernement un triomphe facile, ce qui dressa l'opinion publique contre la C.G.T., ce qui favorisa une répression gouvernementale et patronale contre les grévistes, les responsables syndicaux et les délégués d'usines... répression plus sévère et plus durable dans les industries privées que dans les services publics. La C.G.T. qui avait atteint 5 millions de membres en 1936, en comptait-elle beaucoup plus d'un million en 1939 ?

L'objectivité commande sans doute de tenir compte d'une situation intérieure, sur laquelle pesaient la faillite du Rassemblement populaire et les périls extérieurs. Mais en 1934, les organisations syndicales étaient relativement peu denses et la classe ouvrière affaiblie par des années de

crise économique, de chômage et de déflation. On peut donc comparer, sans excès d'injustice, le succès du 12 février 1934 et l'échec du 30 novembre 1938. Là une réaction spontanée, élémentaire, presque immédiate de la classe ouvrière — un mot d'ordre lancé par la direction de la C.G.T., sans doute réformiste et légaliste, mais relativement indépendante à l'égard des gouvernements et des partis. Ici les impératifs d'une politique étrangère contrariant ou excitant artificiellement la spontanéité des masses — une masse syndicale qui n'avait rejoint la C.G.T. que pour s'aligner sur un front politique, un bureau confédéral où les staliniens — quoiqu'en minorité — apparaissaient comme les porte-parole de cette masse et comme les agents d'un Etat que l'on jugeait selon des considérations extérieures au mouvement ouvrier. Là, une affirmation « au son clair », modeste peut-être en son inspiration, mais suffisante et efficace. Ici, une confusion dans les vrais mobiles aboutissant au pire désarroi dans les esprits. Parallèle qui éclaire notre troisième expérience : celle du 25 novembre 1949.

## LE 25 NOVEMBRE 1949

### UNE FORMULE SERIEUSEMENT ET LONGUEMENT DEBATTUE

Dans les deux derniers numéros de la **R. P.** nous avons précisé dans quelles conditions la formule de grève générale d'avertissement avait conclu les débats sur la défense des salaires au sein de l'Union F.O. de la région parisienne et du C.C.N. de la C.G.T.-F.O. Que l'on veuille bien se reporter à ces papiers et les relire sans parti pris. On y trouvera la réponse la plus convaincante aux interprétations tendancieuses d'un mouvement spontanément ouvrier. Convaincante non par la richesse des arguments mais parce qu'il n'est rien de plus éloquent que les faits, rien de plus significatif qu'une chronologie.

C'est en **juillet**, lorsqu'on a vu surgir la fameuse prime des vacances que l'on a débattu d'une action pour la revalorisation des salaires. C'est au **début de septembre** que l'on a été saisi d'une proposition ferme des syndicats des Industries chimiques dont les adhérents avaient été consultés par referendum. C'est l'assemblée générale des syndicats parisiens du **24 septembre** qui a arrêté les revendications fondamentales et lancé la formule de grève générale de vingt-quatre heures, après un débat approfondi sur les possibilités d'action. Le **3 octobre,** informée des projets du gouvernement Queuille, la commission exécutive de l'Union maintient ses revendications et s'affirme pour la rupture avec un gouvernement hostile à la classe ouvrière. Le **15 octobre**, le Comité général de l'Union — constitué par les représentants des comités industriels — confirme cette position. Dans les autres unions on délibère et on décide dans les mêmes conditions. Les **24 et 25 octobre**, le Comité confédéral national décide le principe d'une grève de vingt-quatre heures. Le **10 novembre**, les représentants des fédérations d'industrie consultés par le bureau confédéral dressent l'inventaire de leurs forces et soulignent leurs possibilités, non pour se chercher des excuses ou des alibis, mais pour appliquer loyalement une décision dont personne ne discute plus la nécessité. Le **15 novembre** la Commission exécutive de la C.G.T.-F.O. arrête la date du **25 novembre.**

On a discuté... trop longuement peut-être... suffisamment pour que l'on ne puisse taxer de légèreté les militants de F.O. Et discuté aussi bien sur les revendications que sur les moyens et les possibilités d'action. Discussion intérieure à F.O... dont les éléments ont été portés par des travailleurs F.O... qui n'a mis en jeu que les forces propres de F.O... sans intervention d'aucun facteur extérieur à F.O. (Mes sens ne sont pas assez subtils pour déceler les fantômes qui hanteraient... l'arrière de certaines pensées. Lorsqu'un stalinien parle, j'entends toujours le grincement de la mécanique. Mais lorsqu'un militant ouvrier s'inquiète du chômage dans son industrie, compte les salaires anormalement bas, souligne les déceptions et les méfiances de ses camarades... je ne pense ni à Jules Moch, ni à Daniel Mayer...)

F.O. s'est engagée seule dans ce tournant que nous continuons à juger décisif. Parce qu'elle était la plus qualifiée, peut-être la seule qualifiée pour prendre l'initiative de cette bataille. Malgré ses contradictions et ses faiblesses. **Par ses contradictions et ses faiblesses,** car celles-ci sont exactement celles dont la classe ouvrière tout entière souffre à l'heure présente. Contradictions entre les tendances à l'indépendance et à l'action directe et l'héritage du dirigisme : la confiance en un Etat providentiel que l'on a cru avec quelque candeur capable de faire baisser les prix, pour revaloriser le salaire réel, capable d'organiser la production et de rationaliser les échanges. Faiblesses qui tiennent d'un « complexe d'infériorité », laissant aux législateurs et aux politiciens le soin d'assurer une sécurité à laquelle on aspire vaguement, préférant le statut que l'on subit au contrat que l'on discute et à la bataille où l'on court des risques.

Nous avons écrit ici même que la fondation de la C.G.T.-F.O. ne marquait qu'une étape sur la voie de la rupture avec toute la politique de facilité menée depuis 1945. Nous en sommes à la deuxième étape.

Logiquement il fallait — comme en 1938 — opposer une manifestation confédérale à la machine qui paralyse l'initiative ouvrière. La lutte pour les conventions collectives et la libre discussion des salaires prend ici un caractère symbolique. On pouvait discuter des formes de cette action. Nul n'a tenté, au sein de F.O., d'en nier le principe. Et quoi que prétende Sulpice Dewez dans l'organe officieux de sa nouvelle centrale... **c'est contre l'arbitrage obligatoire que s'est prononcée la C.G.T.-F.O., en son C.C.N.**

Une manifestation confédérale suppose évidemment des revendications capables de réaliser la plus grande unité possible. Il était normal de combattre pour le reclassement des fonctionnaires en même temps que pour la libre discussion des conventions collectives... car il s'agit bien d'un véritable contrat — au moins implicite — passé entre l'Etat et ses salariés. Le reclassement devait être accompli en deux années et en quatre tranches. (Ce qui — on s'étonne que Lavergne et Aigueperse s'obstinent à le nier — justifiait le mouvement du 15 juin dernier.)

Egalement normal d'accrocher les techniciens par la reconnaissance de la hiérarchie des salaires. Nous ne retranchons rien de nos réserves sur cette formule dangereuse. Mais s'il s'agit d'opposer la « qualification professionnelle » à la confusion du « salaire social », nous n'y voyons que des avantages. Il nous suffira de distinguer entre ce qui revient au « métier » plus ou moins difficilement acquis et ce qui confirme des privilèges de caste.

Mais l'essentiel pour les salariés des services publics comme des industries privées, c'était de tendre, par le salaire minimum garanti, comme par un acompte provisionnel anticipant sur les conclusions des discussions ultérieures, **à une revalorisation de tous les salaires et traitements.**

### LES REACTIONS DES AUTRES

On connait les réactions des autres organisations ouvrières. La C.G.T. s'est associée au mouvement... Avec quelques hésitations et quelque retard. Dans

de nombreuses entreprises et administrations, les staliniens, jusqu'à la décision du C.C.N. de la C.G.T., s'affirmaient hostiles à la grève du 25 novembre... qualifiée de « fanfaronnade » par leurs chefs de file.

On a prétendu que la C.G.T.K. avait voulu déborder F.O... ou la contraindre à l'unité d'action. Si vraiment sa puissance était aussi irrésistible, elle pouvait briser facilement F.O. en refusant de participer au mouvement. Elle pouvait aussi prévenir F.O. et jeter la confusion chez nos syndiqués en engageant la bataille à une date antérieure. Elle pouvait enfin prolonger le mouvement au delà du 25 novembre.

En ne se livrant pas à ces manœuvres mortelles pour F.O., les staliniens ont prouvé une grandeur d'âme à laquelle nous n'étions pas habitués... qui nous surprend tellement qu'il nous faut chercher une autre explication de leur modération... car les seuls intérêts ouvriers ne les animent pas. Il est vrai que les adhérents de la C.G.T.K. ont obéi dans leur majorité au mot d'ordre de leur centrale... c'est-à-dire ont soutenu l'initiative de F.O. Mais ne furent-ils pas passifs lorsque leur centrale voulut les contraindre, le mois précédent (et en d'autres temps un peu plus éloignés) à s'engager dans des actions à caractère indiscrètement politique ? Les chefs staliniens n'ont-ils pas redouté un mouvement de leurs troupes rejoignant, dans la défense de revendications purement sociales, les adhérents de F.O. et des syndicats libres ? Là encore l'exemple de 1934 apparaît significatif. Quoique beaucoup plus faible que la C.G.T. réformiste, la C.G.T.U. (à direction communiste) exerçait une assez grosse influence sur la classe ouvrière de certains grands centres. Elle fut cependant incapable de prendre une initiative et suivit simplement les consignes de la C.G.T. Même si l'on admettait la thèse de M. Bourdet et du **Figaro**, que la grève fut un succès dans les fiefs de la C.G.T. et un échec dans les domaines de F.O... on serait peut-être obligé de convenir que les cégétistes ont marché, cette fois, avec d'autant plus de confiance que l'impulsion ne venait pas de chez eux ! Et ce n'est pas un paradoxe !

On connaît aussi l'attitude de la C.F.T.C. Hostilité au sommet, adhésion de quelques fédérations, participation d'un nombre respectable d'adhérents. Sans doute les stratèges de la tête ont-ils hésité à compromettre une expérience gouvernementale où se joue le prestige de leur parti, singulièrement diminué depuis cinq ans. C'est que l'enjeu est sérieux. Le M.R.P. représente en France les derniers espoirs du christianisme social. Le succès de de Gaulle est redouté aussi bien par ceux qui soutiennent la grande politique vaticane que par ceux qui craignent une victoire du goupillon — allié au sabre — sur la houlette du pèlerin ouvrier. Et il reste dans le R.P.F. des relents du laïcisme totalitaire et autoritaire que Déat personnifiait contre Vichy. Mais des considérations subalternes et des intérêts plus sordides retiennent la C.F.T.C., lorsqu'il lui faut soutenir une initiative partie de la base de F.O. En 1947, contre la politisation de la C.G.T., les travailleurs votaient pour les chrétiens et même les rejoignaient. La fondation de F.O., le rayonnement de F.O., c'est la permanence d'une concurrence redoutable. Il paraît plus « rentable » de s'approcher de la C.G.T... pour plumer la volaille.

Cependant un militant de la C.F.T.C., G. Montaron, exprime dans « **Témoignage chrétien** » du 2 décembre 1949 une opinion assez peu orthodoxe. S'il compte parmi les intérêts différents de ceux des travailleurs — le désir de ne pas déplaire au gouvernement Bidault chez les uns et la volonté de faire sa grève tout seul, chez les autres — il ajoute :

« **Néanmoins cette grève eut une valeur de démonstration. De nombreux travailleurs de la base s'unissant dans la lutte malgré les divergences des bureaux confédéraux ou, nous écrit cet ouvrier métallurgiste, « malgré les brimades et les vexa- « tions », ont impressionné les dirigeants, les employeurs et de nombreux ouvriers.** » Sans doute a-t-il raison de ne pas accepter qu'une attitude **anticommuniste** conduise à devenir **antiouvrier.** Mais c'est être antiouvrier que d'être communiste au sens stalinien du terme. Et ce n'est pas en opposant l'Eglise apostolique à l'Eglise du petit père des peuples qu'on libérera le syndicalisme.

Si la C.F.T.C. s'est embarbouillée dans ses propres manœuvres, si l'on a pu opposer la neutralité passive de sa tête à l'action d'une fraction importante de ses troupes... on ne constate pas la même confusion du côté des « cadres », des autonomes et des « indépendants » (! ?). Là, tout fut clair... les positions prises dans un sens ou dans l'autre n'autorisaient aucune équivoque.

Pas de surprise dans l'attitude de la **Confédération générale des Cadres.** Ce n'est pas hors de la classe ouvrière organisée, c'est « contre » la classe ouvrière organisée, que ces députés de « l'ordre privilégié » se sont affirmés. Ils l'ont dit dans une déclaration que Lapeyre a publiée dans la **R.P.** de septembre 1949. Et voilà pour nous le critérium quant à la valeur du « syndicalisme des techniciens ». C'est sur cette déclaration, sur la participation des techniciens à l'action ouvrière dont le 25 novembre marque une étape, sur l'acceptation de la discipline « ouvrière » que doivent se prononcer tous les « cadres » et techniciens. Car il ne faudrait pas comme les « néo-autonomes » de la majorité (d'ailleurs contestable) du syndicat des cadres de la métallurgie — qui vient de se séparer de F.O. — cumuler les avantages « idéologiques » d'un syndicalisme « abstrait » et les avantages « concrets » d'une défense des privilèges de caste.

Les cadres autonomes de la S.N.C.F. — qui adhèrent au Cartel interfédéral des Cheminots (avec la C.G.T., la C.F.T.C... et maintenant F.O.) — semblent avoir joué le rôle de « briseurs de grève »... vainement sans doute ! Mais on leur tiendra compte de l'intention ! Le syndicat autonome du Métro — dont le secrétaire Clément voile à peine d'une ombre de pudeur sa tendresse pour « le grand Charles » — s'est proposé pour le même office... tout aussi vainement. Même attitude du syndicat indépendant des agents des P.T.T. On hésite à écrire le nom de son animateur qui fut autrefois pour nous un ami, tout au moins un compagnon de forte envergure...

« ...Rome alors, admirait ses vertus ! »

On attendait avec quelque curiosité, les réactions de la nouvelle Confédération indépendante dont les deux « grands » Charles et René orientent les démarches de leurs index parallèles. La « troïka » qui la mène pouvait susciter quelque espoir : Sulpice Dewez — ancien député communiste, ancien déporté qui rompit courageusement avec son parti lors du pacte Hitler-Staline ; le jeune Bridier, ex-F.T.P., qui servait encore, il y a quelques mois, l'orthoxie stalinienne ; Leymarie qui était, avant la guerre, un bon animateur du syndicat de la S.T.C.R.P... On a été comblé. Une opposition à la grève... alimentée par une haine sordide à l'égard des militants de la C.G.T.-F.O. Et les prétextes nous surprennent encore. Faut-il que nous soyons naïfs ! Appeler à la grève ensemble des gens dont les salaires ne sont pas affectés du même coefficient... des « parties prenantes » et des « parties versantes » du budget de l'Etat (sic !),

voilà qui paraît inconcevable à l'ex-député... néo-indépendant Dewez (**Travail et Liberté** du 3-12-49). André Delmas n'a pas compris les raisons de solidarité ouvrière qui ont provoqué la grève chez les enseignants (**la République libre** du 9-12-49). Il a rencontré de nombreux instituteurs ou professeurs qui lui ont posé la même question sur le sens de cette grève ? Dommage qu'il ne soit pas descendu à la base, après avoir signé les appels pour les grèves du 12 février 1934 et du 30 novembre 1938. Il aurait entendu semblables propos, qu'il aurait relevés avec plus d'autorité et de sévérité que nous. De lui aussi... de lui surtout, j'attendais une autre réaction. C'est dur — j'en sais quelque chose — de subir les crachats staliniens, tandis que d'ex-amis plongent dans la cuvette de Ponce Pilate ! Mais si d'autres digèrent dans le soulagement de nous avoir reniés, nous n'avons pas à renier ce qui nous unissait, ce qui enrichissait notre amitié : le pacifisme, l'antifascisme et la solidarité syndicaliste... celle-ci soutenant ceux-là !

On ne concevait aucun doute, quant à l'attitude de la C.N.T. L'intransigeance, le sectarisme même de nos camarades leur imposent le devoir de se placer à la pointe du combat. Et jusqu'ici, ils n'y ont pas manqué.

La Fédération des syndicats autonomes s'était prononcée pour la grève générale avant que la date du 25 novembre ait été choisie. Elle ne pouvait donc également que s'associer au mouvement.

Mais ces deux adhésions, pour significatives qu'elles soient, ne pouvaient déterminer une différence sensible quant à la densité de la grève. Au contraire, la participation de la Fédération autonome de l'Education nationale, outre son effet moral, changeait les résultats numériques de la journée.

Delmas, dans l'article déjà cité, prétend que « **la Fédération autonome n'a pas à épauler F.O. qu'elle ne redoute pas... ses adhérents inscrits à F.O. n'ayant pas assez de puissance** » (on fait ce qu'on peut, mon cher ami, on a tout de même réussi le 15 juin dernier à entraîner le syndicat parisien dans le mouvement). Au contraire : « **les communistes constituent encore une force imposante au sein de la Fédération et il est dangereux de leur laisser l'honneur et le bénéfice exclusif d'une grève, même si celle-ci n'a pas d'objets précis** ». Je ne cite ces quelques lignes que pour montrer à quelles aberrations peut être entraîné un esprit vif et pénétrant, malheureusement prisonnier d'habitudes acquises dans les états-majors syndicaux. Delmas et d'autres n'admettent pas que le mouvement du 25 février soit né de la détermination spontanée des militants de base.

Lavergne, le secrétaire de la Fédération, a précisé fort heureusement (**Enseignement public** de décembre 1949) : « **La F.E.N. se doit d'appuyer sur les revendications propres à l'enseignement sans perdre de vue que son combat est aussi celui de la classe ouvrière : lutte pour le maintien du pouvoir d'achat aussi bien des travailleurs en activité que des retraités, établissement d'une hiérarchie des fonctions en rapport avec les responsabilités et les charges de l'emploi.** » Et Aigueperse — le secrétaire général du S.N. des Instituteurs — pose aussi clairement le problème : « **Il est rare que les organisations se trouvent placées en face de circonstances faisant apparaître d'une manière aussi indiscutable l'identité d'intérêts entre les travailleurs du secteur public et ceux du secteur privé. Certes le reclassement et la péréquation des retraites sont des revendications spéciales aux fonctionnaires, mais la prime d'attente et la remise en vigueur des conventions collectives sont bien des revendications communes.**

**» Les instituteurs ont compris qu'en participant à l'action pour les conventions collectives ils défendaient directement :**

**» — la fixation d'un minimum vital décent ;**

**» — la suppression du système actuel des zones ;**

**» — le libre exercice du droit syndical et du droit de grève menacés par les propositions du gouvernement relatives à l'arbitrage obligatoire. »** (**Ecole libératrice** du 8-12-49.)

Il suffisait d'affirmer cela conforme aux tendances fondamentales du syndicalisme universitaire. Ce qui n'est pas digne de militants comme Lavergne et Aigueperse c'est de mêler à ces propos vigoureux et sains... des relents de polémiques dépassées et une curieuse justification de l'autonomie. Pourquoi diable opposer le 25 novembre au 15 juin ?... alors que pour les fonctionnaires, la deuxième journée n'était en principe que le prolongement de la première. « **Parce qu'on est autonome, on peut discuter de l'opportunité d'un mouvement.** » « **L'appartenance à une centrale n'est pas toujours le meilleur gage de l'esprit syndicaliste !** » Encore un peu plus outre... et l'on conclura que l'autonomie fédérale représente le syndicalisme, en sa forme achevée, définitive et parfaite. Si les syndicats de l'Education nationale les plus représentatifs adhéraient à la C.G.T.-F.O., ils auraient naturellement participé à l'élaboration du programme, à la décision de grève, à la fixation de la date, à la préparation **intersyndicale** du mouvement. Qui donc a nié la valeur du syndicalisme des instituteurs ? Ne répétons-nous pas chaque jour que leur absence est cruellement ressentie dans les Unions F.O. ? Lavergne a tort de croire que seuls parmi les fonctionnaires les enseignants ont participé au mouvement. Mais si c'était vrai, cela engagerait sérieusement sa responsabilité. Il sait mieux que personne qu'en province — et même à Paris — c'étaient, avant la guerre, les instituteurs qui animaient les sections de fonctionnaires et établissaient des liaisons permanentes entre celles-ci et les unions de syndicats ouvriers.

Ce n'est pas **grâce à l'autonomie** que les enseignants ont participé, dans une proportion honorable, à la journée du 25 novembre. C'est **malgré l'autonomie** et en ce qu'elle exprime de véritable solidarité ouvrière, c'est **contre l'autonomie** que cette participation engage l'avenir.

**COMMENTAIRES DES RESULTATS**

Il n'est pas question ici d'analyser minutieusement les résultats du 25 novembre.

On connaît la thèse complaisamment diffusée. Succès dans les fiefs C.G.T... échec dans les fiefs F.O... Et le mot « fief » dit bien ce qu'on l'on veut dire... Frachon et Jouhaux... ont convoqué... tels Monseigneur le duc de Bretagne... pour des combats « meurtriers »... l'arrière-ban de leurs vassaux !... Même après des années de guerre, de paternalisme, de dirigisme... les ouvriers syndiqués n'ont pas acquis une telle obéissance. Et c'est peut-être F.O., en fin de compte, qu'ont suivi nombre d'adhérents de la C.G.T.

Ce qui a donné à la grève son caractère **général**, sinon total : c'est évidemment la participation quasi unanime des cheminots et des transports. Or, dix jours avant la grève, les dirigeants staliniens en ces services publics paraissaient mal disposés à lancer l'ordre de cessation du travail. Et cependant nous pouvons affirmer que le trafic aurait été fortement gêné dans les chemins de fer et sans doute arrêté totalement dans le Métro — même si nos syndicats F.O. étaient demeurés seuls ! Faut-il apprendre à certains que la thèse des « minorités agissantes » — dont on a abusé autrefois — se vérifie encore quelquefois ?

Ce n'est pas selon les frontières des zones d'influence des centrales, qu'il faut classer les résul-

tats de la journée. Nous avons déjà rejeté la trop facile interprétation de la scission qui tend à placer les staliniens à gauche et les militants de F.O. à droite. Nous n'avons pas été les premiers à constater que l'esprit « conservateur » domine chez les syndiqués demeurés à la C.G.T... (pour combien de temps ?)... que les militants de base de F.O. s'étaient décidés au contraire pour l'initiative courageuse, téméraire, hasardeuse... qu'ils avaient abandonné des organisations riches, ayant « pignon sur rue », pour se réfugier sous des tentes secouées par tous les vents. N'en déplaise à quelques-uns de nos amis, l'esprit F.O. n'implique pas un désir de tranquillité et de repos.

Ce sont les faits — et non les tendances — qui expliquent l'insuffisance des résultats en certaines corporations. Cela a naturellement flanché là où les ouvriers venaient d'obtenir des résultats substantiels, par une grève qui ne fut pas seulement d'avertissement (ainsi dans certaines boites de l'Alimentation parisienne). Cela a flanché là où l'on venait de vivre des expériences de grève de vingt-quatre heures... dont l'efficacité ne paraissait pas certaine... Ainsi pour les employés des Assurances et de la Banque. La pression patronale a pris des formes multiples : de l'organisation du transport des salariés au service de repas gratuits et à la menace de suppression de primes. Preuve évidente que le mouvement n'était pas sans inquiéter nos adversaires de classe.

Tout ce que l'on peut dire des fonctionnaires, c'est que la participation à la grève a été moins forte que le 15 juin. Ce qui ne veut pas dire qu'elle fut négligeable. 60 % de grévistes dans certains services des Finances — ce n'est pas si mal. Il suffit de quelques employés pour qu'un bureau reste ouvert. Sans doute la pression gouvernementale — et des ministres socialistes en particulier — a-t-elle été souvent efficace. D'autre part, les résultats du 15 juin ne semblaient pas décisifs. Car on n'a pas réalisé que le reclassement pouvait fort bien être renvoyé « sine die ». Si contestables que soient les déclarations de Bidault, si dangereuse que soit la formule d'économies compensatrices de crédits — il n'en reste pas moins que le gouvernement a promis d'inclure l'obligation du reclassement dans la loi budgétaire. Cette promesse n'aurait pas été lancée, sans le 15 juin et la menace du 25 novembre. Sera-t-elle tenue ? Cela dépendait peut-être du succès du 25 novembre.

Ajoutons, pour être francs, que les fonctionnaires ne sont pas encore convaincus de la nécessité de lier leur action à celle de la classe ouvrière. Ils ne l'étaient pas le 30 novembre 1938 — Lavergne ne s'en souvient-il pas ? — Ils le comprennent mieux aujourd'hui. Mais l'action pour le reclassement — nous l'avons écrit ici même — porte à chercher des satisfactions particulières de catégories et à négliger l'effort d'ensemble pour la revalorisation de tous les traitements. C'est vrai pour tous les fonctionnaires, comme pour les enseignants.

Evidemment, c'est la défection des Postiers qui nous a le plus touchés — nous qui n'avons jamais dissimulé nos sympathies pour le syndicalisme postal. La **R. P.** publie à ce sujet l'article d'un camarade minoritaire, dont nous n'approuvons pas les conclusions mais qui exprime des observations dignes de retenir l'attention. Encore convient-il de ne pas exagérer dans le pessimisme. Là aussi, on peut ouvrir un bureau avec un effectif réduit à moins de la moitié. On n'oubliera pas que les postiers ont engagé depuis trois ans des actions longues, difficiles et périlleuses. On n'oubliera pas non plus que le reclassement a dissocié des catégories, qui ne respectaient peut-être pas toujours la discipline fédérale, mais qui prouvaient dans l'action une solide unité syndicale. La Fédération n'était-elle pas plus solide avec ses trois grands syndicats nationaux, aujourd'hui détruits ?

Au reste, il ne faudrait pas abuser dans la polémique tendancieuse. Pour important qu'il soit, le mouvement n'a pas été unanime — loin de là — dans l'Enseignement. Il a été très faible dans des syndicats cégétistes : les facteurs des P.T.T., les Indirectes ; et dans les syndicats autonomes, tel celui du Contrôle économique. Et ce sont souvent des organisations que la scission confédérale n'a guère atteintes. Dans tous les autres services publics, comme dans les industries privées, le pluralisme syndical n'a pas nui au succès de la journée. Comme nous l'avons déjà constaté, si l'unité s'est réalisée dans l'action, l'unité d'action préalable n'a pas été jugée nécessaire dans la majorité des cas. Heureusement, sans doute. Car c'est en la subissant que F.O. aurait été manœuvrée et aurait perdu le contrôle de son mouvement.

### UNE SELECTION NATURELLE ET HEUREUSE

Journée nécessaire, significative, qui termine une étape et engage une nouvelle période. Si l'on avait quelque doute sur l'importance de la C.G.T.-F.O., la virulence ou le jésuitisme des coups qu'on lui porte renforceraient notre confiance.

Nous avons déjà noté la haine sordide des « indépendants ».

Toute la presse gaulliste et gouvernementale a naturellement appuyé sur l'échec de la grève, sur le jeu de dupe joué par F.O... sur « l'empressement » (!?) des staliniens à se joindre au mouvement (on sait que le matin du C.C.N. de la C.G.T., d'importantes fédérations s'affirmaient encore contre le mot d'ordre de grève, accepté évidemment sans discussion lorsqu'il fut proposé par le bureau cégéto-stalinien). Nos bons trotskystes ont comme à l'habitude usé du même vocabulaire que les staliniens. « **Les dirigeants F.O. ont sorti de leur sac à chimères la menace de grève générale de vingt-quatre heures. Mais cette fanfaronnade n'est pas sans danger.** » (**La Vérité**, 2e quinzaine de novembre.)

Evidemment c'est surtout la confusion entre l'action de F.O. et les intentions du parti socialiste que l'on a complaisamment développée. M. Claude Bourdet, dans **Combat** du 26-11-49, s'est prêté à ce jeu avec une insistance quelque peu surprenante et dont on veut croire qu'elle n'est déterminée que par son ignorance du mouvement syndical. Dans tout son éditorial, il unit F.O. et la S.F.I.O., blâme ou loue l'une et l'autre ensemble, d'un jugement global qui ne connaît aucune discrimination. Il dit avec une magnifique assurance « **que sur le plan des revendications la grève n'est liée à aucune discussion en cours** » (!?). M. Claude Bourdet n'a entendu parler ni de la prime exceptionnelle opposée à l'avance provisionnelle — ni des conventions collectives, ni de l'arbitrage obligatoire, ni du minimum vital... M. Bourdet a tort de ne pas lire le journal dont il est rédacteur en chef. Il s'agissait donc pour lui d'une grève « politique » (sic !) et ce qui le chiffonne : « **C'est que l'attitude de F.O. et du comité directeur de la S.F.I.O. a été contrecarrée par celle des ministres socialistes.** » Renvoyons nos lecteurs à la chronique de la préparation du mouvement publiée ci-dessus. Qu'ils la comparent à celle de la crise ministérielle. Ils constateront que l'idée de la grève de vingt-quatre heures est née lorsque Daniel Mayer était encore ministre du Travail, et qu'elle a été affirmée et confirmée avec éclat lors de la formation du ministère Jules Moch. Si M. Bourdet avait la patience de lire notre presse syndicale, il serait peut-être surpris des appréciations violen-

tes exprimées sur le compte de Pineau, de Jules Moch, de Lacoste, de Daniel Mayer lui-même...

Que le parti socialiste connaisse — comme tout parti de gouvernement, comme l'ancien parti radical lui-même — des contradictions d'autant plus vives que sa clientèle comprend encore une minorité ouvrière et une majorité de fonctionnaires, c'est dans l'ordre naturel des choses ! Que les réactions syndicales — spontanées, n'en déplaise à M. Bourdet et à quelques autres — avivent ces contradictions et les portent au paroxysme... il n'y a ni à s'en étonner ni à s'en émouvoir. Il m'est arrivé de reprocher à des amis socialistes de l'Enseignement de parler éloquemment de la classe ouvrière et de négliger de marquer leur solidarité avec celle-ci en adhérant à une centrale ouvrière. Ce n'est pas là porter atteinte à l'indépendance de notre mouvement syndical. Ce qui importe, c'est que F.O. réagisse sans tenir compte des intérêts contradictoires du parti socialiste.

La grève du 25 novembre nous apporte au moins une satisfaction : celle de confirmer nos espoirs quant aux possibilités des militants de base de F.O. et à la nécessité d'un regroupement des syndicalistes libres.

La sélection s'est accomplie comme nous le désirions. Si l'on veut bien reconnaître que nous n'avons jamais nié le **contenu ouvrier** de la C.G.T., mais son caractère syndical, si l'on veut comme nous user de tous les moyens — la rupture dans les organisations politisées, l'**unité dans l'action** de tous les travailleurs — pour libérer la classe ouvrière du stalinisme... on dessinera facilement les contours d'une nouvelle unité syndicale où se retrouveront tous ceux qui par leur participation délibérée et volontaire à cette troisième grande expérience de grève générale ont affirmé leur foi en la renaissance du syndicalisme !...

**Roger HAGNAUER.**

---

# Pourquoi la grève générale du 25 novembre a-t-elle échoué dans les P.T.T.?

Une question est posée avec stupeur et anxiété par tous les militants. Quelles sont les raisons qui ont motivé l'échec de la grève générale du 25 novembre dans une administration jadis à l'avant-garde de la lutte syndicale ?

Ces raisons sont complexes, souvent confuses et peut-être est-il encore trop tôt pour faire le point sur l'état du syndicalisme dans les P.T.T. Pourtant, certaines explications apparaissent d'ores et déjà.

Il ne semble pas que les militants aient compris, dès qu'elle a été annoncée, l'importance de cette action ouvrière. A la dernière réunion de la C. E. de la Fédération Syndicaliste F.O., le secrétaire général n'a pas trouvé auprès de sa majorité l'appui qu'il désirait. De son propre aveu, seule la minorité, dite du *Combat syndical*, s'est montrée énergique et a réalisé l'enjeu de cette action.

Ceux qui ont assisté au Conseil national de la F.S. des 21 et 22 novembre ont pu observer que les militants de province, en exprimant la tiédeur de la base et son manque d'allant, traduisaient non seulement l'opinion de leurs mandants mais également leur propre état d'esprit. Il n'est pas certain que les arguments développés au Conseil national les aient convaincus. D'ailleurs, s'ils avaient pu l'être, la date du Conseil national était trop rapprochée de la grève générale pour qu'ils aient le temps matériel de préparer les esprits.

Il est significatif que, d'une manière générale, seuls les militants ont fait grève. Il est douteux cependant, qu'en dehors de cet acte individuel, ils aient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour élargir la grève. S'ils l'avaient fait, ils se seraient heurtés à la résistance de la base qui était vraiment trop forte et cela n'aurait pas changé grand-chose aux résultats.

Il faut cependant souligner que les syndicalistes des P.T.T. sont composés presque exclusivement de jeunes militants formés depuis 1944 au travers des questions techniques de réforme et de reclassement aux dépens de la connaissance des questions générales et des traditions du syndicalisme.

Mais cela n'explique qu'en partie l'échec. Les vraies raisons sont ailleurs, difficilement décelables car elles résident dans la nouvelle mentalité de l'adhérent faite de découragement, de fatigue, d'esprit « catégoriste », de scepticisme, de la méconnaissance des problèmes ouvriers, d'indifférence à l'égard de la morale syndicaliste, mais aussi de mécontentement légitime.

Le trop grand nombre de grèves auxquelles il a participé et dont certaines lui ont laissé un souvenir amer : celle d'août 1946 qui a eu tant de retentissement mais qui a été bâclée trop tôt et dont les résultats n'ont pas été immédiats. Celle de juin dernier, succès en tant que grève, mais échec quant à ses objectifs qui lui a permis de constater tant de défections dans les cadres et l'a amené à penser que trop souvent il s'était battu pour le bénéfice de catégories supérieures sans qu'il y ait eu réciprocité. Le mécontentement des petites catégories dont les agents constituent la majorité de la corporation et auxquels la réforme et le reclassement n'ont rien apporté, sinon une grande déception après un grand espoir. Le souci de ne pas compromettre leur carrière pour des catégories moyennes et supérieures. Le manque à gagner d'une journée de travail et la peur du licenciement chez les auxiliaires. La menace des circulaires Thomas et Bidault qui rendait dangereuse toute action en faveur de la grève sur le lieu du travail. Son préjugé défavorable en lisant dans la presse quotidienne les mystérieuses manœuvres et les luttes de prestige entre confédérations. Pour les uns, l'approche des étrennes, pour les autres le dégoût du statut Thorez que Thomas n'a pas su ou voulu supprimer, reculer ou limiter dans ses effets.

Dégoût de la politique suivie par ce ministre socialiste qui réussit ce tour de force, non seulement de n'avoir pas affermi les conquêtes du syndicalisme postal (et c'est bien le moins que l'on puisse demander à un socialiste) mais d'avoir fait reculer de 50 ans en arrière la condition du personnel. L'arbitraire qui a présidé à des milliers de récentes promotions, l'hésitation devant le danger de perdre le bénéfice d'un emploi d'avancement. Son désarroi et son refus de faire le moindre effort pour comprendre les buts de cette grève. Son inclination à croire qu'il ne s'agissait pas d'une lutte pour les intérêts véritables de la classe ouvrière mais d'une lutte d'influence ou d'une tactique parlementaire des partis politiques par le moyen des Confédérations. La pensée absurde enfin et combien dangereuse que toute action est dé-

sormais vaine et que le mieux est de tirer « son épingle du jeu ».

Tout cela pêle-mêle, dans la confusion la plus extrême, les raisons valables voisinant avec les plus sordides, a provoqué la carence de l'adhérent. Réactions de l'homme et non plus du postier syndicaliste qu'il a été. Et ce qui, somme toute, aurait dû l'inciter beaucoup plus à la grève qu'à l'abstention, par un curieux paradoxe, que les responsables fédéraux feraient bien de méditer, *il l'a retourné contre les organisations syndicales. Son abstention a été avant tout un acte de protestation contre les dirigeants nationaux de ses organisations, de toutes les organisations.*

Celles-ci d'ailleurs sont chaque jour un peu plus désertées. Il est certain que cela ira en s'accentuant. Ne serait-ce, pour un certain nombre, qu'afin d'échapper à l'engagement moral de prendre sa part du combat que constitue l'adhésion à une organisation.

Pour l'instant, seuls les comités d'action de catégorie et les amicales de catégorie, parce qu'elles spéculent sur le particularisme et s'opposent aux catégories voisines, recrutent et font salle pleine. Certains comités d'action naissent, « font trois petits mauvais tours et puis s'en vont ». La mode est maintenant aux amicales... qui vivent d'une existence brève et sans honneur. La dernière née, celle des inspecteurs et adjoints lors de la grève du 25 novembre, a courageusement déclaré à la radio qu'elle était neutre dans le conflit. Le syndicat autonome des agents reconstitué par Digat ne s'embarrasse lui ni de scrupules ni d'hypocrisie : il a purement et simplement pour les 15 juin et 25 novembre, par la presse, la radio, les tracts, donné ordre de ne pas faire grève.

Cela donne la mesure de la décadence du syndicalisme dans notre profession. Il y a beau temps que le syndicat autonome des agents, après avoir fait tant de mal au syndicalisme libre, s'est vidé de ses adhérents. L'histoire du syndicalisme démontre que toutes les tentatives faites en dehors des grands courants et des grandes centrales n'ont été que feux de paille. Il ne peut manquer d'en être de même pour les amicales.

En conclusion, c'est plus qu'un échec que nous enregistrons, c'est un véritable désastre. (*L'Humanité* se moque du monde quand elle annonce 50 % de grévistes, 10 % est un chiffre optimiste). Tout le syndicalisme postal est à refaire, à rebâtir. Téméraires sont ceux qui croient avoir, dès à présent, les solutions en poche. Les postiers savent à quoi ils sont opposés, mais ils savent encore mal ce qu'ils veulent. Une période de décantation commence. Quelle en sera la durée ? Il est difficile de le prévoir. L'offensive de l'administration contre le personnel ne manquera pas de se durcir. Cette épreuve mènera-t-elle le postier à redécouvrir la nécessité du syndicalisme ? Etant donné la gravité de la crise, la majorité réformiste de la Fédération syndicaliste mettra-t-elle fin à son attitude à l'égard de la minorité syndicaliste révolutionnaire de *Combat syndical ?* Les militants, jusqu'ici plus soucieux d'orthodoxie doctrinale que d'action véritable, éparpillés dans une multitude de « groupuscules » comprendront-ils que la gravité de la situation actuelle requiert quelques concessions ? Comprendront-ils que la minorité leur offre une plateforme acceptable pour un syndicalisme indépendant, démocratique et révolutionnaire ? Comprendront-ils qu'elle est actuellement le seul espoir valable ? Autant de questions que se posent tous ceux qui ne se résignent pas à la faillite du syndicalisme postal.

**T. OTTAVY.**

## LA CRISE DU LIVRE

# Une lettre d'Ehni au camarade Bandiéri

Selon d'aucuns, j'aurais estropié la vérité et parlé à tort d'exclusion à propos du camarade Bandiéri, le militant de Grenoble. Le secrétaire fédéral du Livre, Ehni, n'aurait pas eu besoin de pousser Bandiéri dehors ; celui-ci serait parti de lui-même.

On me permettra d'opposer à cette affirmation une lettre d'Ehni en personne. Voici ce qu'il écrivait à Bandiéri, à la date du 29 octobre :

*Camarade,*

*C'est avec étonnement, pour ne pas dire plus, que nous avons appris ta participation au Comité National de la C.G.T.-F.O. En effet, en lisant accidentellement l'organe de ce groupement qui, heureusement s'imprime à Paris, ce qui nous permet d'en prendre connaissance, nous avons pu remarquer l'intervention de Bandiéri au nom de l'U.D. de l'Isère, qui s'est surtout portée contre toute unité avec la C.G.T. « politisée ».*

*Personnellement, je ne te ferai pas l'injure de penser qu'il doit s'agir d'un autre Bandiéri, mais je sais bien qu'il s'agit de ta personne puisque ta présence nous a été signalée à Paris par certains de tes amis « syndicalistes libres ».*

*Tu connais ma franchise d'expression, car je suis, moi, un vrai Dauphinois ; et je te dirai tout de suite que la section de Grenoble devra se préoccuper de ton cas d'indiscipline plus sérieusement qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant.*

*Etre responsable d'une section de notre Fédération, qui, elle-même est adhérente à la C.G.T. et qui continuera à l'être, selon les décisions de l'énorme majorité qui s'est prononcée au Congrès de Bordeaux, et être en même temps le propagandiste d'une organisation dissidente, cela nous ne pouvons plus l'admettre. C'est une pratique « d'un double jeu » qui t'a peut-être réussi pendant longtemps mais que nous ne supporterons plus.*

*Au Congrès de Bordeaux, la section de Grenoble, par le vote de notre camarade Barnezet, s'est prononcée pour le maintien de notre Fédération à la C.G.T. avec toute la discipline que cela peut entraîner.*

*Si tu préfères conserver tes fonctions de secrétaire de cette U.D.F.O. de l'Isère je te dis tout net que tu n'as plus de place parmi nous et encore bien moins comme responsable de la section de Grenoble.*

*Nous demandons par le même courrier au camarade Barnezet de réunir le bureau du syndicat afin que ton cas soit à nouveau examiné, car nous ne supporterons plus que la section soit dirigée par une personne qui peut porter un préjudice moral à notre Fédération.*

*Ton cas sera examiné par le Comité fédéral prochain.*

*Salutations.*

E. EHNI,<br>Secrétaire général

Ehni n'a pas attendu pour menacer et pour agir la nomination du « Comité fédéral prochain ». Il avait de bonnes raisons de penser que le nouveau Comité fédéral serait encore plus docile que le dernier.

Quelque chose cependant aurait pu lui conseiller une certaine réserve. C'est la situation dans laquelle il se trouve, lui, Ehni, dans l'Internationale professionnelle du Livre. Le 20 novembre, le Co-

mité exécutif, réuni à Berne, a décidé d'envoyer deux de ses membres, à titre d'observateurs, à la Conférence de Londres de la nouvelle Internationale syndicale, malgré l'opposition d'Ehni.

Si bien que notre secrétaire fédéral du Livre risque fort de se trouver, quelque jour, à l'échelle internationale dans la même position déplaisante que Bandiéri, hier, à l'échelle nationale.

Sans parler de tout ce qui peut arriver, de plus désagréable encore, aux crypto-staliniens. — P. M.

---

# " La levée des hypothèques "

La grève générale du 25 novembre, en dépit des commentaires tendancieux dont elle a fait l'objet, marque un tournant décisif dans l'orientation de la C.G.T.-F.O.

Les éléments hostiles à cette centrale invoquaient trois ordres de raisons pour justifier leur attitude, à savoir : l'inféodation à un parti politique, l'inféodation au gouvernement et en troisième lieu l'immobilisme constant.

En ordonnant et en conduisant le mouvement du 25 novembre, la C.G.T.-F.O. a détruit tous les arguments invoqués plus haut. De plus, elle a obligé la C.G.T. à suivre le mouvement malgré son attitude première et aux yeux de l'opinion publique fait éclater les incohérences de la C.F.T.C.

Nous pensons qu'il appartient à tous les syndicalistes révolutionnaires de rejoindre la Centrale, les raisons invoquées par eux ayant cessé d'être valables.

Est-on syndicaliste révolutionnaire lorsqu'on persiste à créer de multiples cartels ou des centrales sans effectifs importants et sans programme bien déterminé ?

Est-on syndicaliste révolutionnaire lorsqu'on recherche la constitution de coteries où l'on est sûr de trouver des satisfactions pour sa personne mais sans rapport avec l'intérêt général du mouvement ouvrier ?

Est-on syndicaliste révolutionnaire dans la mesure où, dans la situation économique présente et dans la conjoncture internationale difficile, on laisse le soin à d'autres d'assumer les responsabilités, étant bien entendu que l'on est prêt à critiquer tous les efforts, quelles que soient leur intention et leur direction ?

Est-on syndicaliste révolutionnaire dans la mesure où, sans tenir compte des expériences passées, on se livre à d'hypothétiques calculs visant la possibilité d'une minorité au sein de la C.G.T. ?

L'appel lancé par l'Union des Syndicats F.O. de la région parisienne met fin aux formules de préséance et par là même aux dérobades.

L'heure est venue de choisir et il faut choisir.

Il est nécessaire toutefois de rappeler aux spécialistes de l'exégèse qu'à Prague leurs émules ont disparu par les procédés les plus modernes de désintégration.

Quant aux manifestations d'autonomie, les dernières en date chaleureusement commentées par **l'Humanité** disent que chez certains l'autonomie de leur mouvement est liée à leur autonomie individuelle et à leur transcendance, leur comportement provient d'une erreur de bifurcation. Ils étaient faits pour la littérature et peut-être serait-il souhaitable que l'on en vienne à l'ouverture de « salons » ou leur personnalité s'épanouirait en compagnie de bonzocrates à macarons rouges avec lesquels ils se seraient réconciliés pour chevaucher dans la nuit et l'impuissance.

**Raymond LE RAI.**

# Trois jours à Londres

J'ai été pendant trois jours « observateur » à Londres à la Conférence préparatoire pour la constitution de « l'Internationale Syndicale Libre ».

Volontairement je n'insisterai pas outre mesure sur les conditions matérielles dans lesquelles j'ai effectué ce voyage de l'autre côté de la Manche.

Un secrétaire confédéral s'en occupait spécialement.

Je signalerai que, convoqué le vendredi 2 décembre pour partir vers Londres le même jour à 11 heures, je me voyais signifier que mon départ était reporté au dimanche suivant — tout simplement — d'où perte de temps et d'argent, cette dernière considération ayant, toute hypocrisie mise à part, une certaine importance pour... disons les militants de base.

Je n'aurai pas, non plus, l'incongruité d'insister sur le traitement préférentiel dont ont joui certains dans la répartition des indemnités pour frais de séjour. Il ne sied point qu'un « observateur » puisse lors d'un déplacement dans la capitale britannique jouir du même standing que les délégués officiels. On a, quoi qu'en prétendent les mauvaigues, le respect d'une certaine hiérarchie à Force Ouvrière.

Assister pendant trois jours à une Conférence qui a duré 11 jours, c'est évidemment peu, mais c'est quand même suffisant pour pouvoir faire quelques remarques.

Disons tout d'abord, et déplorons, que derrière les interventions de la plupart des délégués, on ait trop souvent décelé des préoccupations à caractère nationaliste.

En ces assises, le syndicalisme français, qui conserve encore, envers et contre tous, sa physionomie propre, eût dû se manifester.

On attendait une intervention expliquant notre conception du mouvement syndical.

Rien, ou plus exactement le discours de Jouhaux venu deux jours à Londres pour le faire et repartir, celui-ci terminé, présider les très intéressants travaux du Conseil Economique.

Le discours de Jouhaux ? ? ?

Je l'ai lu dans « Force Ouvrière ». Un invraisemblable déballage de lieux communs : liberté, démocratie, dignité humaine. Rien n'y manque... sauf ce qui constitue les préoccupations essentielles du monde ouvrier international.

Lutte contre le capitalisme privé ? — Lutte contre le capitalisme d'Etat concrétisé dans le monde par les staliniens ? — Jouhaux n'en a cure.

A propos de ce dernier problème (lutte contre le stalinisme), le discours du « général » (sic) est d'une remarquable discrétion.

Léon Jouhaux ignore le stalinisme. Du moins j'aime à le croire.

Léon Jouhaux conserve la nostalgie de la F.S.M.

A moins qu'il ne continue à caresser son grand rêve : servir de trait d'union entre l'Ouest et l'Est, comme il nous l'avait modestement expliqué à Saint-Nazaire en 1947.

A part l'intervention de Jouhaux, la délégation française s'est surtout signalée par une activité fébrile autour des buffets plus ou moins garnis que l'on trouvait dans les réceptions.

Curieuses ces réceptions.

Il m'a été donné d'assister à celle organisée par les syndicats dans le cadre très prolétarien du Savoy (le plus luxueux des hôtels londoniens).

Larbins galonnés, rien n'y manquait.

Ce ne sont là évidemment que des détails, mais ils sont tout de même significatifs.

Les travailleurs du monde entier feront bien de veiller au grain !

**A. HEBERT.**

# Le réveil du syndicalisme dans la Loire

A la libération on aurait pu croire que le mouvement syndical avait sombré dans la Loire. Les staliniens étaient revenus en vainqueurs à la mode russe. Ils avaient exterminé Pierre Arnaud des mineurs ; ils avaient excommunié les militants qui, sans aucun esprit de collaboration, étaient restés démocratiquement à la tête de leur syndicat, ils semaient la terreur dans la région. Quelques anciens syndicalistes crurent devoir se rallier à eux, d'autres se turent. Bref, la place était libre devant eux. La courageuse minorité d'avant 1938 n'existait plus.

Mais les excès des grèves de 1947, après tant de violations de la démocratie syndicale amenèrent le départ de quelques groupes dans la métallurgie, à la Manu (1), chez les cheminots, chez les mineurs, l'Union départementale F.O. se constitua. Peu forte au départ, la nouvelle équipe était tenace et courageuse. Des jeunes actifs s'imposaient à l'attention des ouvriers. Un an après sa constitution l'U.D.-F.O. groupait plus de 12.000 travailleurs, grâce à l'appoint des fonctionnaires. Et depuis les effectifs n'ont cessé de progresser.

Cette année l'U.D.-F.O. a affirmé sa vitalité à son congrès du 6 novembre présidé par A. Lafond. On a pu y entendre des moins de 30 ans développer des rapports vivants et documentés qui montraient l'excellente formation, l'esprit syndicaliste et révolutionnaire de leurs auteurs. Les rapports de Chausse, des métaux, sur la situation économique, et celui de Peyre, du bâtiment, sur les revendications actuelles furent particulièrement remarqués, ainsi que les interventions claires, bien équilibrées de Laval (métaux), Chambefort, Alexandre (de la Manu), Sofietto (postiers), Chailan (textile artificiel de Roanne), Gagnaire (voyageurs), et de nombreux autres militants de diverses corporations. On se trouvait en présence de militants clairvoyants, capables de se diriger eux-mêmes en ces temps troublés où tant d'anciens sont encore désemparés ou découragés. A F.O. il y a encore des anciens, cependant, et toujours combatifs comme Celingant, Petit de la Manu, Duret (métaux), Mathevet (municipaux)... Ceux-là nous les avions déjà vus à l'œuvre et c'est pourquoi nous n'éprouvons pas le besoin d'insister sur leur travail.

L'U.D. se préoccupe de la formation des jeunes. Un collège du travail a fonctionné l'an dernier à St-Etienne, à Rive-de-Gier et à Saint-Chamond ; Walusinski a assisté, cette année, à sa réouverture. C'est très difficile de pouvoir réunir des militants, des jeunes à une date précise ; il y a les réunions, les coupures de courant. Cependant on réussit tout de même à étudier les grands problèmes économiques et sociaux, à aider les militants qui le désirent à s'exprimer plus clairement.

L'U.D. va organiser un centre de documentation. Enfin, elle va lancer un journal mensuel « syndicaliste libre », au début de janvier, qui sera à la fois un organe de combat et d'éducation syndicale.

Il est réconfortant de rencontrer cette nouvelle équipe qui fait preuve d'une réelle maturité syndicaliste, d'une complète indépendance d'esprit. Aucun conformisme. On n'agit pas selon des consignes imposées d'en haut ou de l'extérieur ; on applique les décisions des congrès en tenant compte de la situation, de l'état d'esprit et de la volonté de la base.

La vitalité de l'U.D. s'est affirmée à l'occasion de la grève du 25 novembre qui a été préparée dès le 20 dans toutes les corporations. L'unité s'est réalisée à la base et les trois U.D. : F.O., C.G.T., C.F.T.C., avec les enseignants autonomes, ont lancé, le 23, un appel en commun. Pour la première fois les cégétistes sont restés fidèles à leurs engagements et s'en sont tenus aux revendications arrêtées en commun le 22. Le mouvement a été suivi dans toutes les corporations : grève totale chez les mineurs, les cheminots, les traminots, dans les grandes entreprises métallurgiques, les municipaux, presque totale dans l'enseignement ; débrayages importants dans la plupart des autres entreprises. C'est un beau succès qui nous rappelait les grandes journées de 1936.

Une telle grève aura de profondes répercussions. Elle marque une reprise de confiance en l'action syndicale chez les travailleurs ; on s'est rendu compte que l'union pouvait se réaliser pour la défense des intérêts ouvriers lorsque les décisions étaient prises en dehors de toute ingérence politique. Le succès du 25 novembre c'est la condamnation des grèves politiques ordonnées par la C.G.T. ; c'est un premier pas vers le redressement du mouvement syndical. Ceux qui ne voudront pas s'en rendre compte risquent de voir les travailleurs se détourner d'eux de plus en plus.

Tout n'est pas perdu. Le syndicalisme n'est pas mort. Nous avions pu le constater l'an dernier au cours des quelques réunions organisées par le Cercle d'études syndicalistes qui réunit des militants des divers courants syndicaux : F.O., C.N.T., autonomes, C.F.T.C. et C.G.T. même. Les anciens qui ne désespèrent pas et qui ont résisté à la colonisation stalinienne s'y sont retrouvés nombreux et ils ont constaté que disparus et défaillants ont été remplacés par des jeunes pleins d'ardeur. Le courant qui avait résisté à la politisation de la C.G.T. après 1935 se trouve reconstitué pour préparer l'union de tous les syndicalistes libres.

## Pierre Arnaud et Louis Navant

Nous ne pouvons parler du réveil du syndicalisme dans la Loire sans évoquer les vaillants militants des mineurs qui ont disparu depuis 1938 : Louis Navant et Pierre Arnaud.

Louis Navant a été tué au front en mai 1940, victime de cette guerre contre laquelle il s'était dressé avec tant de vigueur. Jusqu'à sa mort il avait gardé intacte sa confiance dans le mouvement syndical. Il n'a pas été remplacé à Firminy où les staliniens ont pu s'installer en maîtres après 1944.

Pierre Arnaud a été assassiné le 10 décembre 1943 dans des conditions qui n'ont pas été éclaircies. Il était resté un militant probe et désintéressé, uniquement animé de la volonté de défendre ses camarades mineurs, sans aucun esprit de collaboration avec les hitlériens ou néo-fascistes. Il était donc gênant et c'est pour cela qu'on l'a supprimé.

U. THEVENON.

(1) Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne.

---

**EN FAMILLE**

**Certains peuvent croire aujourd'hui que les 1.500 camarades cheminots et ouvriers de Longueau ont abandonné leur volonté de combattre ceux qui se sont servis du CRIME, de la CORRUPTION, du MENSONGE, de la LACHETE et de la TRAHISON pour s'accaparer les leviers de direction de notre parti pendant que les meilleurs des nôtres poursuivaient l'Allemand jusqu'au Danube.**

**« LA LUTTE »** (N° 1)
(Organe de l'opposition clandestine et titiste à l'intérieur du Parti Communiste Français)

# LA GUERRE QUI VIENT

## La bombe... Johnson

La presse quotidienne nous a appris dans le courant du mois dernier que le sénateur américain Edwin Johnson, membre du Comité parlementaire de l'énergie atomique, avait annoncé au cours d'une émission radiodiffusée :

1. La bombe que les services de recherches américains firent exploser, il y a dix-huit mois, dans le Pacifique, à Eniwetok, était six fois plus puissante que celle qui fut employée à Nagasaki;

2. On était en train de travailler aux Etats-Unis à une bombe qui serait, non plus six fois, mais **mille fois** plus puissante que toutes celles actuellement existantes, et que les résultats déjà obtenus étaient encourageants.

Le premier fait n'aura peut-être pas beaucoup étonné le lecteur; par contre, le second aura sans doute trouvé beaucoup d'incrédules, qui auront cru tout simplement à un coup de bluff... américain.

Les incrédules ont tort. Les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki n'expriment, en effet, qu'une infime partie des possibilités que renferme la désintégration de l'atome.

Le rendement des bombes lancées sur le Japon était ridiculement bas; du fait qu'elles étaient fondées sur une réaction en chaîne, une énorme partie de l'énergie développée par la désintégration de chacun des atomes était employée à en désintégrer un autre et se trouvait ainsi perdue pour l'effet à l'extérieur; c'était à peine un **millième** de l'énergie totale produite par l'éclatement des atomes d'uranium ou de plutonium, qui produisait l'explosion proprement dite; le rendement était de un pour mille.

D'autre part, l'énergie produite par toutes ces transformations d'atomes provient de la partie de matière qui disparaît au cours des transformations pour se muer en énergie. Or la fraction de matière qui disparaît au cours des transformations de l'uranium ou du plutonium est très faible, de l'ordre du millième de la matière initiale.

Si donc, d'autres réactions peuvent être produites qui utiliseraient uniquement pour l'effet explosif toute l'énergie produite par la réaction et si, en outre, ces réactions aboutissent à la transformation en énergie d'une plus grande partie de matière, on doit arriver à des effets **d'un tout autre ordre de grandeur** que ceux produits par les bombes de 1945.

La bombe à laquelle a fait allusion le sénateur Johnson est, paraît-il, la bombe à hydrogène, qui est basée sur la transformation de l'hydrogène en hélium. Ici, la réaction n'est pas en chaîne, toute l'énergie produite par la disparition d'une parcelle de matière est disponible pour les effets destructifs, d'où, déjà, à égalité de destruction de matière, une puissance mille fois plus grande que celle des anciennes bombes; en second lieu, il disparaît dans cette réaction une proportion de matière qui est sept fois supérieure à celle qui disparaît dans l'explosion de l'uranium; de sorte qu'au total, la puissance explosive utilisable, à poids égal d'explosif, est non pas mille fois, mais **sept mille** fois supérieure à celle de la bombe d'Hiroshima. Comme, cependant, la transformation de l'hydrogène en hélium ne peut se produire que dans des conditions de température et de pression fort élevées, il faudra nécessairement ajouter dans la bombe de quoi produire cette température et cette pression, c'est-à-dire un « détonateur ». Ce détonateur serait, dit-on, constitué par une bombe de l'ancien type. Le poids de **ce détonateur s'ajoutera donc** à celui de l'explosif proprement dit, mais on voit qu'il suffit que ce poids ne soit pas supérieur à six fois celui de l'explosif pour qu'à poids total égal, la nouvelle bombe ait encore une puissance supérieure à mille fois la puissance des anciennes.

Peut-être le sénateur Johnson a-t-il bluffé en laissant entendre que les travaux effectués en vue de la réalisation de la bombe à hydrogène étaient sur le point d'aboutir — bien que l'annonce, qui vient d'être faite par les services américains, que de nouvelles expériences auront lieu prochainement à Eniwetok, et celle presque simultanée, faite par les services britanniques, que les travaux de construction de la grande installation anglaise pour la production du plutonium allaient être arrêtés du fait de « nouveaux développements » dans la technique atomique paraissent indiquer qu'il y a « du nouveau » — mais, en tout cas, le sénateur n'a certainement pas bluffé sur l'ordre de grandeur de ce à quoi on pourra parvenir lorsque ces travaux auront abouti.

Ajoutons que la nouvelle bombe utilisera comme matières premières l'hydrogène et le carbone, c'est-à-dire les deux corps les plus répandus qui soient (l'hydrogène est l'un des constituants de l'eau, le principal composé du gaz d'éclairage, etc.) et qui peuvent être extraits des composés naturels dans lesquels ils entrent à très bas prix, comparativement à ce que coûte l'extraction de l'uranium de ses minerais.

On aura donc à la disposition une puissance destructive immense, à la portée de tous et à bon marché (au détonateur près).

On a dit, dès Hiroshima, que la découverte de la désintégration de l'atome n'avait comme importance qu'un seul précédent dans l'histoire de l'humanité : celui de la découverte du feu, cette première invention de l'homme, presque contemporaine de son apparition sur la terre. De cela on se rend compte chaque jour davantage. Il n'y a aucune commune mesure entre la puissance que la désintégration de l'atome est susceptible de fournir à l'homme et celle dont celui-ci disposait précédemment. Penser que la bombe atomique n'est qu'un « perfectionnement » des explosifs, quelque chose du même ordre que le passage de la poudre noire à la dynamite, serait une erreur énorme. Avec la bombe atomique, c'est un chapitre absolument nouveau qui s'ouvre pour l'humanité... peut-être celui de sa fin.

## Les effets des bombes Johnson

Concrétisons un peu les effets destructeurs de ces nouvelles puissances.

Au « Congrès international de la médecine et de la pharmacie militaires » qui s'est tenu en octobre dernier à Mexico, un chirurgien militaire américain, le major J. Bauer, a donné des indications très précises sur les effets des bombes d'Hiroshima, de Nagasaki et de Bikini, qu'il a résumées ainsi :

**A moins de 800 mètres du point d'explosion de la bombe on n'a à peu près aucune chance de survivre;**

**A plus de 800 mètres et à moins de 2.400 mètres, on a environ une chance sur deux d'échapper à la mort;**

**A plus de 6.400 mètres on est à peu près certain d'être indemne.**

Voyons ce que deviennent ces chiffres avec la

bombe d'Eniwetok et avec la bombe à hydrogène, en admettant comme on le fait généralement pour les bombes ordinaires, que les surfaces touchées sont proportionnelles à la racine carrée de la puissance de la bombe.

Voici :

Avec la bombe d'Eniwetok (six fois plus puissante) :

**A moins de 1.200 mètres pas de chances de survivre;**

**Jusqu'à 3.600 mètres, une chance sur deux de vivre;**

**Au delà de 10 kilomètres on est complètement à l'abri.**

Avec la bombe à hydrogène (mille fois plus puissante) :

**A moins de 4.500 mètres, pas de chances de s'en tirer;**

**Jusqu'à 13.500 mètres, une chance sur deux de ne pas mourir;**

**A partir de 35 kilomètres, plus de craintes à avoir.**

4 kilomètres 500, cela veut dire que pour une bombe jetée en son centre, tout Paris serait compris dans la zone de destruction.

13 kilomètres 500, cela veut dire que pour une telle tombe, la totalité du département de la Seine se trouverait dans la zone où il n'y aurait qu'une chance sur deux de vivre.

35 kilomètres, cela veut dire qu'une bombe étant jetée sur Paris, Pontoise, Saint-Germain, Versailles, Corbeil, Lagny seraient également touchées.

Notons que, par prudence, nous n'avons estimé la puissance de la bombe à hydrogène qu'à mille fois celle d'Hiroshima, mais ce n'est pas ce que dit le sénateur Johnson qui parle — si ses déclarations ont été exactement rapportées — d'une puissance mille fois supérieure à celle de toutes les bombes actuellement produites, donc mille fois supérieure à la bombe d'Eniwetok, et, par conséquent, **six mille** fois supérieure à celle d'Hiroshima. Dans ce cas, il faudrait augmenter d'environ 50 % les chiffres ci-dessus. Melun, Meaux, Senlis, Mantes, Rambouillet seraient touchées.

## La bombe sur la ligne de feu

La puissance des bombes atomiques et, par suite, leur rayon d'action est tel, même pour celles d'Hiroshima et de Nagasaki, qu'on les a longtemps considérées comme ne pouvant être employées que contre... le civil. Elles semblaient destinées exclusivement à ce que l'on appelle les « bombardements stratégiques » (bien qu'ils n'aient rien à faire avec la stratégie), c'est-à-dire les bombardements effectués très loin derrière la ligne de bataille, dans le but de détruire le « potentiel industriel » de l'ennemi, ou, plus simplement, d'abattre le moral de sa population.

Cependant, qui peut le plus peut le moins; si la grosse bombe paraît bien devoir être toujours réservée aux « bombardements stratégiques », on peut concevoir des bombes « tactiques », petites bombes atomiques, « bombes de poche », destinées à être jetées sur les troupes mêmes de l'ennemi, sinon tout à fait sur la ligne de feu, au moins à faible distance de celle-ci. Il suffirait que leur effet soit suffisamment limité pour qu'il ne se fasse sentir, malgré la proximité des deux fronts, que sur l'armée ennemie et non point sur les fantassins de celui qui les emploierait, ou mieux, mais ceci est du domaine de la pure hypothèse, voire de la simple fantaisie, que ce soient des bombes à effets « orientés », n'agissant que dans trois directions, la quatrième, celle où se trouve l'armée du lanceur de la bombe, étant protégée par une sorte d'écran, dont je n'imagine d'ailleurs pas du tout quelle pourrait être la nature.

Quoi qu'il en soit, il semble établi que l'état-major américain s'occupe de la question. En effet, Bradley, le chef d'état-major général américain, a déclaré, au cours d'un très long article paru récemment dans **Saturday Evening Post,** ce qui suit :

**On a pensé que la bombe atomique était une arme exclusivement stratégique et offensive. Ses effets sont mortels sur plusieurs kilomètres carrés et terriblement efficaces contre les centres industriels. Mais, du point de vue militaire, il n'est pas économique d'employer une pareille arme contre des troupes dispersées sur de grandes étendues de terrain, et elle ne peut empêcher les envahisseurs de continuer à avancer s'ils ne rencontrent qu'une résistance négligeable.**

**Mais, supposez que les défenseurs puissent stopper le choc initial et tenir une forte ligne de défense. Le seul moyen d'emporter ce front sera de concentrer de grandes masses d'hommes pour tenter une percée. Ces concentrations fourniront un « but » à ceux qui sauront utiliser avec habileté des armes atomiques pour une défense tactique.**

Quelques jours plus tard, le chef d'état-major américain de l'armée, Lawton Collins, indiquait, dans une conférence de presse, que l'armée était en train d'étudier sérieusement l'utilisation tactique de la bombe atomique. Ainsi, à moins qu'il ne s'agisse d'un concert bien monté pour rassurer les Français contre la crainte d'une invasion-éclair, la bombe atomique pourrait bien, dans la prochaine guerre, ne pas être réservée aux civils.

## « Nous n'espérons plus qu'en la guerre »

J'ai eu l'occasion de voir récemment un ami, navigateur, qui avait bourlingué tout l'été dernier sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique, notamment sur celles de Pologne : il avait pu descendre à terre, à plusieurs reprises, à Dantzig et à Gdynia.

Il était descendu à terre et, soit par l'intermédiaire d'un interprète, soit par conversations directes lorsque l'interlocuteur connaissait l'allemand, il avait pu causer longuement avec des Polonais, dockers et cheminots pour la plupart.

Or tous lui dirent la même chose : « Pour quand est-ce la guerre ? Nous espérons que ce sera avant six mois au plus tard... Nous ne pouvons plus vivre comme ça... La France et l'Angleterre ont fait la guerre, il y a dix ans, pour nous éviter le joug nazi, mais le joug russe est infiniment plus terrible que celui que nous mirent les Allemands pendant le temps qu'ils occupèrent notre pays. La guerre seule peut nous délivrer. »

La situation matérielle de ces hommes se dépeint d'un trait : ils ne font qu'un repas par jour. Ce sont des travailleurs de force, pourtant ils ne gagnent que 8.000 francs par mois en comptant le zloty au cours officiel d'alors, et comme, à ce cours, le zloty était surévalué, ils ne disposaient, en réalité, que d'un pouvoir d'achat sensiblement inférieur à celui de 8.000 francs en France. Résultat : il leur était impossible de manger, eux et leur famille, plus d'une fois par jour.

Et cependant, cela leur semblait presque peu de chose, en camparaison de leur condition morale. Ce qui leur était le plus pénible, ce qui faisait qu'ils se déclaraient absolument incapables de continuer à supporter la vie qui leur était faite, c'était l'**insécurité.** La crainte constante d'être arrêté le lendemain. Crainte née des arrestations qu'ils pouvaient constater chaque jour dans leur entourage, arrestations qui frappaient au petit bonheur, indépendamment de la classe, du comportement, des opinions. Quoi qu'il fasse et quoi qu'il s'abstienne de faire, chacun sentait la menace de l'arrestation suspendue

sur sa tête. C'était cela qui était terrible, c'était cela qui faisait demander : « Pour quand la guerre ? ».

Le petit-bourgeois français qui jouit d'un minimum de bien-être et de sécurité — et tout Français est peu ou prou un petit-bourgeois — s'imagine facilement que rien n'est pire que la guerre. Aussi, pour lui, « tout plutôt que la guerre ! ». Le cas des cheminots et dockers polonais de la mer Baltique ainsi, sans doute, que celui de tous les prolétaires de toutes les « républiques populaires » montre que cette opinion n'est pas celle de ceux qui ne possèdent pas ce minimum de bien-être et de sécurité qui rend la vie supportable. Pour ceux-là, c'est : « Tout plutôt que la servitude ! ». Et les Polonais savent cependant ce que c'est que la guerre !

# VERIFICATIONS

Au début de cette année, un double phénomène remplit les colonnes des journaux, tout au moins de ceux qui se targuent de s'occuper des choses économiques : les Etats-Unis étaient entrés dans une période de crise (diminution des affaires, accroissement du chômage, baisse des prix), et, quant à la France, c'était chez elle la fin de la hausse des prix, le commencement de la baisse.

Nous avons alors indiqué notre interprétation de ces deux phénomènes (1) ; maintenant que l'année se termine, c'est peut-être le moment de voir si notre interprétation s'est trouvée confirmée par la suite des événements, ou si elle doit être rectifiée.

## La crise américaine

Nous avions dit qu'à notre avis, la crise américaine n'avait rien d'une **crise cyclique,** ces crises qui ont secoué l'économie capitaliste depuis 1815 à peu près tous les dix ans ; ce n'était vraisemblablement qu'une **crise de stabilisation** et par conséquent, elle ne serait pas grave. « Crise sans aucun doute, mais pas crise spectaculaire. Crise qui n'entraînera pas de crise mondiale mais restera limitée au pays où s'est produite la stabilisation de la monnaie qui en a été la cause » (1).

Or le peu de gravité de cette crise est maintenant un fait acquis. Au moment où nous écrivions, moment qui était celui où l'on commençait seulement à parler de crise, celle-ci avait déjà dépassé son maximum ; celui-ci fut, en effet, sans doute atteint au début de janvier lorsque le nombre de chômeurs s'accrut subitement de 700.000 en une semaine. Dès mars, le nombre de chômeurs diminuait de 54.000 ; depuis avril, l'indice des prix est resté stable ; entre mai et juin, les ventes des fabricants ont augmenté de 400.000 dollars ; présentement, l'industrie de l'acier travaille à 99,7 % de sa capacité ; et l'on a pu annoncer que sur les vingt-quatre plus importantes industries des Etats-Unis, quinze d'entre elles (dont le bâtiment, le textile et l'industrie chimique) ont réalisé pendant le troisième trimestre de cette année **des profits supérieurs à ceux du second trimestre ;** il y en a même sept qui ont fait, durant ce trimestre, **des bénéfices supérieurs à ceux du trimestre correspondant de l'année précédente,** année record... **La crise américaine est donc déjà chose du passé ;** c'est **un fait qu'elle n'a point gagné les autres pays** et que, même aux Etats-Unis, ses effets sont restés extrêmement limités.

Cela ne permet cependant pas d'affirmer qu'il s'est bien agi d'une crise de stabilisation car, en économie comme en médecine, l'exactitude du pronostic n'implique point nécessairement la justesse du diagnostic, en tout cas les événements **n'ont point démenti celui-ci.** Par contre, si le peu de gravité de la crise n'est pas, en soi-même, la preuve que la cause en était **la stabilisation du dollar, c'est la preuve certaine** que cette crise ne fut point une crise cyclique, une crise, comme l'on dit, de « surproduction », car celles-ci sont toujours très graves.

Ce dernier point suggère une question fort importante.

Le cours des crises cycliques « décennales » a toujours été interrompu, comme il est naturel, par les guerres, mais il a toujours repris par une crise éclatant dans le pays des vainqueurs peu après chaque guerre. C'est ainsi que la fin des guerres napoléoniennes a été suivi par une crise débutant en Angleterre dès 1815, que la guerre de 1870-71 a été suivie d'une crise débutant dans les pays austro-allemands dès 1873, et qu'à la guerre de 14-18 a succédé, d'abord au Japon puis en Amérique, la crise de 1920.

Or voici maintenant quatre ans bien tassés que la dernière guerre est achevée, et... l'on en est encore à attendre la crise.

On est alors amené à se poser cette question : s'agit-il seulement d'un accident, ou bien, au contraire, serait-ce que l'époque des crises est révolue ? Le capitalisme n'est-il pas appelé à durer, sans avoir désormais à connaître le renouvellement de ces terribles secousses périodiques qui firent croire si souvent qu'il n'y pourrait survivre ?

On sait que cette question a été l'occasion, en Russie, durant ces dernières années, d'une vive polémique entre Varga, le porte-plume officiel de la « science » économique soviétique, et Vossnesensky, alors le grand chef de l'économie russe. Polémique qui s'est terminée par la disparition de Vossnesensky du bureau politique et, peut-être bien... de la scène du monde.

Pour moi qui n'ai point l'intrépidité de ces messieurs, chez qui la redondance des affirmations tient lieu de preuves et la volonté de se trouver « dans la ligne » d'esprit scientifique, je ne me hasarderai pas à prédir si l'économie capitaliste connaîtra encore ou non des crises cycliques.

**J'indiquerai seulement que, contrairement à un lieu commun habituel de la propagande socialiste qui remonte aussi loin que 1848, je n'ai jamais vu dans les crises, même dans leur répétition à une échelle agrandie, un danger mortel pour le régime capitaliste.** Ces crises me sont toujours apparues comme des « crises de croissance » du capitalisme, comme la conséquence d'un progrès si rapide dans le développement de la technique, de l'économie et des moyens **financiers que le développement, plus lent et plus régulier, de la population industrielle ne parvenait** pas à le suivre. Ces crises devraient donc être considérées comme des maladies de jeunesse, appelées à disparaître du fait qu'en s'éloignant des jours de la **révolution industrielle, le développement de l'économie prendrait une allure moins rapide et plus tranquille.**

Sommes-nous déjà parvenus à ce point ? Le capitalisme a-t-il déjà acquis le degré de maturité, ou de sénilité si vous préférez, auquel on n'est plus sujet aux accidents de croissance ? Je n'ose encore en décider. Mais si, d'ici cinq à six ans, nous ne voyons pas se produire une crise du genre de celles qui se sont succédé de 1815 à 1929, et que dix ans se seront ainsi écoulés depuis la guerre sans qu'il y ait eu de crise, on pourra pronostiquer, avec de fortes chances de ne pas se tromper, que le capitalisme ne connaîtra plus de crises cycliques, et affirmer, du

(1) Voir **R.P.** de mars 49 : « **En Amérique, crise de stabilisation. En France, surproduction partielle.** »

même coup, qu'il a, comme dit le poète, perdu sa vie et sa jeunesse.

### La baisse des prix en France

Pour la France, on se rappelle quelle était la situation. Les prix qui n'avaient cessé de monter durant l'année 48 (de 1211 en novembre 47, l'indice des prix de gros était passé à 1977 en novembre 48), s'étaient mis à baisser en décembre, pour la première fois depuis l' « expérience Blum », et cette baisse avait continué durant les premiers mois de 1949 ; du maximum de novembre 48 : 1977, l'indice des prix tombait progressivement à 1946 en janvier 49 et à 1846 en avril. Ça y était ; c'était la baisse ! Plus besoin d'augmentations de salaires !

C'est alors que nous exprimâmes l'opinion que cette baisse ne serait que tout à fait momentanée car elle était due, selon nous, à une surproduction partielle s'accouplant à une baisse saisonnière. « Tant que l'inflation dure », ajoutions-nous, « il convient de regarder toutes les baisses qui peuvent se produire comme un phénomène aussi passager et aussi dépourvu d'importance que les 10 % de baisse décrétés par Blum et Gouin au début de 1947 » (1).

Ici encore, les événements n'ont pas pu apporter une confirmation directe à notre interprétation. Ils n'ont pu démontrer que la baisse était vraiment due aux causes que nous indiquions, mais ils ont apporté une pleine confirmation à la conséquence que nous en tirions, à savoir que la baisse durerait... ce que durent les roses.

En effet, dès mai, on notait un relèvement de l'indice à 1890, et si juin enregistrait de nouveau une baisse, la hausse reprenait définitivement en juillet, pour ne plus cesser depuis. En octobre, l'indice 2.000, jusqu'ici jamais atteint, était dépassé, et, en novembre il se trouvait porté à 2.005, soit 28 points de plus qu'en novembre 48. L' « année de la baisse » se terminait par une hausse ; la baisse Queuille avait duré juste autant que la baisse Blum.

Cependant, un point est à considérer. Tandis que durant 48 (de novembre à novembre), la hausse de l'indice fut de 766 points, elle n'a été, cette année, que de 28 points. La différence est d'importance.

Faut-il en conclure que les prix tendent à la stabilisation ?

Je ne le pense pas.

Ainsi que nous l'avons maintes fois répété, la cause fondamentale de la hausse des prix, dans les conditions présentes, est l'inflation, c'est-à-dire l'émission de billets de banque ne correspondant pas à la mise en vente d'une quantité supplémentaire de marchandises. Naturellement ! les deux phénomènes, émission de billets de banque non gagés par une marchandise, et hausse des prix, ne vont pas absolument du même pas. Des causes secondaires interviennent pour en ralentir momentanément l'un par rapport à l'autre, ou pour, au contraire, l'accélérer, mais ils finissent toujours par se rattraper. Les prix ne peuvent donc tendre à se stabiliser que si l'inflation tend elle-même à s'arrêter, si bien que nous sommes amenés à voir la réponse que les événements ont donnée à une question que nous posions dans notre article du mois de mars : l'inflation est-elle sur le point de cesser ?

Eh bien ! voici ce que les chiffres disent :

Alors que l'augmentation du nombre de billets en 1948 (de novembre à novembre) n'avait été que de 64 milliards, elle a été, cette année-ci, de 302 milliards (937 milliards de billets au premier bilan hebdomadaire de novembre 48, 1.239 milliards au premier bilan de novembre 49).

Mais, sur ces 300 milliards de nouveaux billets, combien y en a-t-il qui sont des billets « d'inflation », c'est-à-dire des billets émis sans contre-partie de marchandises ? Nous avons déjà dit combien cette question à laquelle il était facile de répondre aux temps honnêtes de la IIIe République — il n'y avait qu'à consulter le compte des avances à l'Etat — est devenue presque insoluble depuis que la IVe République a érigé le mensonge en système et qu'en conséquence les inspecteurs des Finances passent le plus clair de leur temps à camoufler les comptes — que ce soient ceux de l'Etat ou ceux de la Banque de France — dans une mesure telle qu'il n'est pas sûr qu'ils s'y retrouvent eux-mêmes.

Essayons cependant de fournir une réponse, au moins approximative. On peut supposer qu'il reste dans la Maison suffisamment encore de vieilles traditions pour que les dirigeants de la Banque de France répugnent à mettre comme faisant partie du « portefeuille commercial » autre chose que de véritables effets de commerce, c'est-à-dire les seuls effets que la Banque aurait jadis accepté d'escompter au moyen de l'émission de billets de banque, et qu'en conséquence, les papiers de l'Etat et de ses subsidiaires, telles les dizaines de milliards « de traites » de la S.N.C.F. et de l'Electricité de France, qui ne sont en aucune manière des effets de commerce puisqu'ils ne correspondent à la mise en vente d'aucune marchandise, sont portés dans d'autres postes, par exemple celui des traites achetées sur le « marché libre ».

Dans ce cas, le portefeuille commercial de la Banque étant passé de 187 milliards en novembre 48 à 303 milliards en novembre 49, la différence de 116 milliards correspondrait à l'augmentation des véritables effets de commerce et ne serait donc pas de l'inflation. Mais, ce n'est pas 116 milliards de nouveaux billets qui ont été émis, c'est 302 milliards. C'est la différence entre les deux chiffres, soit 186 milliards, qui peut être considérée comme représentant, à peu près sûrement, dans sa totalité (2), des faux billets, c'est-à-dire des billets émis sans une augmentation correspondante des marchandises mises en vente. Cette somme correspond d'ailleurs assez bien à celle à laquelle on estime le déficit budgétaire : 200 milliards, dit-on.

Ainsi, il y a eu, cette année, une émission de faux billets qui représente 20 % du nombre de billets existant au début de l'année. Inflation considérable, qui ne peut manquer d'exercer durant l'année qui vient son action sur les prix, même en admettant que ceux-ci, il y a un an, aient été quelque peu en avance sur l'émission des billets.

**R. LOUZON.**

---

(2) On objectera peut-être que 80 milliards de billets ont été émis pour acheter des devises étrangères apportées par les touristes, devises qui sont solidement et bien réellement dans les caisses de la Banque. Mais, même ces billets sont de faux billets, des billets d' « inflation ». En effet, le touriste qui vient en France avec des dollars et les échange à des particuliers, c'est-à-dire contre des billets déjà existants, diminue le pouvoir d'achat qui est entre les mains des Français, de la même quantité que celui dont il est maintenant pourvu ; le pouvoir d'achat total ne change donc pas. Mais l'étranger qui donne ses dollars à la Banque de France contre des billets que celle-ci imprime tout exprès pour lui remettre, possède, à partir de ce moment, un pouvoir d'achat en France qui s'ajoute à celui déjà possédé par les Français, et comme à cette augmentation du pouvoir d'achat total ne correspond aucune augmentation de marchandises, c'est de l'inflation, qui se traduira par une hausse des prix. Cette inflation ne sera résorbée que le jour où l'Etat emploiera les dollars ainsi acquis à acheter à l'étranger des marchandises qu'il mettra sur le marché français. Mais si, au lieu de cela, ces dollars sont employés pour les besoins propres de l'Etat (par exemple : le paiement des ambassadeurs, l'achat de matériel de guerre à l'étranger, etc.), loin d'être résorbée, l'inflation dont ces dollars ont été l'occasion sera au contraire consolidée. D'ailleurs, d'une façon générale, on peut admettre que toute opération faite actuellement par la Banque de France, et qu'elle ne faisait pas avant 1914, est, en principe, de l'inflation.

# FAITS et DOCUMENTS

## LES FAITS DU MOIS

**MARDI 1er NOVEMBRE.** — **En Italie :** Démission des ministres socialistes.

**L'Angleterre** décide de retirer ses troupes de Grèce.

Aux **U.S.A.** le syndicat de la Métallurgie remporte une importante victoire : la Bethléem-Steel, la deuxième des compagnies sidérurgiques, cède aux revendications des grévistes.

**MERCREDI 2.** — A **Washington,** réunion de la Convention annuelle du C.I.O.

En **France** le Conseil des ministres décide l'octroi d'une prime exceptionnelle unique de 3.000 francs au maximum.

**VENDREDI 4.** — Le parlement fédéral allemand choisit Bonn comme capitale de l'Allemagne occidentale.

Fin de la grève des **Textiles du Nord.**

**SAMEDI 5.** — A **Rome** ouverture du congrès de la Confédération indépendante du Travail.

**MERCREDI 9.** — Réunion à **Paris** des ministres des U.S.A., d'Angleterre et de France pour étudier **le problème allemand.**

Le Conseil économique demande que la prime exceptionnelle soit **accordée** à tous les salariés.

**JEUDI 10.** — Ouverture du congrès de la **Fédération autonome de l'Education Nationale.**

Accord des trois ministres sur le problème allemand.

**SAMEDI 12.** — La **Yougoslavie** dénonce son traité d'amitié avec l'Albanie.

En **Pologne,** Gomulka est exclu du parti communiste.

**MARDI 15.** — La commission exécutive de la **C.G.T.-F.O.** décide que la grève générale d'avertissement aura lieu le 25 novembre.

**MERCREDI 16.** — **Moscou** demande le rappel du chargé d'affaires yougoslave.

**JEUDI 17.** — **Grève des employés de banque,** décidée par la C.G.T. et la C.F.T.C.

**La France** propose à l'Italie et au Benelux de constituer une entente régionale.

Réunion du comité confédéral, national de la **C.G.T.** qui décide de participer à la grève du 25 novembre.

**VENDREDI 18.** — Arrestation à **Varsovie** de M. Robineau, fonctionnaire du consulat français.

**DIMANCHE 20.** — Le bureau confédéral de la **C.F.T.C.** décide de ne pas participer à la grève générale du 25 novembre.

La Fédération autonome de **l'Education nationale,** lance l'ordre de grève pour le 25 novembre.

**MERCREDI 23.** — Le comité directeur du parti socialiste invite ses adhérents à suivre le mot d'ordre de grève.

**VENDREDI 25.** — Grève générale de 24 heures.

**SAMEDI 26.** — **L'Assemblée nationale** fait confiance au gouvernement par 327 voix contre 249 pour s'opposer au réarmement de l'Allemagne.

Arrestation et expulsion de **Français** en **Pologne** pour répondre à l'expulsion de France de 26 Polonais.

**LUNDI 28.** — Réunion à **Londres** des délégués des syndicats d'une cinquantaine de nations pour constituer **la nouvelle Internationale syndicale.**

**MARDI 29.** — Publication dans la presse communiste des décisions arrêtées par la conférence du **Kominform.**

**MERCREDI 30.** — Elections en **Nouvelle-Zélande :** défaite travailliste.

### Lettre des ouvriers de Skoda aux travailleurs français

Voici, d'après le *Figaro* du 15 octobre, une lettre des ouvriers tchèques des usines Skoda aux travailleurs français, que nous avons toutes raisons de croire authentique :

Camarade,

Nous, les ouvriers des établissements Skoda à Plzen, venons t'avertir des conséquences terribles résultantes des services rendus au communisme, à cet instrument diabolique de l'impérialisme totalitaire russe.

Nous te conjurons, camarade. Garde-toi de devenir traître de ta patrie et de ses libertés, garde-toi de suivre l'exemple des fonctionnaires communistes tchécoslovaques.

Il faut que tu excuses notre français mauvais. Mais c'est la solidarité ouvrière qui nous rend possible de t'adresser malgré les insuffisances de notre capacité d'expression. Elle nous force à t'écrire franchement et à t'avertir de danger mortel dont nous-mêmes sommes devenus des victimes dupés.

Nous voulons t'informer de notre situation misérable. Nous travaillons dans l'entreprise la plus grande de l'industrie lourde tchécoslovaque. C'est une entreprise nationale. Elle est à nous, comme la République est à nous, comme tout est à nous suivant les harangues continuelles de nos maîtres. Mais quand nous nous sommes résolu, le 18 août 1949, de se mettre en grève pour protester contre les conditions insupportables de travail, contre son prolongement illégal, contre le système exploiteur des contrats stakhanovites et des salaires progressifs, quand nous nous sommes alors servis de notre droit social le plus ancien et le plus sacré, le régime a fait secours aux armes de sa police brutale. Sur nos chantiers, dizaines des ouvriers furent arrêtés, centaines d'autres déplacés aux travaux forcés et dans les mines. Bien entendu, personne n'était congédié. En Tchécoslovaquie on le fait d'autre façon. On peut échanger une occupation normale seulement contre une occupation forcée, c'est à dire contre un camp de concentration. La grève est considérée chez nous comme une haute trahison. Et on la punit comme telle.

Camarade, nous avons vécu mal sous l'Empire austro-hongrois. Puis nous sommes allés un peu mieux sous le régime libéral républicain. La terreur nazie nous a fait souffrir terriblement. C'était alors avec joie que nous avons souhaités la bienvenue de la libération en 1945. La reconstruction a commencé. Mais le parti communiste nous promettait encore beaucoup plus. Nous l'avons supporté aux élections générales de 1946. Nous avons eu confiance en l'idée de l'internationalisme prolétaire que vous préconisez encore. Nous avons cru que deliverance complète des fers capitalistes nous apporterait le bien-être et le bonheur, comme vous le soutenez encore. Nous avons espéré que la construction socialiste pacifique est la plus sûre defense contre la guerre, comme vous le prêchez encore... Camarade, toutes ces belles phrases ne sont qu'une chimère monstrueuse. La victoire du parti communiste en 1946 fut suivie par un coup totalitaire en février 1948. Et dès là, l'attaque brutale contre la liberté, la démocratie, le socialisme fut lancée. Les agents d'impérialisme moscovite n'avaient plus besoin de notre support. Ce n'est pas le peuple travaillant qui décide dans une démocratie populaire, c'est la police secrète qui y règne exclusivement.

Veux-tu savoir qu'est qu'il y a signifié pour nous la soi-disant victoire de la classe ouvrière en 1948 ?

Après quelques semaines déjà, le nouveau système des salaires alait être introduit successivement. Il a apporté les déductions générales de 20.55 %. Pour continuer, on a ordonné une semaine de six jours. Les arguments d'autrefois, que c'est justement la semaine réduite qui constitue un des buts fondamentaux du mouvement socialiste, furent proclamés réactionnaires et traitres. Les confédérations du travail unifiées enfin n'ont que poussé l'exploitation de l'ouvrier par insistant au devoir pseudo-socialiste des équipes de fête. Elles viennent alors nous voler de notre récréation, nous séparer de nos familles. Au lieu de supporter et défendre nos prérogatives ouvrières, les confédérations communistes suppriment malicieusement tous nos droits élémentaires.

En somme nous voyons maintenant que c'est impossible de servir la classe ouvrière tchécoslovaque et

les exigences totalitaires soviétiques en même temps. Nous nous sommes rendu compte de quoi le stalinisme est il capable après d'avoir s'emparé du pouvoir. C'est à nous, aux ouvriers, de faire donc tous nos efforts pour informer tout le monde — et les adhérents des partis communistes en particulier — de l'intérêt vital des masses ouvrières européennes, de se débarrasser des embrassements étouffants de Moscou le plus tôt possible.

Longtemps avant l'avalanche soviétique, notre peuple a atteint un niveau social remarquable. Aujourd'hui, ce sont les agents du communisme staliniste qui le veulent pousser au fond de l'abime béant. Comme chez nous, en France aussi ils se servent de promesses fausses.

Camarade, tu as jusqu'au présent lu du communisme staliniste, mais tu as vécu loin de ces practices. Crois ceux qui souffrent sous lui directement. Pour nous, il n'y a qu'une devise :

Lutter pour la classe ouvrière — c'est lutter contre le stalinisme !

Vive le progrès mondial — mais à bas l'impérialisme soviétique !

Vive la démocratie — mais à bas la dictature moscovite !

Cordialement à toi.

LES OUVRIERS DE SKODA
PLZEN — TCHECOSLOVAQUIE.

## Simone Weil en Espagne

On parle beaucoup de Simone Weil, de divers côtés. Répondant à M. Gustave Thibon, qui a préfacé « la Pesanteur et la Grâce », Louis Mercier évoque dans le *Dauphiné libéré* (16 nov.) ses propres souvenirs d'Espagne.

Malgré son extrême prudence, le préfacier a tendance à glisser vers l'interprétation, non par calcul certes, mais sans doute par manque d'information. Ainsi, quand il retrace la vie de Simone Weil, suivant les souvenirs qu'il retient des conversations qu'il entretint avec elle, il affirme : « Au moment de la guerre d'Espagne, elle s'engagea dans les rangs des Rouges, mais elle eut à cœur de ne jamais se servir de ses armes et fut une animatrice plutôt qu'une combattante ».

En août 1936, en Aragon, les milices confédérales espagnoles, à la tête desquelles se trouvait Buenaventura Durruti, délégué par les syndicats catalans, marquent le pas à Pina del Ebro, manquant d'armes et de matériel. Sur l'autre rive de l'Ebre, la colonne Ascaso-Ortiz progresse vers Gelsa.

A côté des centuries catalanes et aragonaises, un petit groupe international s'est formé, sorte de corps franc chargé de missions dangereuses, et composé de Français, d'Italiens, de Bulgares, d'Espagnols francisés.

C'est à ce noyau de risque-tout que Simone Weil vient se rallier, sans doute parce qu'elle connaît quelques-uns des ouvriers parisiens qui en font partie.

A plusieurs reprises, la troupe traverse l'Ebre et patrouille en territoire franquiste, pour « tâter » le dispositif ennemi. Simone Weil, malgré les protestations des délégués qui estiment que sa myopie constitue un défaut éliminatoire, obtient d'accompagner les volontaires. Elle est armée d'un mousqueton Mauser, dont le maniement lui a été enseigné par un ancien sergent français qui a fait la guerre du Maroc.

Quand vient la décision d'envoyer le corps franc de l'autre côté de l'Ebre, avec la mission de faire sauter la voie de chemin de fer qui permet le ravitaillement des forces franquistes, s'opposant à l'avance de la colonne Ascaso-Ortiz, Simone Weil tempête, insiste, auprès des délégués et en assemblée générale, pour faire partie de l'expédition. Elle déclare notamment qu'elle est venue en Espagne non pas en touriste ou en observatrice, mais pour combattre, et elle promet de tenir sa place dans les rangs du groupe.

Le passage se fait de nuit et une vingtaine d'hommes s'installent dans le sous-bois, évitant de se signaler par un quelconque indice. Des éclaireurs sont envoyés pour ramener des prisonniers, d'autres pour étudier la surveillance des voies, certains enfin pour suivre le mouvement de la gare, distante d'un kilomètre à peine. Quand le capitaine français Louis Berthomieu, conseiller militaire, décide de placer Simone Weil à la cuisine, c'est à nouveau des protestations qui s'élèvent chez l'intéressée, laquelle réclame sa part de danger, veut participer aux patrouilles ou aux gardes.

Le lendemain, la myopie de Simone Weil lui jouera un tour cruel. Une énorme poêle à frire contenant de l'huile bouillante est posée sur un feu de braises enterrées, de façon à éviter toute lumière. La milicienne pose le pied en plein dans le récipient. Elle est évacuée sur l'infirmerie située de l'autre côté du fleuve. Le soir, pansée mais souffrant le martyre (la brûlure est profonde) elle revient avec les hommes du ravitaillement. Il faut toute la diplomatie de ses amis pour la rembarquer.

Ses parents, Mme Weil et le Docteur Weil, deux personnes d'une rare bonté et qui craignent pour leur fille, accourent à Sitges, plage catalane où fonctionne un « hospital de sangre » et où elle a été évacuée. Leur insistance à laquelle vient s'ajouter la démarche des délégués du groupe international, enlève la décision. La jeune milicienne retournera en France se faire soigner, et reviendra plus tard.

A Sitges, Simone Weil porte sur sa combinaison de mécanicien — c'est l'uniforme des milices — d'énormes initiales. A Paris, elle participe à tous les meetings de solidarité en faveur de la révolution espagnole et soutient les organisations extrémistes.

Ces faits ne sont pas discutables et l'auteur de ces lignes peut s'en porter garant, puisqu'il a fait partie du groupe international anti-fasciste de la colonne Durruti, depuis sa fondation jusqu'à sa liquidation, c'est-à-dire deux mois plus tard, après la défaite de Perdiguerra, à 8 km. de Saragosse, après un combat désespéré à un contre dix.

Combattante et volontaire, mais nullement animatrice, telle fut Simone Weil pendant de longues années.

# ENTRE NOUS

### LE VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA « REVOLUTION PROLETARIENNE »

C'est fixé. Nous fêterons modestement, « entre nous », le 25e anniversaire du premier numéro de la « Révolution prolétarienne », le dimanche 29 janvier 1950, à midi, dans un restaurant de la rue Montmartre. Ce repas fraternel coûtera 500 francs, plus 12 % de service, soit au total **560 francs**. A une condition, toutefois : il faut que nous soyons au minimum 50 convives.

Retenez bien la date : **dimanche 29 janvier 1950, à midi.**

Et expédiez-nous votre adhésion, afin que nous puissions connaître à l'avance le nombre des participants.

Le menu ne sera pas pantagruélique. Mais nous pourrons rester ensemble une partie de l'après-midi, et bavarder en toute liberté.

### DES « POSSIBLES », S.V.P.

Pour le numéro de janvier 1950, nous voudrions — nous l'avons déjà dit — faire un « lancement », ce qui comporte, notamment, l'envoi gratuit du numéro à un plus grand nombre d'abonnés possibles. Voulez-vous, en conséquence, nous envoyer l'adresse de toutes les personnes que vous connaissez comme susceptibles de s'intéresser à la revue ?

### PAS D'AUGMENTATION DE L'ABONNEMENT

Dans le prochain numéro, nous publierons nos comptes de l'année 1949. D'ores et déjà, nous pouvons dire que nous n'envisageons pas d'augmentation des prix de l'abonnement pour 1950, bien que l'imprimerie ait augmenté légèrement ses prix.

Mais, bien sûr, si les camarades dont l'abonnement a pris fin veulent joindre à leur renouvellement un petit quelque chose pour la souscription, **nous ne le refuserons pas.**

En imitant, par exemple, cet abonné de Dijon qui vient de nous envoyer 1.360 francs, montant d'une liste de souscription sur laquelle se sont inscrits onze camarades dijonnais.





Le gérant : J.-P. FINIDORI

Les Editions Polyglottes
232, rue de Charenton - PARIS-XIIe

# D'où vient l'argent ?

**MOIS DE NOVEMBRE 1949**

| | | |
|---|---|---|
| RECETTES | | |
| **Abonnements** | | |
| Ordinaires | 28.960 | |
| De soutien | 5.000 = | 33.960 |
| **Souscriptions** | | 5.150 |
| **Vente au numéro** | | 7.970 |
| **Publicité** | | 1.650 |
| **Vieux papiers et divers** | | 828 |
| | | 49.558 |
| En caisse et au chèque postal au 1er novemb. | | 170.575 |
| | | 229.133 |
| DEPENSES | | |
| **Frais généraux** | | |
| P. T. T. | 2.600 | |
| Frais de bureau | 660 | |
| Divers | 1.300 = | 4.560 |
| **SOLDE** | | |
| En espèces | 11.110 | |
| Chèque postal | 213.463 = | 224.573 |
| **DU** | | |
| Impression nº d'octobre | 51.970 | |
| Impression nº de novembre | 51.993 | |
| Total | 103.963 | |

**LES ABONNEMENTS NOUVEAUX DU MOIS**

Paris, 3 ; Dordogne, 1 ; Doubs, 1 ; Drôme, 1 ; Loire, 1 ; Loiret, 1 ; Seine-et-Oise, 2. — Total : 10.

●

**LA SOUSCRIPTION**

F. Collobert (Côtes-du-Nord) 100 ; A. Moreau (Yonne) 50 ; Rosaz (Loire-Inférieure) 100 ; M. Kirsch (Paris) 100 ; A. Charlot (Paris) 100 ; F. Mauguen (Seine) 100 ; Mlle H. Bernard (Bouches-du-Rhône) 100 ; R. Lagrange (Saône-et-Loire) 100 ; J. Brie (Paris) 100 ; R. Lagneau 50 ; Lucie Colliard (Seine) 100; Mme Piquemal (Alpes-Maritimes) 50 ; Mormiche (Deux-Sèvres) 100 ; M. Ségaud (Loire) 100 ; Jean Chazelle (Loire) 600 ; Mme François (Allier) 400 ; A. Polito (Alger) 100 ; Laillier (Seine) 300 ; J. Laplaud (Haute-Vienne) 100 ; G. Pons (Ain) 100 ; Zahm (Paris) 500 ; Zakin 50 ; Bruno del Chiappo (Paris) 100 ; Lafferrière (Paris) 100 ; Jean Pinty (Alger) 1.000 ; Mlle A. Boudet (Loire) 200 ; Salter-Bernard (Oise) 100 ; Amaré (Paris) 150 ; Dieudonné (Seine) 100. — Total : 5.150 francs.

●

**LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN**

Di Luccio (Alger) 1.000 ; Jean Chaneaux (Jura) 1.000 ; Vaillard (Paris) 1.000 ; Jean Galtier-Boissière (Paris) 1.000 ; Jean Pinty (Alger) 1.000. — Total : 5.000 francs.

Merci à toutes et à tous !